

REPUBLIQUE DU BENIN

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION
ET DE MAGISTRATURE (ENAM)

CENTRE DE FORMATION AUX CARRIERES DE L'INFORMATION (CEFOCI)

Option : Sciences et Techniques de
l'Information Documentaire (STID)

Filière : Archivistique

CYCLE I

Mémoire de fin de formation

Thème :

**LA VIE POLITIQUE DU PRESIDENT EMILE DERLIN
ZINSOU : TEMOIGNAGE DES ARCHIVES**

Réalisé et soutenu par :
Fulbert Joël S. MITOKPEY

Sous la direction de :
Alphonse da SILVA, Ph. D
Professeur d'Histoire des
Relations Internationales
et des Civilisations à
l'ENAM/ UAC

XIX^e PROMOTION : 2000-2003

Décembre 2003



Le Président Emile Derlin ZINSOU

SOURCE : Archives de la Famille ZINSOU

➤ *L'École Nationale d'Administration et de Magistrature n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les mémoires. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.*

SOMMAIRE

➤ DEDICACES	I
➤ REMERCIEMENTS	II
➤ SIGLES ET ACRONYMES	III
➤ ABSTRACT	1
➤ INTRODUCTION	2
<u>Première Partie</u> : DE LA NECESSITE DE RECONSTITUER LA VIE POLITIQUE DE EMILE DERLIN ZINSOU	5
<u>Chapitre I</u> : Généralités et fondements	6
<u>Chapitre II</u> : Qui est Emile Derlin ZINSOU ?	20
<u>Deuxième partie</u> : L'ASCENSION POLITIQUE DU DOCTEUR EMILE DERLIN ZINSOU	34
<u>Chapitre I</u> : Le coup de destin : Emile Derlin ZINSOU à la magistrature suprême	35
<u>Chapitre II</u> : La traversée du désert	76
➤ CONCLUSION	88
➤ BIBLIOGRAPHIE	
➤ ANNEXES	
➤ TABLE DES MATIERES	

DEDICACES

A

- Vous, **Vincent MITOKPEY** et **Pierrette SEWANOU** qui, avant même ma conception, avez pris conscience de votre rôle de géniteurs, et ensuite l'avez joué sans faille, avec passion, détermination et privation jusqu'à présent ;
- Vous, **mes frères et sœurs** que le Créateur a bien voulu faire passer par les mêmes géniteurs que moi et qui me soutenez dans l'amour et la compassion ;
- Toi, Tonton **Alfred Tranquillin TOGNANDAN**, qui n'as jamais marchandé ta disponibilité, en tant qu'imprimeur, répondant aux sollicitations de tes neveux et nièces, chaque fois qu'ils te font recours ;
- Toi Véronique DOSSOU pour ta présence et ton soutien ;
- Et à vous tous qui me portez dans vos cœurs et dans vos pensées,

Je dédie ce mémoire.

Fulbert Joël S. MITOKPEY

REMERCIEMENTS

Au prime abord, je bénis **la TRINITE SAINTE et la Bienheureuse Vierge Marie** dont les mains invisibles m'ont conduit, contre vents et marées jusqu'au bout de ce travail.

En second lieu, j'adresse mes très sincères remerciements à vous, **M. Alphonse da SILVA** qui avez bien voulu conduire ce mémoire jusqu'à terme. Je demande à l'Eternel Dieu Tout Puissant de vous garder dans son amour et de bénir vos œuvres.

Ensuite, à tout **le personnel administratif, et au corps professoral de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM)**, je voudrais dire merci pour leur dévouement dans l'enseignement de qualité dont nous avons bénéficié .

A tous les membres **la famille ZINSOU à Cotonou** qui n'ont ménagé aucun effort pour m'aider dans la réalisation de ce travail, je voudrais témoigner ma gratitude.

Mes remerciements vont également à:

- vous, **Paul AKOGNI et Estelle DOHINNON** pour le soutien inqualifiable dont vous m'avez entouré du début jusqu'à la fin de ce travail ;

- toutes les personnes de bonne volonté qui m'ont accordé un entretien de qualité et qui ont aussi mis leurs archives privées à ma disposition, de même que tous ceux qui ont œuvré pour donner toute la qualité requise à ce travail. Je veux nommer entre autres **MM. Emile Désiré OLOGOUDOU, Pascal AIZANSI, Pierre METINHOUE et Ephrem QUENUM** ;

- tout le personnel de la Direction des Archives Nationales pour leur soutien moral et technique tout au long de mon stage ;
- la famille TCHIBOZO FOSSOU de Porto-novo.

A vous tous, camarades de promotion, amis, et surtout les frères et sœurs des Communautés Feu Nouveau et Saint Paul des Lecteurs de la Paroisse St Louis de Cotonou, qui m'avez toujours entouré de votre soutien moral et spirituel, je tiens à dire un grand merci.

Mes remerciements vont enfin à l'endroit du PDG de la Société CELINAB INTERNATIONAL SARL, **Monsieur Célestin HOUSSA** et de ses secrétaires Gisèle et Diane ; de mes collègues du **service de documentation du Centre Béninois du Commerce Extérieur (CBCE)**, dont la bonté, la patience et le sens du sacrifice ont permis la réalisation matérielle de ce mémoire.

Soyez bénis du Tout Puissant .

SIGLES ET ACRONYMES

ADP	: Agence Dahomey Presse
ADPB	: Association Démocratie et Progrès pour le Bénin.
AFP	: Agence France Presse
AFNOR	: Association Française de Normalisation.
AOF	: Afrique Occidental Française.
BDD	: Banque Dahoméenne de Développement.
BIC	: Bénéfice Industriel et Commercial.
BIRD	: Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement .
BPA	: Bloc Populaire Africain.
CARDER	: Centre d'Action Régional pour le Développement Rural.
CCID	: Chambre de Commerce et d'Industrie du Dahomey.
CE	: Conseil de l'Entente.
CEE	: Communauté Economique Européenne.
CI	: Cours d'Initiation.
CIA	: Central Intelligence Agency.
CICR	: Comité International de la Croix Rouge
CM2	: Cours Moyen 2 ^{ème} année.
CRI	: Compagnie Républicaine d'Intervention.
CRS	: Compagnie Républicaine de Sécurité.
DTT	: Direction des Transports Terrestres.
ENEP	: Etablissement National d'Edition et de Presse.
EPS	: Ecole Primaire Supérieure.
FAC	: Fond d'Aide à la Coopération.
FAD	: Front d'Action Démocratique.
FAO	: Food and Agriculture Organisation (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture).
FCFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine.
FED	: Fond Européen de Développement.
FLASH	: Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines.
FLERD	: Front de Libération et de Réhabilitation du Dahomey.
FNUAP	: Fond des Nations Unies d'Aide à la Population.
GEN	: Groupe Ethnique du Nord.
HAAC	: Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication.
HCR	: Haut Conseil de la République.
ICODA	: Industrie Cotonnière du Dahomey.
IGR	: Impôt Général sur le Revenu.
INDACY	: Industrie Dahoméenne de Cycle.
IOM	: Indépendant d'Outre Mer.
IRAT	: Institut de Recherche Agronomique Tropicale.
MNJD	: Mouvement National de la Jeunesse Démocratique.

OBSS : Office Béninois de Sécurité Sociale.
OCAM : Organisation Commune Africaine et Malgache.
OCDN : Organisation Commune Dahomey Niger.
ODAMAP : Office Dahoméen de Manutention Portuaire.
ODSS : Office Dahoméen de Sécurité Sociale.
OMS : Organisation Mondiale de la Santé.
ONIP : Office National d'Imprimerie et de Presse.
ONU : Organisation des Nations Unies.
ORTB : Office National de Radiodiffusion et Télévision du Bénin.
OUA : Organisation de l'Unité Africaine.
PAM : Programme Alimentaire Mondial.
PDD : Parti Démocratique Dahoméen.
PDU : Parti Dahoméen de l'Unité.
PFA : Parti de la Fédération Africaine.
PND : Parti Nationaliste Dahoméen.
PRPB : Parti de la Révolution Populaire du Bénin.
PTT : Postes, Télécommunications et Télédiffusion.
RAJEMO : Rassemblement de la Jeunesse du Mono.
RDA : Rassemblement Démocratique Africain.
RDD : Rassemblement Démocratique du Dahomey.
RFA : République Fédérale d'Allemagne.
RNJD : Rassemblement National de la Jeunesse du Dahomey.
SAPROM : Société Dahoméenne des Produits de Mer.
SCD : Société des Ciments du Dahomey.
SDECE : Service de Documentation et de Contre Espionnage.
SHMD : Société des Huileries du Dahomey.
SNAFOR : Société Nationale pour le Développement Forestier.
SOBEMAP : Société Béninoise de Manutention Portuaire.
SONAC : Société Nationale de la Céramique Artisanale.
SONADER : Société Nationale pour le Développement Rural.
UAC : Université d'Abomey Calavi
UDD : Union Démocratique Dahoméenne.
UGEED : Union Générale des Elèves et Etudiants Dahomey.
UNB : Université Nationale du Bénin
UNDP : Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès.
UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture.
UNICEF : Organisation des Nations Unies pour l'Enfance.
UPD : Union Progressiste Dahoméenne.
URD : Union pour Renouveau du Dahomey.
URSS : Union des Républiques Socialistes Soviétiques.

ABSTRACT

Benin, former Dahomey has known many historical events since the old kingdoms till today.

First of all marked by slavery, Benin has lived the French colonisation before living ten years of political instability.

Those events have made its political history one of the richest in French Speaking Africa.

This has been animated by well known political leaders among which you can find Doctor Emile Derlin ZINSOU.

Born on 23 March 1918, and considered as one the pioneers of Dahomey independence near presidents like MAGA, APITHY and AHOMADEGBE, he has lived a very brilliant political career standing from the colonial period to the current days.

Actor of the Dahomey colonial press, he was also one of the first leaders of political parties in Dahomey, present Benin, in 1947.

Great defender of panafricanism and representative of Dahomey in many colonial institutions, he has climbed the political ladder to the highest point which is head of state in July 1968.

Before being overthrown in a coup d'Etat 16 months later, his administration was one the most outstanding in Dahomean history, for its firmness, determination and nationalism. He distinguished himself through his fight against Marxist-Leninist Revolution lead by the President Mathieu KEREKOU in Benin.

With the Beninese in the Diaspora, he has spearheaded many actions among which we have the military aggression of 16 January 1977 in Cotonou. As a man of politic he came back to Benin in 1989 as a result of National Conference in February 1990.

Since that time, he has been one the principal actors on the political scene.

Such important political actor cannot be forgotten so easily mostly because he is bound to the political history of Benin, in such a way that is still the councillor of our president. Those things lead us to clear up his political life through the archives' document of Benin.

This work is to enrich the history and offer a document of information and worthy training to the future generations.

INTRODUCTION

Les archives constituent l'une des sources les plus fiables de l'histoire. L'histoire vivante et vraie ne peut se faire sans les archives, qui fournissent des précisions sur le passé.

Celles-ci ne devraient pas manquer au Dahomey, actuel Bénin, si l'on se réfère à la densité de l'histoire de cette ancienne colonie française.

Ce pays a traversé tellement de péripéties au cours de quarante trois (43) ans d'indépendance, et même avant, sous la période coloniale, que son histoire politique est l'une des plus riches en Afrique francophone.

Mais comment le Dahomey, actuel Bénin, conserve-t-il sa mémoire que constituent les archives ?

Le problème de la reconnaissance de la valeur des archives se pose toujours avec acuité, car il a toujours été difficile de reconstituer certains pans de notre histoire à partir de nos propres fonds d'archives. C'est dire que l'état de conservation de nos archives au Bénin, malgré des efforts timides, reste déplorable !

Par ailleurs, l'homme reste l'un des principaux acteurs de l'histoire. Il y participe activement à travers ses propos et actes tout au long de son existence. Aussi estimons-nous que certains hommes doivent être connus à travers l'histoire, du fait qu'ils l'ont marquée, que ce soit positivement ou négativement.

En effet, l'homme ne constitue-t-il pas un document de premier plan que l'on doit lire au même titre qu'un texte imprimé, surtout lorsqu'il assume des responsabilités sociales, économiques et politiques ?

Si un vieillard en Afrique est comparable à une bibliothèque, comme l'exprime le célèbre historien Amadou HAMPATE BÂ, n'est-il pas évident aujourd'hui, que quelque chose manquerait à l'histoire du Dahomey, actuel Bénin si l'on ôtait les noms pourtant récurrents de certaines personnalités comme Emile Derlin ZINSOU ?

Allons-nous attendre le moment crucial avant de commencer par colmater les brèches et chercher des archives portant les informations locales au niveau d'autres pays, nos archives n'étant pas ce qu'elles devraient être, alors que nous sommes un Etat souverain ?

N'avons-nous pas besoin de faire connaître certaines personnalités à travers leur vie politique pour en tirer des informations susceptibles de nous aider, d'aider les générations futures, à prendre référence du passé pour construire l'avenir du Bénin ?

Alors que ce petit pays francophone du Golfe de Guinée en Afrique Occidentale se cherchait, au lendemain de son indépendance, et après tant d'années sous domination étrangère ; alors que le pouvoir changeait de main sans se consolider, on fit appel à un homme politique bien connu à l'intérieur comme à l'extérieur de son pays, mais qui n'avait jamais exercé le pouvoir d'Etat, le Docteur Emile Derlin ZINSOU. Depuis son jeune âge, il a fait irruption dans la vie politique, et répondit présent à la quasi totalité des rendez-vous de l'histoire politique de son pays. En pleine turbulence politique, et face au marasme économique du Dahomey, il apparut aux yeux des militaires comme un homme neuf, capable de sortir le Dahomey de ses difficultés. Nous sommes en juin 1968.

Il n'aura exercé le pouvoir que pendant seize (16) mois, mais a fait beaucoup parler de lui, non seulement au cours de cette petite période, mais jusqu'à nos jours, car il demeure présent sur l'échiquier politique.

Le présent mémoire dont le thème est : « *La vie Politique du Président Emile Derlin ZINSOU : témoignage des archives* » s'inscrit dans la même ligne que ceux qui ont permis de connaître quelque peu l'image des Présidents Hubert MAGA et Mathieu KERKOU, telle que reflétée par les archives du Dahomey et du Bénin.

Il se fixe pour objectifs :

- de contribuer à l'enrichissement de l'histoire politique nationale d'une manière précise à travers la vie d'une haute personnalité politique de la Nation ;
- de faire connaître la biographie du Président Emile Derlin ZINSOU sur le plan politique au Bénin ;
- de laisser à la postérité un document d'histoire à caractère scientifique, en vue, non seulement de l'informer, mais aussi et surtout de l'édifier et de la former pour une évolution politique qualitative au Bénin ;
- de contribuer à la mise en œuvre d'un musée d'histoire politique au Bénin.

Ce travail de recherche permettra de répondre aux préoccupations suivantes :

- connaissance de la personnalité du Président Emile Derlin ZINSOU ;
- son apparition sur la scène politique au Dahomey/ Bénin ;
- son accession à la magistrature suprême et sa gestion du pouvoir d' Etat ;
- ses actions au delà de la magistrature suprême ;
- son image actuelle dans l'histoire politique nationale.

Pour ce faire, le sous-bassement sur lequel se repose cette étude est constitué d'articles de presse, de monographies, de revues, de documents sonores ou audio visuels, de documents en ligne, de littératures grises émises dans le domaine universitaire et celles de certaines institutions politiques béninoises, enfin de témoignages de personnes ressources.

Armé de cet arsenal documentaire, nous avons rédigé ce mémoire en deux parties :

- 1- De la nécessité de reconstituer la vie politique du Président Emile Derlin ZINSOU.
- 2- L'ascension politique du Docteur Emile Derlin ZINSOU.

Première Partie :

**DE LA NECESSITE DE RECONSTITUER LA VIE POLITIQUE
DU PRESIDENT EMILE DERLIN ZINSOU**

CHAPITRE I : GENERALITES ET FONDEMENTS

A travers ce chapitre essayons de définir les différents aspects significatifs que revêtent les termes archives et histoires, avant d'énoncer les fondements de ce travail.

Section 1 : Définition et utilité scientifique.

Paragraphe 1 : Clarification conceptuelle.

A- Archives

Les archives sont <<*l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur forme et leur support matériel, produits ou reçus par toute personne physique ou morale, ou par tout service, organisme public ou privé, dans l'exercice d'une activité.*>>¹

Il en ressort que les archives naissent des activités des personnes physiques ou morales c'est-à-dire les individus ou les groupes de personnes : entreprises et institutions. Ainsi, elles ne tiennent compte, ni de date, ni de forme, ni de support matériel. C'est ainsi que le document, à la naissance, devient "archives". On distingue alors selon les supports les archives écrites, sonores, audiovisuelles, iconographiques etc...

Le décret 90-384 du 04 décembre 1990 portant attributions, organisation et fonctionnement des Archives Nationales du Bénin, en son article 2, fait mention d'une fonction archivistique non négligeable qu'est la conservation, en précisant que ces documents sont conservés à des fins administratives, culturelles et scientifiques.

Ainsi, ce n'est que conservées que les archives peuvent jouer leur rôle d'information ; c'est donc de la conservation que naît leur valeur réelle, le service de l'histoire. Le Petit Larousse Illustré 1992 le démontre si bien en les définissant comme <<*l'ensemble des documents relatifs à l'histoire d'une ville, d'une famille, etc... propres à une entreprise, à une administration ...*>>

Il est alors aisé de comprendre que les documents d'archives véhiculent des informations non seulement utilisables dans l'immédiat, mais aussi et surtout dans un futur proche ou lointain. Dans ce dernier cas, les informations conservées via les documents servent de preuves à l'histoire, en informant et en formant les générations futures, du point de vue scientifique, administratif et culturel.

¹ Ecole Nationale des chartres. Dictionnaire des archives : de l'archivage aux systèmes d'information. Paris : AFNOR, 1985

Notons que les archives sont publiques ou privées selon qu'elles relèvent des organismes d'Etat et collectivités territoriales, ou organismes privés, et des particuliers.

En outre les Archives¹ désignent aussi la maison destinée à la collecte, la conservation, la gestion et la diffusion des documents d'archives

B- Histoire

Le concept <<*histoire*>> est un mot grec qui, transposé en latin est devenu <<*historia*>>.

Il se définit de prime abord comme <<*récit d'événements mémorables*>>². C'est donc la relation des faits marquants du passé d'une personne, d'une société ou de l'humanité entière à un moment donné. Mais cette conception vulgaire et superficielle du concept de l'histoire a évolué avec les critiques, car à l'entendre, il suffit de raconter ou d'écrire un événement que l'on estime passé pour le cataloguer "histoire". Cette conception est dépourvue de toute évidence véridique et de toute objectivité pour être considérée comme un fait réellement vécu.

Il a fallu attendre le XVI^e siècle pour démarquer l'histoire des traditions historiographiques classiques qui mettaient l'accent sur la connaissance littéraire et la réinterprétation aux dépens de la recherche de base.

C'est ainsi que les historiens de l'époque se sont donné pour tâche de rechercher les sources de l'histoire, d'où la fixation de la méthode critique propre à l'authentification et à l'analyse des documents. Ils inventent de ce fait <<*l'histoire savante*>>.

Ce travail va connaître de grandes avancées avec l'historien Allemand Léopold VON RANKE (1795-1886) qui a fait de l'histoire une science objective et une filière de formation à part entière avec l'exigence du rejet de tout aspect passionnel, et l'obligation de la consultation des sources de l'époque est devenue une loi de la construction historique. Il sera appuyé par les historiens du XX^e siècle au nombre desquels Marc BLOCH et Lucien FEBVRE

L'histoire devient donc <<*l'ensemble des connaissances relatives à l'évolution, au passé de l'humanité, la science et la méthode permettant d'acquérir et de transmettre ces connaissances*>>³.

L'histoire est alors cette science qui révèle aux peuples, aux individus leur propre vécu ou celui des générations qui les ont précédés d'une manière objective et scientifique et les rend aptes à mieux bâtir le présent et envisager de meilleures conditions pour l'avenir. Et c'est à

¹ Archives avec "A" : Maison d'archives
archives avec "a" : Document, pièce d'archives

² Robert, Paul. Le Petit Robert 1 : Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Paris, 1992.

³ Idem

juste titre que Lucien FEBVRE la définit comme <<*un besoin de l'humanité, un besoin qu'éprouve chaque groupe humain, à chaque moment de son évolution, de chercher et de mettre en valeur dans le passé les faits, les événements, les tendances qui préparent le temps présent, qui permettent de la comprendre et qui aident à la vivre*>>¹. L'histoire, qu'elle soit relative à une personne, à une société ou à l'humanité entière, doit être, de ce fait d'une utilité certaine.

Paragraphe 2 : Intérêt scientifique de l'étude

A- Portée historique pour le Bénin

Le Dahomey, actuel Bénin, a une richesse historique non moins importante sur le plan politique. Depuis la monarchie traditionnelle, en passant par la période coloniale, jusqu'à l'ère du Renouveau démocratique, l'histoire politique béninoise est jonchée d'événements mémorables animés par des hommes et des femmes qui, incontestablement, ont vu leur nom rentrer dans les annales de l'histoire nationale.

Des ouvrages d'histoire, témoins de ces événements, ont été déjà écrits. Aussi, des mémoires sur certaines personnalités politiques ayant marqué l'histoire du Bénin, comme le Président Hubert MAGA, Mathieu KERKOU ont été rédigés et soutenus. Mais en dehors de celles-ci une autre personnalité a attiré notre attention, du fait que sa vie et son histoire restent quasiment confondues à celle du pays, Emile Derlin ZINSOU qui, en dehors des trois leaders politiques membres du Conseil Présidentiel que sont MAGA, AHOMADEGBE, et APITHY, est un quatrième foncièrement contre cet organe,.

En effet, avec la part active prise par cet homme dans les tractations entrant dans le cadre de la lutte contre les abus de la colonisation, de la préparation de l'accession du Bénin à l'indépendance, ses actions politiques de 1960 à nos jours, il serait intéressant, voire nécessaire de retracer la vie politique du Bénin à travers l'action de cette haute personnalité politique de notre pays. Un tel document vient s'ajouter à ceux déjà écrits, ou en cours de rédaction pour enrichir la banque de données historiques du Bénin.

C'est pourquoi il nous paraît utile de rédiger ce mémoire qui ne manquerait sûrement pas de servir la postérité.

¹ Encyclopaedia Universalis, Corpus 11. Paris, 1990

B- Source d'information et de formation pour la postérité.

Relater l'histoire de la vie politique du président ZINSOU aujourd'hui, c'est offrir une grande source d'information pour les générations non seulement présentes mais aussi à venir.

En effet, l'Etat est constitué d'un ensemble de citoyens qui sont appelés à œuvrer pour sa construction et son développement. Or, peut-on continuer la construction d'une œuvre sans savoir son passé ? Nous pouvons prendre le cas de la Conférence Nationale des Forces Vives de février 1990 pour répondre par la négative. Car elle a largement tenu compte des expériences passées du Bénin, et des leçons sous-jacentes pour ficeler et mettre en place le Renouveau démocratique que nous vivons aujourd'hui.

Aussi, <<pour espérer, pour aller de l'avant, il faut savoir d'où l'on vient>> disait Fernand BRAUDEL in Préface à *l'Histoire de l'Afrique Noire d'hier à demain* de Joseph KI-ZERBO. C'est dire qu'il est impérieux pour les citoyens d'aujourd'hui et de demain de connaître l'histoire de leur pays afin d'en tenir compte pour apporter leur pierre à l'édifice commun qu'est l'œuvre de développement du Bénin.

L'histoire est ce qui témoigne du vécu passé d'un peuple. De ce fait, ce travail de recherche constitue une source d'information tant sur le plan national qu'international.

De même, en s'informant, on se forme dans une certaine mesure, car, les leçons tirées de l'information impriment un comportement et une attitude à l'individu et déterminent ses actions. le présent document peut aussi contribuer à l'enseignement de l'histoire de notre pays.

Mais avant tout, nous nous intéresserons d'abord à ce qu'était le Bénin avant les indépendances de 1960.

Section 2 : Bref aperçu historique du Bénin

A l'instar de la quasi-totalité des pays africains, le Dahomey, actuel Bénin a connu deux périodes marquantes de son histoire.

Il s'agit de la traite négrière au XIV^e siècle, et de la colonisation à partir de 1894.

Paragraphe 1 : Le Dahomey (actuel Bénin) : Colonie française.

La colonisation est une expérience douloureuse que le Bénin a vécue à un moment donné de son histoire. Elle est marquée par deux phases : l'une correspondant à la domination sans appel du colonisateur français, et l'autre à la lutte du peuple pour sa libération.

A- Le Dahomey de 1894 à 1944.

L'établissement de la colonie du Dahomey, comme dans toute l'Afrique est précédé par les guerres de résistance. Il s'agit notamment de celle du royaume de Danxomè qui a été farouchement conduite par le roi Béhanzin contre les français. Mais face aux souffrances infligées à son peuple, Béhanzin se rendit à la place Goho, Abomey le 25 janvier 1894 pour une discussion avec le Général DODDS¹. Son intention, rencontrer le chef de l'Etat français pour traiter d'égal à égal avec lui. Les autres royaumes comme Hogbonou, et ceux du nord (Nikki, Kouandé...) ont, soit lutté sans grande résistance, soit accepté la cohabitation avec les colons sous le régime de protectorat.

Ainsi, après avoir imposé sa puissance, de l'Océan Atlantique (au sud) au fleuve Niger (au nord) la France établit la colonie du Dahomey par deux textes juridiques : un décret présidentiel et un arrêté. Datant du 22 juin 1894, le décret détermine les territoires constituant la colonie française du Dahomey sous la dénomination de <<Dahomey et dépendances>>. Quant à l'arrêté signé par Théophile DELCASSE,² il date du 22 juillet 1894 et détermine la division politique et administrative du Dahomey. Suivent les accords Franco-allemands du 23 juillet 1897 et du 14 juin 1898 délimitant respectivement les frontières avec le Togo et le Nigéria.

Alors commence pour notre pays plus d'un demi-siècle de vie sous domination étrangère. Comme nous l'avons signifié plus haut, cette période peut se diviser en deux parties à savoir le moment de la domination 'parfaite' qui s'étend de 1894 à 1919 et celle de la révolte indigène de 1919 à 1944.

Au cours de la première période, les Dahoméens étaient soumis de la part du colon à toutes sortes de mauvais traitements (sévices, contraintes par corps, travaux forcés, ...). De même, obligation était faite aux "indigènes" de rejeter leurs traditions, leurs modes de vie qualifiés de barbares, pour adopter les traditions européennes dites civilisées. Tout ceci n'était que la résultante des thèses coloniales. Le roi des Belges, LEOPOLD II, s'adressant aux missionnaires qui se rendaient en Afrique, affirmait : <<vous ferez tout pour que les nègres aient peur de s'enrichir pour mériter le ciel. Vous devez les détacher et les faire mépriser tout ce qui leur procure le courage de nous affronter. Je fais allusion ici principalement à leur fétiche de guerre. Qu'ils ne prétendent point ne pas l'abandonner et vous devez vous mettre tous à l'œuvre pour le faire disparaître... Convertissez toujours les Noirs au moyen de la chicote>>³.

¹ Alfred DODDS, Général français chargé de la conquête du royaume de Danxomè

² Théophile DELCASSE Ministre français des colonies de 1894 à 1895

³ SILVA, Urbain K. (da). Le code noir français et espagnol. Porto-Novo, 1999

Il en ressort que ‘**les trois M**’ de la colonisation constitués par les Marchands, les Missionnaires et les Militaires utilisaient tous les moyens pour déposséder les populations Noires de tout ce qu’elles possédaient de précieux, depuis les richesses naturelles qui étaient systématiquement pillées jusqu’aux valeurs culturelles qu’elles étaient obligées de nier et d’abandonner.

De plus, les populations colonisées devaient subir les discriminations et les injustices de la puissance occupante. La moindre incartade était sanctionnée par des emprisonnements, des répressions dans le sang, et des exécutions.

La colonisation s’était ainsi déroulée au Dahomey jusqu’en 1920 où exaspérées par les abus coloniaux, les populations ont intensifié leur lutte pour l’égalité et la justice, grâce à l’action des élites. Celle-ci a bénéficié des avantages de l’instruction qui, contrairement aux autres colonies, a commencé au milieu du XIX^e siècle dans le Dahomey colonial.

En effet, avec leur connaissance des principes démocratiques et de justice apprise à l’école coloniale, les intellectuels dahoméens se sont mis à dénoncer les manquements au système d’assimilation que les français entendaient pratiquer jusque là. Le système d’assimilation prône l’égalité juridique des citoyens nés en France à ceux des colonies qui sont des territoires français. Mais <<faire de cent millions de sujets autant de citoyens aurait rendu les français de métropole minoritaires au sein de leurs propres institutions représentatives>>¹. Cette raison a alors milité en faveur du boycott des valeurs enseignées par les colons eux-mêmes, d’où la révolte anti-coloniale.

Divers moyens étaient utilisés pour lutter contre les abus du colonialisme : insurrections, grèves au nombre desquelles les incidents des 11, 12 et 13 février 1923 à Porto-Novo et Cotonou lors de la visite de M. Henri Michel, ancien sénateur et délégué du Dahomey au Conseil Supérieur des Colonies.

L’administration locale étant incapable de prendre en compte les revendications des populations, celles-ci profitent de l’arrivée de M. Michel pour les exposer. Ce dernier leur demande de les adresser au gouverneur FOURN². Les notables de Porto-Novo se réunissent, mais les forces de l’ordre prennent d’assaut les lieux et procèdent à des arrestations. Le 19 février, les populations misent en application un mot d’ordre de boycott des marchés.

Largement suivi et émaillé d’incidents dans certaines localités, ce mot d’ordre s’étend à Cotonou et débouche sur un important mouvement de grève déclenché par les travailleurs du wharf, des entreprises publiques et des sociétés commerciales. Les activités économiques sont paralysées.

¹ Groupe <<Afrique Noire>> Cahier n° 14-15, Histoire africaine du xx^e siècle. L’Harmattan, Paris. 1993.P. 225

² Gouverneur du Dahomey du 18 avril 1917 au 22 décembre 1928.

Autres formes de lutte, les dénonciations dans les journaux et documents publiés par les intellectuels. Marc TOVALOU QUENUM in <<l'esclavage au pays de l'indigénat et de l'ignorance>> s'indigne contre les administrateurs français. Il sera purement et simplement emprisonné. Quant à Louis HOUNKANRIN, il est condamné à dix ans de réclusion en Mauritanie de 1923 à 1933.

Au Dahomey, il y avait une multitude de journaux. *LA VOIX DU DAHOMEY, LE GUIDE DU DAHOMEY, LE MESSAGER DU DAHOMEY et LE PHARE DU DAHOMEY* étaient les plus influents. Après le Sénégal, capitale de la fédération, «*le Dahomey était l'un des pays de l'AOF qui avait une presse foisonnante, active et percutante* »¹, en témoignent les numéros 87 et 88 de «*LA VOIX DU DAHOMEY*» de juin, juillet et août 1934 qui furent les plus célèbres.

En effet, dans les colonnes de ces numéros, le commandant de cercle fut accusé de graves affaires de corruption. Le journal fut assigné en justice. C'est le fameux procès de juin 1936 dont le verdict tourna encore en faveur des indigènes. Pour une fois, à travers M. Mathieu MATTEI, Président du jury, les français ont fait triompher la justice à la grande satisfaction des Dahoméens.

La fin de la 2^e Guerre Mondiale va accélérer les mouvements et même les transformer. Car, s'il s'était agi de rétablir l'égalité de droit entre les colonies et les Français de souche, il était beaucoup plus question cette fois des indépendances. L'homme blanc était démystifié. L'Africain a eu le temps de constater au champ de bataille que le Blanc était tout aussi barbare qu'il ne l'en accusait, et qu'il avait les mêmes faiblesses que lui.

Les tensions sociales et la faiblesse de la Métropole après la 2^e Guerre Mondiale vont l'obliger à engager des réformes de l'administration coloniale.

B- De l'éveil aux indépendances.

La première action concrète de ces réformes fut la conférence de Brazzaville du 30 janvier 1944 au 8 février 1944. Présidée par le chef de l'Etat Français, le Général Charles de GAULLE et M. René PLEVEN, commissaire aux colonies du Comité Français de Libération Nationale, cette conférence a accouché de décisions novatrices telles que <<l'octroi aux colonies de libertés démocratiques>>² et la reconnaissance pour elles des <<droits sacrés et imprescriptibles de l'homme>>. Toutefois, il ne leur était point question de s'autogérer ; le colonisateur demeure le dirigeant, comme le mentionne bien ce principe précédent les

¹ ZINSOU, Emile Derlin : « Grand Témoignage »
In Afrique identité n° 1 de juillet-août 1999

² GLELE, Maurice A. Naissance d'un Etat noir : évolution politique et constitutionnelle du Dahomey, de la colonisation à nos jours. Paris : Librairie générale de droit de jurisprudence, 1969. p.70

décisions de cette conférence <<les fins de l'œuvre de colonisation accomplie par la France dans les colonies écartent toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc français de l'empire : la constitution éventuelle, même lointaine de self-government dans les colonies est à écarter ».¹ Il sera ensuite demandé aux colonies d'envoyer des représentants à l'Assemblée Constituante à Paris.

En 1946, la nouvelle constitution créa l'Union Française qui permettait au Dahomey et au Togo d'élire un Conseil Général de trente membres ayant pouvoir de délibérer sur le budget de la colonie et le fonctionnement de son administration. Ce conseil devait déléguer cinq représentants au grand Conseil de l'AOF à Dakar, deux conseillers et deux sénateurs à l'Assemblée de l'Union Française à Paris.

Les premiers conseillers étaient M. Paul HAZOUME et le Dr Emile Derlin ZINSOU. M. Emile POISSON et M. Ignacio PINTO étaient les sénateurs. Pour la représentation à l'Assemblée Nationale Française, Sourou Migan APITHY et le révérend Père AUPIAIS étaient élus. Ce dernier sera remplacé après son décès en 1951 par Hubert K. MAGA. A l'époque, la vie politique dahoméenne n'était pas animée par les partis politiques proprement dits. Il n'y avait que des comités électoraux qui étaient issus des groupes de presse.

Ces comités électoraux deviendront progressivement des partis politiques. Le premier fut l'Union Progressiste Dahoméenne (UPD) créé à l'issue du congrès constitutif tenu du 5 au 7 avril 1947 à Cotonou. L'UPD avait pour membres fondateurs MM. Paul HAZOUME, GANGBO, PATTERSON, Emile POISSON, Ignacio PINTO, Jean DAGNON, Eustache ASSOGBA, Bodé ZINSOU, sans oublier le jeune Dr Emile D. ZINSOU. C'était un parti qui se voulait rassembleur, et incarnait l'unité nationale, tant nécessaire après la division politique née des élections législatives pour l'Assemblée Nationale de Paris, entre le camp AUPIAIS – APITHY et Casimir d'ALMEIDA, candidat malheureux à ces élections.

Suivra le Bloc Populaire Africain (BPA) de MM. E. POISSON et de J. T. AHOMADEGBE suite aux dissensions ethniques de l'UPD, puis le (GEN) Groupement Ethnique du Nord fondé par M. H. K. MAGA.

Ces dissidences n'avaient pas de véritables fondements politiques, mais des raisons purement stratégiques et ethniques, ce qui constitue des racines du régionalisme remarqué les années ayant immédiatement suivi l'indépendance.

C'est dans ce paysage politique qu'est intervenue le 23 juin 1956 la loi n°56-619 communément appelée loi cadre Gaston DEFFERRE qui conférait une autonomie interne aux colonies. Le Dahomey a alors un conseil de gouvernement. M. Sourou M. APITHY deviendra

¹ ANONYME. La conférence africaine française. Brazzaville : édition du BAOBAB. p.38

vice-président aux côtés du gouverneur après les élections de 1957. Par le référendum du 28 septembre 1958, le Dahomey était appelé, à l'instar des autres colonies, à choisir entre la rupture brutale avec la France et la Communauté Franco-Africaine qui prônait une rupture progressive et pacifique.

Avec l'appui des politiques béninois dont M. Emile Derlin ZINSOU par l'intermédiaire du Parti du Regroupement Africain (PRA), le Dahomey a voté OUI. Il ne fallait pas un NON car, <<il est suicidaire de se battre avec l'adversaire sur un terrain qu'il a choisi, avec les armes qu'il a choisies, au jour et à l'heure qu'il a choisies>>¹. Le Dahomey devint donc membre de la Communauté Franco-africaine avec 418.963 OUI contre 9.246 NON.

La voie est dès lors désormais ouverte pour le Dahomey d'aller progressivement aux indépendances.

Proclamé donc République le 4 décembre 1958, il a subi les mutations subséquentes.

En effet, l'Assemblée Territoriale est devenue Assemblée Nationale Constituante, et le Conseil de Gouvernement est devenu Gouvernement Provisoire. Le 14 février 1959, la première constitution dahoméenne a été adoptée. Grâce au ralliement de l'UDD de J. T. AHOMADEGBE au RDD de Hubert MAGA, ce dernier remporta les élections. Il devint alors Premier ministre, chef du gouvernement du Dahomey en mai 1959.

Mais ce n'est pas encore le bout du tunnel car <<le Dahomey n'est pas encore un Etat souverain>>².

Paragraphe 2 : Le Dahomey à l'ère des indépendances.

A- L'accession du Dahomey à la souveraineté internationale.

La marche du Dahomey vers l'indépendance a été exaltante et mouvementée. En 1959, le paysage politique dahoméen a connu une évolution non négligeable. La vie politique nationale était animée par les formations politiques ci-après :

- le Parti Républicain du Dahomey (PRD) de M. Sourou Migan APITHY ;

¹ ZINSOU, Emile Derlin : «Grand Témoignage ».Op cit.

² PLIYA, Jean. Histoire Dahomey Afrique Occidentale. Paris, 1970. P.154

- l'Union Démocratique Dahoméenne (UDD) de M. Justin T. AHOMADEGBE ;
- le Parti Progressiste Dahoméen (PPD) section nationale du PRA de MM. Alexandre ADANDE et Emile D. ZINSOU ;
- le Rassemblement Démocratique Dahoméen (RDD) de M. Hubert MAGA.

Le 2 avril 1959, des élections législatives furent organisées en vue d'installer l'organe législatif à la suite de l'Assemblée Constituante. Ont participé à ces élections le PRD, le RDD et l'UDD, le PPD s'en était écarté. Parmi tant d'autres raisons évoquées les leaders de ce parti considéraient que <<l'aggravation de la politique due au remaniement des uns et au sectarisme aveugle des autres, enlève au scrutin tout son sens et toute sa portée historique>>¹. Ainsi, à la suite de ces élections, le PRD vint en tête avec 37 sièges obtenus, suivi du RDD avec 22 sièges et ensuite de l'UDD avec 11 sièges.

Ces résultats furent contestés par l'UDD dont les militants vont orchestrer des incidents dans le pays. Il a fallu l'intervention de certaines personnalités ouest-africaines dont M. Hamani DIORI, Président du Conseil du Niger, pour qu'un consensus soit trouvé. Ce fut à la faveur d'une rencontre à Sèmè que M. Sourou Migan APITHY a accepté de céder les 9 sièges contestés du Mono, à M. AHOMADEGBE. Ainsi se dénouait <<l'affaire des neuf sièges>>².

Avec les tractations politiques et après les élections partielles du 23 avril, M. J. T. AHOMADEGBE sera élu Président de l'Assemblée Territoriale. Le 21 mai 1959, par vote à l'unanimité des parlementaires, soit 68 voix obtenues sur 68 votants, Hubert MAGA était élu 1^{er} ministre. C'est à ce titre qu'il proclamera l'indépendance du Dahomey le 1^{er} août 1960 à 00 heure. Le Dahomey venait ainsi d'accéder à la souveraineté internationale. Il fut admis à l'ONU, le 22 septembre 1960.

Le Dahomey intégrait donc ainsi le concert des nations libres et indépendantes. A l'issue des consultations électorales du 11 décembre 1960, M. Hubert MAGA devint le premier Président du Dahomey, grâce au Parti Dahoméen de l'Unité née de la fusion du RDD et du PRD.

¹ Alexandre ADANDE, secrétaire général du PPD-PRA : « Pas de liste PRA »

In France Dahomey, N°13 du 26 mars 1959.

² ADJAGBA, Samson A. histoire politique du Bénin de l'indépendance 1960 à la conférence nationale de février 1990. SL : les éditions de l'arc-en-ciel. P.18

B- L'exercice du pouvoir d'Etat de 1960 à 1967.

Le 1^{er} août 1960, le Dahomey a pris son destin en main sous la direction du Président Hubert MAGA. L'euphorie des indépendances n'aura duré que peu. Déjà un mois après, le peuple dahoméen était face à son destin, confronté à de nombreux problèmes.

Tout a commencé par les partis politiques qui étaient en réalité calqués sur les régions de leur principal leader. Ainsi, le régionalisme était le premier problème auquel le pays était confronté. Comme l'a affirmé Emmanuel Mounier, « *Le Dahoméen cultive un individualisme accusé qui, parfois, laisse redouter les pires divisions. D'homme à homme, de ville à ville, de pays à pays, ce petit pays peu heureux est prêt à se déchirer* »¹. Mais il ne fallait surtout pas en arriver là.

C'est pourquoi, dans le but de favoriser l'unité nationale Sourou Migan APITHY, Emile Derlin ZINSOU, et Hubert MAGA ont décidé de fusionner leur parti, le Parti Nationaliste Dahoméen (PND) et le Rassemblement Démocratique Dahoméen (RDD) ; ce qui a donné naissance le 13 novembre 1960 au Parti Dahoméen de l'Unité (PDU).

Mais l'unité du pays n'est pas pour autant faite, car l'Union Démocratique Dahoméenne (UDD) de Justin Tomètin AHOMADEGBE a été écartée.

En fait, aux élections législatives du 11 décembre 1960, malgré ses 31% de voix, l'UDD n'a pas pu siéger à l'assemblée Nationale, car accusée d'un présumé complot qui entraînera l'emprisonnement de ses principaux leaders, en l'occurrence M. Justin T. AHOMADEGBE. Le parti est par la même voie interdit de toutes activités. Ce complot aurait visé l'élimination du Président MAGA et de certaines hautes personnalités du pays, en vue de la prise du pouvoir par l'UDD. Le PDU règne désormais en maître sur le plan politique. Cette situation durera jusqu'en 1962 où, avec les difficultés économiques, le gouvernement prendra une mesure d'abattement de 10% sur les salaires des hauts cadres. Celle-ci vise à améliorer quelque peu les revenus salariaux des autres fonctionnaires et à payer les pensions de retraite aux travailleurs affiliés à l'Office Dahoméen de Sécurité Sociale (ODSS)².

Comme l'on pouvait s'y attendre, les fonctionnaires touchés par ces mesures d'abattement s'y sont catégoriquement opposés. Des soulèvements syndicaux ont donc surgi à Cotonou et à Porto-Novo. A ces conflits latents viendra s'ajouter l'affaire BOHIKI en 1963.

¹ L'Aube Nouvelle N°21-22 du 9 juin 1968 .P.9.

² Devenu OBSS (Office Béninois de Sécurité Sociale) en 1972.

En effet, le député BOHIKI était soupçonné du meurtre de Daniel DOSSOU pour une affaire de femme. M. BOHIKI arrêté sans levée de l'immunité parlementaire fut libéré sous pression du parlement en l'absence du Président MAGA en visite officielle à Taïpé, en Taiwan.

Or, M. BOHIKI était proche du parti du Président MAGA, et la victime Daniel DOSSOU était de Porto-Novo. Les politiciens de Porto-Novo, ont saisi cette affaire pour inciter les populations du Sud au soulèvement, de connivence avec AHOMADEGBE déjà libéré par grâce présidentielle en 1962.

Ce soulèvement a abouti à la démission pure et simple du Président MAGA.

C'est alors que le colonel Christophe SOGLO prit le pouvoir le 28 octobre 1963 par un discours dont nous retenons notamment : *<<vu la gravité de la situation, moi colonel Christophe SOGLO, chef d'Etat Major des Armées Dahoméennes, j'ai décidé de prendre le pouvoir. Le gouvernement est dissout. L'Assemblée Nationale est dissoute. La constitution du 26 novembre 1960 est suspendue et sera révisée dans le plus bref délai>>¹*. Ce fut le 1^{er} coup d'Etat du Dahomey indépendant. Mais ce ne sera pas le seul, car l'intolérance et le régionalisme aidant, toutes les tentatives d'union nationale auront échoué.

En effet, à sa prise de pouvoir, le colonel Christophe SOGLO a choisi la voie de la collaboration avec les trois grands leaders politiques d'alors. Ainsi, il fit entrer au gouvernement M.M. Sourou M. APITHY, Hubert MAGA et Justin T. AHOMADEGBE. Sous leur égide, un parti d'union nationale a été créé en la faveur d'un congrès constitutif les 16, 17 et 18 décembre 1963 sous le nom de Parti Démocratique Dahoméen (PDD).

Mais déjà le germe de division était semé dès la création du parti, car son manifeste n'a été signé que par MM. APITHY et AHOMADEGBE, *<<M. MAGA étant placé en résidence surveillée à Bohicon pour malversation et mauvaise gestion de deniers publics>>²*.

Aux élections présidentielles organisées par le colonel Christophe SOGLO le 19 janvier 1964, Hubert MAGA ne put se présenter à cause de sa situation. La liste unique du PDD avait à sa tête APITHY et AHOMADEGBE qui sont élus respectivement Président et Vice-Président de la République. L'Assemblée Nationale fut installée avec à sa tête M. Taïrou CONGACOU, président. Le colonel SOGLO venait de remettre le pouvoir aux civils. Mais l'entente entre le Président de la République et son vice président n'aura duré que peu de

¹ ANONYME : « Gouvernement syndicat : le dialogue impossible ». In l'Aube Nouvelle, N°149 du jeudi 31 octobre 1963 P.P.1-2 ; 5-6

² DOHINNON, Estelle. Hubert C. MAGA à travers les Archives, Abomey-calavi : ENAM 2002. P.51

temps. La collaboration était devenue très difficile, voire impossible entre eux, à tel point que le 27 novembre 1965, le vice-président Justin T. AHOMADEGBE prit le pouvoir et devint Président de la République.

Mais l'armée qui ne l'entendait pas de cette oreille intervint deux jours plus tard, le 29 novembre. Elle obtint la démission des deux leaders et le président de l'Assemblée Nationale devint Président de la République, chef du gouvernement ce 29 novembre 1965, à titre provisoire. Conformément à la constitution, il devrait organiser de nouvelles élections présidentielles. Mais l'armée reviendra en force un mois plus tard, soit le 22 décembre 1965 avec Christophe SOGLO, devenu général. Il se donna pour tâche de réorganiser l'appareil d'Etat et d'assainir la situation économique et financière.

Mais deux ans plus tard, une autre frange de l'armée se prénommant « *Jeunes cadres militaires* », sous la houlette du commandant Maurice Irokpa KOUANDETE¹, « *révoltée par l'enrichissement spectaculaire de certains officiers supérieurs* »² vont profiter de la « *faiblesse du gouvernement SOGLO qui prend des décisions contraires aux intérêts des travailleurs, l'agitation sociale, et l'aggravation des difficultés économiques* »³ pour renverser son gouvernement le 17 décembre 1967. Les jeunes cadres de l'armée mirent en place un Comité Révolutionnaire et un Gouvernement Provisoire présidé par le lieutenant colonel Alphonse ALLEY, Président de la République, chef de l'Etat.

Une nouvelle constitution, la quatrième de l'histoire fut rédigée et adoptée. Ce nouveau gouvernement qui s'était donné pour tâche de liquider les affaires courantes et d'organiser de nouvelles élections, tint sa parole avec les élections du 5 mai 1968.

Certaines anciennes figures politiques furent écartées pour permettre aux nouveaux leaders de « *tourner la page tumultueuse de l'histoire* »⁴. Il s'agit de MM. Paul HAZOUME, Basile ADJOU MOUMOUNI, Jean-Baptiste Vieyrin GANMADUALO, Urbain Karim da SILVA, Eustache PRUDENCIO. Ces élections qui ont connu une participation assez faible de la population (26%) ont été remportées par le docteur Basile ADJOU MOUMOUNI. Mais le fort taux d'abstention a conduit la junte militaire au pouvoir à les invalider purement et simplement. Par la suite, elle entreprit des concertations avec toutes les composantes sociales du pays (autorités religieuses, chefs traditionnels, partis politiques en place), ce qui a été sans issue.

¹ Décédé le 7 Avril 2003

² PLIYA, Jean. Histoire Dahomey : Afrique Occidentale. Paris, 1970.P. 159

³ Idem

⁴ DOHINNON, Estelle. Op cit.P.52

C'est alors que <<le conseil des ministres élargi au Comité Militaire Révolutionnaire et à l'Etat Major des Forces Armées Dahoméennes, dans sa séance du 27 juin 1968, a pris une décision unanime de confier au Docteur Emile Derlin ZINSOU, pour une durée de 5 ans au moins, les destinées de notre pays>>¹.

Ainsi apparut au sommet de l'Etat dahoméen un nouvel homme qui marquera par son empreinte, un pan de notre histoire nationale.

¹ Aube Nouvelle N°26 du 7 juillet 1968. P.1, extrait du discours radiodiffusé de lieutenant colonel Alphonse ALLEY le jeudi 4 juillet 1968.

CHAPITRE II : QUI EST EMILE DERLIN ZINSOU ?

Ce chapitre fera connaître le Président ZINSOU depuis son origine familiale à l'âge adulte en passant par sa jeunesse.

Section 1 : Essai de biographie.

La famille étant la cellule de base de toute société, le creuset d'où émane tout être humain, qui secrète et forge l'entièreté de la personnalité individuelle on ne saurait faire connaître un homme sans avoir recours à cette entité sociale. C'est pourquoi il nous semble nécessaire de jeter un faisceau de lumière sur la vie familiale de Emile Derlin ZINSOU, en vue de mieux faire sa connaissance.

Paragraphe 1 : La vie familiale de Emile Derlin ZINSOU.

A- De la famille à l'école.

Le 23 Mars 1918, une famille d'accueillait son premier né. Il s'agit de Emile Henri Derlin ZINSOU, affectivement surnommé Lolo par son père.

De Emile ZINSOU Bodé et de Dominga Dédé DURAND, Emile est l'aîné d'une famille polygame; il était très choyé par ses parents. M. ZINSOU Bodé, son Père était instituteur. « *Il n'avait pas une formation intellectuelle élevée, mais c'était un passionné de l'instruction et de la culture* »¹. Le dédain qu'il avait pour l'injustice avait fait de lui un ardent défenseur des droits des "indigènes", en période coloniale. Il était aussi un politicien car faisant partie des membres fondateurs du premier parti politique dahoméen, l'Union Progressiste Dahoméenne (U.P.D.).

Quant à madame ZINSOU Dominga Dédé née DURAND, elle était fille de Bernardin DURAND, qui avait pour nom d'origine DOMLAN. Le nom DURAND était donc un nom d'emprunt acquis par Bernardin chez son parrain, alors qu'il était aux études en Europe. Bernardin DURAND était l'interprète du corps expéditionnaire du Général Dodds, et le premier commissaire de la ville de Cotonou ; c'était lui qui a accompagné BEHANZIN en 1894 pour son départ en exil. « *Mme Dominga ZINSOU était très pieuse* ».

ZINSOU est le nom du grand-père de Emile Derlin , qui était un jumeau.

Quant au prénom Derlin accordé au petit Emile ZINSOU, il ne vient que du fon « *mê to*

¹ Emile Derlin ZINSOU lors d'un entretien le 20 Juillet 2003 au siège de la Commission Permanente de la Francophonie, Cotonou

wê yin dê, bô lin vi élo dô min mê », ce qui veut dire : « *c'est le père qui a désiré et a distingué cet enfant* ». D'origine Mahi de Koutago à Savalou, une partie de la famille ZINSOU s'était installée à Ouidah vers 1850 sous la direction de l'aïeul ZINSOU qui était un grand commerçant. Il habitait chez Bodé devenu un ami très lié. A force d'être appelé ZINSOU, l'ami de Bodé, il deviendra ZINSOU de chez Bodé, et après ZINSOU Bodé tout court.

Le père de M. Emile Derlin hérita ce nom et s'appellera Emile ZINSOU BODE. Définitivement établi à Ouidah il y vivait avec tous ses frères et sœurs.

Cette ville devient alors leur terre d'adoption, et constitue quelque peu aujourd'hui "une seconde origine" pour la famille ZINSOU, d'où la controverse ZINSOU de Savalou ou de Ouidah. Ainsi se présente la famille d'origine de M. Emile Henri Derlin ZINSOU.

Déjà à partir de cinq ans, Emile suivait son père, un instituteur qui se déplaçait dans le pays à chaque fois qu'il recevait une affectation. C'est ainsi qu'il était resté avec lui à Parakou et à Covè où il allait de temps en temps en classe, en tant que "fils du maître" suivre un peu tout ce qui s'y passait. De ce fait, il avait déjà acquis une certaine aptitude telle que la lecture, au niveau des études avant d'entrer à l'école primaire à l'âge de sept ans.

B- Cursus scolaire et universitaire.

Le jeune Emile Derlin avait des prédispositions naturelles pour les études. C'était un garçon intelligent. A cette qualité intrinsèque s'ajoutaient la rigueur et la sévérité de son père, comme lui-même l'a su bien signifier : « *Mon père était rigoureux et très sévère pour ceux qu'il aime. Alors, pour ses enfants, il était extrêmement sévère ; sa sévérité était en proportion de son amour et de son affection* »¹. Ce sont ces deux facteurs qui vont déterminer l'éducation et la formation de l'homme que nous connaissons aujourd'hui.

En effet, entré au cours d'Initiation (C.I.) à l'école primaire de Ouidah en 1925, il passa avec brio toutes les classes jusqu'au CM2. Reçu à l'Ecole Primaire Supérieure Victor BALLOT² alors qu'il n'avait pas douze ans comme l'exigeait le règlement en vigueur, il ne fut autorisé à intégrer cette école que l'année suivante, c'est-à-dire en 1931 après avoir passé à nouveau l'examen d'entrée. Il sortit major de cette école en 1934. Reçu premier de l'AOF pour entrer à l'Ecole Normale William PONTY de Gorée en cette même année, il choisit après la carrière médicale pour laquelle il entre à l'Ecole de Médecine de Dakar en 1936. Mobilisé en 1939 lors de la Deuxième Guerre Mondiale, il fit son service militaire pendant treize mois au bout desquels il fut démobilisé avec le grade de Sergent. En 1940, il sortit de l'Ecole de Médecine de Dakar nanti du diplôme de médecin.

¹ Entretien avec M. Emile D. ZINSOU . OP. Cit.

² Actuel Lycée Béhanzin de Porto-Novo

A la faculté de médecine de Paris en France, il soutint avec succès sa thèse de doctorat en 1953. Mais bien avant ce diplôme, M. Emile Derlin ZINSOU exerçait déjà la profession de médecin.

Paragraphe 2 : Emile Derlin ZINSOU : Un professionnel de la santé et père de famille.

A- Professionnel de santé.

Après avoir décroché son diplôme de médecin en 1940, M. Emile Derlin ZINSOU servit comme médecin à l'Hôpital Central d'Instruction de Dakar pendant quelques mois avant d'être affecté la même année à l'Ambulance de Cotonou où il travailla pendant sept ans en tant que médecin traitant. En 1947, une nouvelle affectation l'emmena au Centre Médical de Pobè où il fut nommé médecin chef. Alors qu'il était déjà élu conseiller à l'Assemblée de l'Union Française, il n'aura servi que pendant dix mois à ce poste.

Le Docteur ZINSOU a exercé aussi à Bongouanou en Côte d'Ivoire. Il a dirigé à partir de 1956 la clinique Bon Secours dont il était le propriétaire au quartier Scoa Gbéto à Cotonou.

D'après les informations recueillies, le Docteur ZINSOU était un médecin chevronné dont la sollicitude envers les malades était remarquable. Cependant, il se sera beaucoup plus donné à la politique qu'à sa profession par la suite.

Mais outre cette profession et son engagement politique, il était aussi un père de famille.

B- Père de famille

A l'âge de 27 ans, le jeune médecin Emile Derlin ZINSOU se maria avec Mademoiselle Florence Atayi GASPARD le 15 Avril 1944 à l'Eglise Notre Dame de Miséricorde de Cotonou. Mademoiselle Florence GASPARD est fille d'un administrateur français de Normandie ayant exercé au Dahomey, M. Paul GASPARD, et d'une mère togolaise. Elle est donc une métisse qui a le plus souvent vécu au Dahomey. De cette union sortirent cinq enfants dont trois garçons : Emile qui est libraire exerçant en France, Laurent, administrateur de société, et Alain qui travaille dans une société de transport en France. Quant aux filles, Agniola, représentante résidente du FNUAP¹, une institution spécialisée de l'ONU²



Emile Derlin ZINSOU

***Source :Archives de la
famille ZINSOU***

¹ Fonds des Nations Unies pour l'Aide à la Population.

² Organisation des Nations Unies.

à Madagascar, et Florence qui a une maîtrise en sciences économiques, et qui travaille pour son propre compte dans un établissement à caractère culturel à Cotonou .

Pour ces enfants, aujourd'hui adultes avec leur ménage respectif, la plus grande chance de la vie de leur père a été la rencontre avec une femme comme leur mère, Florence . Cette dernière, selon les enfants, est une femme « *franche, droite, très courageuse et d'une grande générosité* ». ¹ Elle représente la mère idéale pour eux.

Cependant, madame ZINSOU, ménagère, femme au foyer n'a pas toujours été en accord avec son mari sur sa manière de faire la politique qui consiste à se sacrifier quasi totalement, à y mettre son argent et tout son temps au point d'être souvent absent de la maison. Ce qui a fait que ses enfants estiment qu'ils ont beaucoup moins profité de leur père que des personnes extérieures à la famille. Mais « *il était un père écoutant, sévère, mais juste et bon. Il n'était pas du tout complaisant* » ².

La politique, passion du Docteur ZINSOU, selon sa petite famille, aura eu plus d'inconvénients pour elle que d'avantages. Elle n'en aurait récolté qu'amertume et ingratitude. Cependant, elle en est fière aujourd'hui, du fait qu'elle a acquis une renommée et qu'elle inspire aujourd'hui un profond respect. Mais pour en arriver là, il a fallu que le Docteur ZINSOU commence très tôt. Comment donc est-il entré en politique ?

Section 2 : L'Entrée en politique de Emile Derlin ZINSOU

On ne saurait situer d'une manière précise la date de l'entrée en politique de Emile D. ZINSOU, à en croire la réponse donnée par lui-même par rapport à cette question.

« *Je ne suis pas venu à la politique, je suis né dans la politique... La politique dans le meilleur sens de ce mot était, si je peux dire, en moi... cela remonte à une origine lointaine que je ne puis préciser* » ³. Seulement, étant donné qu'il était toujours avec son père qui « *s'était fixé pour but l'émancipation des Noirs* », il avait grandi dans cette ambiance où l'on parlait politique à tout moment. Ainsi a monté en lui un regain de nationalisme qui se traduisait par la lutte pour la justice, donc contre les abus du colonialisme.

¹ Madame Florence AHOUANMENOUE née ZINSOU au cours d'un entretien en son domicile, place des martyrs à Cotonou le Vendredi 17 Octobre 2003.

² M. Laurent ZINSOU au cours d'un entretien le mercredi 13 août 2003 en son domicile à Missèbo, Cotonou.

³ Entretien avec Emile Derlin ZINSOU.Op.Cit.

Paragraphe 1 : Emile Derlin ZINSOU dans la lutte contre le colonialisme.

A- Dénonciation des abus du colonialisme.

La lutte de Emile Derlin ZINSOU contre les abus du colonialisme s'était surtout menée par le biais de la presse, mais a commencé très tôt.

En effet, enfant aux côtés de son père, il suivait certainement quelque peu les débats politiques que ce dernier menait avec ses amis. Aussi, élève brillant et éveillé qu'il était, il constatait et notait les abus du colonialisme qui se manifestaient par les traitements peu orthodoxes infligés aux indigènes, et surtout l'inégalité et l'injustice sociales dont les colonisés étaient victimes à l'époque. Tout ceci a suscité le "petit ZINSOU" à écrire, déjà à quatorze (14) ans, le premier article de presse de sa vie, montrant qu'« *aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années* ». Cet article qui soulignait les insuffisances de l'école rurale populaire nouvellement créée dans le temps, n'a pu être publié que bien plus tard dans « *la Voix du Dahomey* ». C'était le début d'une lutte patriotique à la suite de Louis HOUNKANRIN, Marc Tovalou QUENUM, WANILO le fils du roi BEANZIN, et tant d'autres. La presse étant le seul moyen de masse autorisé, par lequel les intellectuels pouvaient dénoncer les injustices coloniales, Emile D. ZINSOU en avait abondamment profité. Il a eu à œuvrer pour la création et la parution de plus d'un journal influent en AOF à l'époque : « *LE PROGRESSISTE* » dont il était le Directeur ; « *L'ETENDARD* », le quotidien du combat des progressistes dont il était le fondateur Directeur avec M. Paulin TALON, directeur de publication ; « *L'EVEIL DU BENIN* » devenu « *L'EVEIL DE L'AFRIQUE* » dont il était le fondateur Directeur en 1952, et « *ALLIANCE NOUVELLE : UNION FRANCAISE* » dont il était co-directeur. Il fut aussi rédacteur en chef de « *LA VOIX DU DAHOMEY* » en 1945. Il eut beaucoup d'articles à son actif. Celui intitulé « Ouvrez vos fenêtres », critique de l'administration coloniale, publié dans « *L'EVEIL DU BENIN* » n°3 du 1^{er} juillet 1952 est assez célèbre. Peut être aussi cité l'article « Sans passion ni haine » dans lequel il faisait campagne pour l'UPD à la veille des élections du 5 janvier 1947, publié dans « *LA VOIX DU DAHOMEY* » n°157 de janvier 1947, ou encore « L'UDD et Daho matin n'ont vraiment pas la chance » publié dans « *L'ETENDARD* » n° 396 du 26 décembre 1959. Tous ces journaux ont eu pour cheval de bataille, d'abord la lutte contre les abus du colonialisme, ensuite la lutte pour l'autonomie interne des territoires africains et enfin la lutte pour l'indépendance. Mais la lutte ne s'était pas arrêtée à la presse, elle a continué dans les partis politiques.

B- Militant de partis politiques et représentant du Dahomey avant l'indépendance.

A l'instar des autres territoires de l'AOF, le Dahomey ne pouvait plus continuer avec les comités électoraux pour constituer une assise politique pouvant garantir la transition vers l'indépendance. Ainsi les tenants de la vie politique de l'époque dont M. Emile Derlin ZINSOU, s'étaient lancés dans la création des partis politiques.

1- L'Union Progressiste Dahoméenne (UPD).

Avec MM. Sourou Migan APITHY, AZANGO, son père Emile ZINSOU Bodé et d'autres personnalités, Emile Derlin ZINSOU œuvra pour la création de l'Union Progressiste Dahoméenne, le tout premier Parti politique du Dahomey dont le congrès constitutif eut lieu les 5,6 et 7 Avril 1947.

Ce parti politique lui servira de bannière pour se faire élire conseiller à l'Assemblée de l'Union Française en 1947, puis en 1953 ; deux mandats au cours desquels il occupa successivement les fonctions de questeur et de vice-président.

Proposé avec M. René DEROUX comme candidat à l'Assemblée Nationale Française en juin 1951 où il fallait deux députés dahoméens, il sera battu par Sourou Migan APITHY et Hubert MAGA qui, à la veille des élections, suite aux dissensions, ont claqué la porte de l'UPD pour se présenter, respectivement sur la liste de l'Union Française¹ et celle du Groupement Ethnique du Nord (GEN), un parti d'obédience régionaliste du Septentrion créé par Hubert MAGA.

Grâce à l'alliance entre le Bloc Populaire Africain (BPA)² et l'UPD, Emile D. ZINSOU tentera encore d'obtenir son billet pour l'Assemblée de l'Union Française par le biais des élections de 1953, cette fois-ci avec M. AHOMADEGBE, candidat du BPA.

Les nombreuses mésententes et contestations de Juin 1951 à la veille des élections de l'Assemblée Nationale Française, et après les élections à l'Assemblée Territoriale, ont emporté l'UPD.

¹ Dénomination donnée par M. APITHY à sa liste aux élections à l'Assemblée Nationale Française 1951 en attendant de mettre en place sa propre formation politique.

² Parti créé par Emile POISSON et Justin T. AHOMADEGBE suite aux mésententes nées dans l'UPD entre APITHY et AHOMADEGBE de la contestation de leur candidature aux élections à l'Assemblée de l'Union Française en 1953.

2- L'Union Démocratique Dahoméenne (UDD).

Par la suite en Juillet 1955, le Docteur E.D. ZINSOU, sollicité par M. Bonaventure DJIVOESSE, alors qu'il était sénateur à Paris, participa à la création de l'Union Démocratique Dahoméenne avec Justin Tomètin AHOMADEGBE, l'initiateur du parti. Ce parti qui se donnait pour but, comme il était notifié dans ses statuts « *de grouper et d'unir les habitants de ce territoire en vue de la réalisation d'un programme rapide d'émancipation des populations intéressées et d'élevation de leur standard de vie* »¹, a atteint ses objectifs. C'était un parti d'obédience nationale qui arrivait à obtenir des voix sur toute l'étendue du territoire national, lors des élections. Il était d'ailleurs le seul après l'UPD quand elle n'était pas encore décimée par les divisions régionalistes et opportunistes, contrairement au PRD dont l'audience ne dépassait guère Savalou, et le RDD² qui se cantonnait au Nord. C'est ce que le Professeur Maurice Ahanhanzo GLELE mentionnait à travers un effort d'analyse politique en écrivant : « *on s'aperçoit que l'UDD, grâce à son organisation, a survécu à tous les changements politiques et apparaît comme le seul parti profondément implanté au Dahomey* »³, en témoignent les résultats des élections législatives du 02 Avril 1959 où ce parti obtint 80% des voix dans le Nord-ouest, bien que ce fut le fief du RDD.

Mais l'UDD a souffert des malentendus au sein de ses instances dirigeantes. Ce fut à propos de son adhésion au Rassemblement Démocratique Africain (RDA).

En effet, l'UDD étant farouchement opposé au PRD de S.M. APITHY, un parti qui bénéficiait de l'appui de l'administration coloniale, M.J.T. AHOMADEGBE, un des membres fondateurs lui cherchait un soutien dans la sphère sous régionale ou continentale. Or à l'issue des élections du 02 Janvier 1956⁴ en Afrique Noire, M. Félix Houphouët BOIGNY, fondateur et Président du Rassemblement Démocratique Africain (RDA)⁵, devint membre du gouvernement français. Alors, s'affilier à un tel parti qui a des visées régionales africaines, et sous la bannière d'un homme qui a une audience dans le gouvernement français, serait un grand atout et une grande défense pour l'UDD, pensaient du moins, M. AHOMADEGBE et le comité directeur.

Mais les autres membres influents du parti ne l'entendaient pas ainsi. Emile D. ZINSOU et Alexandre ADANDE s'y étaient farouchement opposés, car ne voulant pas que l'UDD soit inféodée au RDA. Le Docteur E.D. ZINSOU aura déclaré : « *je suis membre de*

¹ GLELE, Maurice Ahanhanzo. Op. cit. P. 134

² Rassemblement Démocratique Dahoméen, parti créé Hubert MAGA sur les cendres du GEN.

³ GLELE, Maurice Ahanhanzo. Op. cit P.143-144

⁴ Elections pour le représentant de l'AOF dans le gouvernement français

⁵ Parti visant l'union africaine dans une fédération et cherchant donc à réunir tous les partis des colonies française avec pour siège en Côte-d'Ivoire

l'UDD, mais je refuse d'être UDD-RDA¹ ». Cette décision a été source de haine nourrie par les militants UDD de Cotonou et de Ouidah envers sa personne, alors qu'il avait toujours été acclamé partout par ceux-ci. Ceci a entraîné des mésententes au point où MM Philippe YACE et OUEZZIN COULIBALY , deux envoyés du RDA, vinrent consoler les protagonistes. Suite aux négociations tenues en Avril 1956 et auxquelles avaient pris part MM. Paul HAZOUME, E.D. ZINSOU, Joseph AGUESSY ainsi que les deux représentants RDA, il était convenu une mise en veilleuse provisoire de la décision d'affiliation au RDA afin de travailler d'abord à la consolidation et à l'organisation du parti sur le plan national.

Mais le Président AHOMADEGBE durcit sa position et devint intraitable sur la décision antérieure. Dans cette logique le comité directeur de l'UDD publia le manifeste d'affiliation au RDA. Ce qui a donc entraîné la démarcation de MM. ZINSOU et ADANDE de l'UDD-RDA quand bien même, ils demeuraient UDD. Cette aile sera plus tard désignée sous le nom de UDD-convention, par référence à la Convention Africaine, fondée en 1956 à Dakar, parti fédéraliste créé par M. Léopold Sédar Senghor, auquel cette aile dissidente s'était affiliée.

En 1955, M. E. D. ZINSOU avait réussi à briguer le poste de conseiller de la République sous l'étiquette d'Indépendant d'Outre Mer.

Après la démission de APITHY, alors Vice Président du conseil de gouvernement, suite aux soulèvements populaires dus au licenciement de cent quatre ouvriers de la SHMD² le 24 Janvier 1958, et suite à l'échec des négociations politiques visant à dénouer la crise, les autres tendances politiques représentées à l'Assemblée Territoriale s'étaient entendues pour isoler le PRD qui était majoritaire. En fait, de quoi était-il question ?

En effet, le PRD, avec ses 35 sièges sur un total de 60 à l'Assemblée Territoriale , a pu hisser M. S. M. APITHY à la Vice-Présidence du Conseil de gouvernement, et était devenu le "tout puissant" parti du Dahomey. Par ce biais, M. APITHY cherchait à imposer ses idées aux autres formations politiques. C'est pour cela que le 13 Février 1958, l'opposition parlementaire formée par le RDD, l'UDD-RDA et les non-inscrits tels MM. E.D. ZINSOU, Valentin A. DJIBODE, Ignacio PINTO et d'autres ont créé le Front d'Action pour la Démocratie (FAD). Cette formation était en effet une coalition entre le RDD, l'UDD-RDA, et l'UDD convention, créée « *pour faire face au danger qui menace l'avenir du pays* » et dans « *le but de faire respecter les principes de la démocratie et de sauvegarder les intérêts de toutes les régions du territoire* »³.

¹ GLELE, Maurice Ahanhanzo. Op. Cit P140.

² Société des Huileries Modernes du Dahomey

³ GLELE, Maurice Ahanhanzo.Op.Cit.

3- Les partis progressistes (PPD – PRA et PPD – PFA).

Un mois plus tard, le 26 Mars 1958 à Dakar au Sénégal, naissait un parti sous régional se donnant pour vocation d'unir tous les autres partis politiques de l'AOF. Seul le RDA qui avait en fait la même envergure, et qui lui ressemblait à travers son programme d'action, ne faisait pas partie de cet ensemble. Il s'agit du PRA où étaient présents tous les grands partis du Dahomey à l'exception de l'UDD-RDA.

Ceux-ci s'étaient rassemblés sous le nom de Parti Progressiste du Dahomey, section territoriale du Parti du Regroupement Africain (PPD-PRA) avec pour Secrétaire Fédéral le Docteur Emile D. ZINSOU. Les délégués de ces différents partis s'étant regroupés au parlement dans un même groupe parlementaire, n'était resté isolé que l'UDD-RDA, ce qui a changé la configuration politique de l'Assemblée Territoriale avec 53 conseillers territoriaux y compris ceux du PRD de M. APITHY, contre 07 de l'UDD de M. AHOMADEGBE. Cependant, l'UDD, à l'issue de sa réunion du 14 Avril 1958 à Porto-Novo, souhaitait encore le maintien du FAD dans lequel elle pouvait se retrouver avec tous les autres partis du PPD-PRA autre que le PRD.

Le 02 Juillet 1958, l'Assemblée Territoriale a formé le troisième gouvernement de la loi cadre.

Avec l'appartenance désormais du vice-président M. APITHY au PRA, ce gouvernement devient d'obédience PPD. En dehors des membres du PRD dont le Vice-Président lui-même et ceux du RDD dont M. MAGA comme ministre du travail et des Affaires Sociales, il y avait MM. Ignacio PINTO à la Fonction Publique, Alexandre Sènou ADANDE à l'agriculture et au paysannat, et Emile Derlin ZINSOU à l'économie générale, tous de l'UDD tendance convention. L'UDD-RDA était, bien évidemment absente de ce gouvernement. Mais ses démonstrations de force et ses réunions intempestives avaient pris l'allure de défis régulièrement lancés au PPD-PRA. Ceci a poussé M. Emile D. ZINSOU, Secrétaire Fédéral de la coalition à organiser une conférence publique avec pour titre « VOUS ETES DES TRAITRES ». Mais les membres de l'UDD-RDA l'en empêchèrent, ce qui a perturbé quelque peu la paix sociale. Cependant, ZINSOU finit par organiser les 27 et 28 Juillet 1958 le premier congrès du PRA à Cotonou.

Pourtant, cette coalition PPD-PRA n'était pas partie pour faire long feu. Le vent politique qui soufflait irrémédiablement vers les indépendances l'emportera.

En effet, lors de son congrès des 06 et 07 Septembre 1958 à Parakou où le PPD allait choisir une option pour aller au référendum du 28 Septembre 1958, les membres de ce parti devaient normalement accorder leurs voix sur le mot d'ordre du PRA qui était « *l'indépendance inconditionnelle* », c'est-à-dire le NON, mais ne l'ont pas pu, tant les avis

étaient divergents. Cette situation a amené la Conférence Fédérale du PRA réunie à Niamey, à laisser la liberté à chaque section territoriale de voter selon ses réalités internes. Ainsi, après avoir, au prime abord fait campagne pour le NON, alors que d'autres membres la faisaient pour le Oui, le oui a fini par l'emporter, grâce au changement d'avis du grand nombre dont MM. APITHY, ZINSOU...

Cependant, c'est le lieu de noter que malgré les divergences du congrès de Parakou, le Docteur Emile Derlin ZINSOU rapporteur de la Commission économique du parti a pu définir une doctrine économique pour le Dahomey, celle du socialisme adapté à l'Afrique, nettement décalé du socialisme scientifique. Le PPD-PRA s'étant disloqué après le référendum de Septembre 1958 sans atteindre ses objectifs, le Docteur Emile D. ZINSOU a fondé un autre parti similaire. Il s'agissait du Parti Progressiste Dahoméen, section dahoméenne du Parti de la Fédération Africaine (PPD-PFA) créé par un congrès constitutif tenu le 09 Octobre 1959 à Cotonou, mais sur fond de violence. Du reste, l'UDD-RDA n'approuvait pas les idées de ce parti naissant, car il prônait, comme l'ex PPD-PRA l'indépendance immédiate, et l'évolution de l'AOF dans un même Etat fédéral, idée qui fut d'ailleurs savamment défendue par M. Emile D. ZINSOU lors d'une conférence sur le thème « *Unité et indépendance pour quoi faire ?* ». Au cours de cette conférence, M. Emile D. ZINSOU a d'abord développé et critiqué longuement les arguments tels que l'« *impréparation des cadres, des moyens économiques et financiers, l'incapacité d'entretenir une armée et une diplomatie* » que brandissaient les opposants du PPD-PFA, avant de déclarer que « *c'est avec l'indépendance que tout commencera* ». Il a aussi démontré et soutenu que sur le plan technique, l'obtention de l'indépendance était une opération réalisable pour le Dahomey.

4- Le Parti Nationaliste Dahoméen (PND) et le Parti Dahoméen de l'Unité (PDU).

Le combat a continué plus profondément au sein du Parti Nationaliste Dahoméen (PND) né en 1959, en coalition avec le PRD qui a préalablement été contraint d'accepter des conditions d'adhésion à lui imposées par le PND. De ce parti, M. ZINSOU, a été élu Secrétaire Général. C'est avec lui qu'il remportera le combat de l'indépendance le 1^{er} Août 1960.

A la veille des élections législatives et présidentielles de Novembre et Décembre 1960, une volonté d'union poussera le 13 Novembre 1960 MM. ZINSOU et APITHY du PND à se joindre au RDD de M. MAGA pour former le Parti Dahoméen de l'Unité (PDU). Comme son nom l'indique bien, ce parti avait un but ultime : l'unité.

Ces quelques lignes tirées de son programme le démontrent bien :

- sa vocation essentielle est le regroupement et le rassemblement de tous les nationaux dahoméens ;
- il combat le régionalisme sous toutes ses formes ;

- il travaille à la consolidation de l'indépendance du Dahomey et à la sauvegarde de l'unité nationale ;
- il affirme sa détermination de contribuer à la réalisation de l'unité africaine.

De ce programme, il ressort la volonté de bâtir une nation dahoméenne unie, et l'attachement ferme à l'unité africaine qu'avaient fait échouer les indépendances précipitées et émiettées attribuées par la France.

Avec ce programme, le PDU a su atteindre ses objectifs en grande partie du moins, sur le plan national. Les élections du 11 Décembre 1960 le prouvent avec les 69% des suffrages exprimés contre 31% pour l'UDD. A la faveur de ces élections, le Président ZINSOU a été élu député à l'Assemblée nationale. Le PDU sera dissout par la révolution du 28 Octobre 1963 proclamée par le colonel Christophe SOGLO.

Au terme de ce parcours politique du Docteur Emile D. ZINSOU pendant la période coloniale et à l'ère des indépendances, force est de constater que l'homme ne se retrouve que dans les partis politiques d'obédience nationale du moins quand ils n'ont pas encore d'élan régionaliste. Ainsi, a-t-il défendu des idéaux comme la justice, le progrès et l'unité africaine, d'où la fédération pour laquelle il s'était donné de toutes ses forces pour la réussite. Mais hélas, l'Afrique a été morcelée pour bien être exploitée, même après les indépendances. La fidélité à ses opinions politiques, lui permettait d'avoir une liberté, en vertu de laquelle il n'hésitait pas à se démarquer de ses alliés ou de ses amis politiques, à chaque fois que la piste d'entente de départ n'était plus suivie par eux, ce qui lui occasionnait quelques fois des inimitiés.

De même, M. ZINSOU s'affirme le plus réaliste possible dans sa lutte politique, pour ne pas embarquer les populations dans une illusion sans lendemain.

Ces différents éléments ajoutés à l'intellectualisme, au brio et surtout à la rigueur lui ont valu des nominations à divers postes influents du Dahomey à partir du moment où ce dernier est devenu un Etat souverain.

Paragraphe 2 : Emile Derlin ZINSOU au service du Dahomey Indépendant.

Le référendum de Septembre 1958 a renforcé le pouvoir aux mains des politiciens dahoméens, qui pouvaient désormais conduire les destinées du Dahomey au sein d'un gouvernement provisoire.

En ce moment, vu le talent intellectuel et moral, ainsi que le militantisme politique du Docteur Emile Derlin ZINSOU, il a été sollicité au Dahomey pour servir dans ses institutions internes.

A- Fonctionnaire de l'Etat.

Après avoir représenté le Dahomey dans les différentes institutions politiques externes où il avait déjà fait ses preuves, M. Emile Derlin ZINSOU sera appelé à servir le pays au sein des institutions étatiques. C'est ainsi qu'en Juillet 1958, il a été désigné Ministre de l'Economie Générale par M. SOUROU M. APITHY, alors Premier Ministre du Dahomey naissant. A ce titre il était aussi chargé du plan. Et bien que n'étant pas économiste de formation, il a pu diriger ce ministère, et mettre au point des stratégies et lignes d'action économique fiables pour le Dahomey.

Après l'indépendance, et dès la création de la Cour Suprême du Dahomey en 1960, le président MAGA le nomma le 29 Décembre 1960 par décret N° 382PCM ,président de cette jeune institution dont il a su poser les bases et assurer la notoriété. Il a eu à cumuler ces fonctions avec celles d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Dahomey à Paris à partir du 21 juillet 1961 ; il fut d'ailleurs le premier pour le nouvel Etat Dahoméen. A ce titre, il a eu à défendre les intérêts dahoméens en France avec dévouement et grand intérêt.

En février 1962, il devint ministre des affaires étrangères dans le deuxième gouvernement MAGA. A ce poste qu'il a occupé jusqu'en Décembre 1967, il a prouvé tout son talent, son dynamisme et son savoir faire en matière diplomatique.

Ces différents postes occupés lui ont permis une ascension politique remarquable. A travers son dévouement au service du pays, il a fait transparaître ses ambitions pour le jeune Etat dahoméen, qui se cherchait.

B- Vision politique et actions.

La vision politique du Docteur Emile Derlin ZINSOU est nettement ressortie par les actions qu'il a eu à mener à chacun des postes occupés. Ainsi, en 1958, son désir de voir un Dahomey prospère, libre et indépendant, en fédération parfaite avec les autres Etats francophones, de l'Afrique transparaissait à travers son plan économique qui prônait un socialisme adapté aux réalités africaines, nettement distinct du socialisme scientifique. Ce plan prévoyait entre autres, la collectivisation des moyens de culture qui sont en réalité les moyens de production en Afrique, le développement permanent des syndicats agricoles et des chambres d'agriculture, la création de banques populaires et l'assainissement des méthodes financières en vue d'aider les agriculteurs, ainsi que l'africanisation des cadres. Tout ceci s'inscrit dans l'objectif de cultiver des produits de qualité. Ce plan avait été présenté lors du congrès du PPD-PRA le samedi 6 Septembre 1958 à Parakou.

Son œuvre à la Cour Suprême a été la mise en place d'une base solide qui puisse rendre crédible cette nouvelle institution très importante pour "l'appareil étatique". Celle-ci devait garantir l'approfondissement de la démocratie à travers la transparence des élections, le contrôle et la sanction de l'exercice du pouvoir d'Etat, le contrôle du pouvoir judiciaire par cassation, le contrôle de tous les pouvoirs publics par la vérification de leurs comptes avec des décisions qui ne sont susceptibles d'aucun recours. La Cour Suprême est la conseillère du gouvernement en matière administrative et juridictionnelle, elle est la plus haute juridiction de l'Etat. Le Docteur ZINSOU avait donc œuvré au choix d'éminents magistrats, d'une haute technicité tels que MM. BOURCELLIN, BERNARD ; DOREL ; MAHE et M. LINVAL qui était le Procureur Général. Ceux-ci ont contribué à la noblesse et au prestige de la Cour Suprême de par leurs qualités professionnelles.

En tant qu'ambassadeur du Dahomey à Paris, il s'était préoccupé du maintien des liens d'amitié et de coopération qui existaient désormais entre le Dahomey et la France. Il était nécessaire de renforcer ces liens tout en œuvrant à la garantie de liberté et d'indépendance du Dahomey par rapport à l'ancienne puissance coloniale.

Les ambitions politiques du Docteur ZINSOU, bien qu'ayant toujours été claires, se sont encore fait remarquer quand il était Ministre des Affaires Etrangères. Il fallait le voir à l'œuvre au lendemain des indépendances où, le regroupement des "Etats neufs" pour une intégration forte était nécessaire afin de faire face à leurs nombreux problèmes. Il s'agit du Conseil de l'Entente*, de l'Union Africaine et Malgache (UAM) devenu Organisation Commune Africaine et Malgache (OCAM) en Février 1969, des coups d'Etat perpétrés çà et là en Afrique. Et M. Jacques ADANDE* de témoigner : « *je l'ai vu négocier fermement avec le président Kwame N'KRUMAH sur le Togo après l'assassinat de Sylvanus OLYMPIO, dans le souci de préserver les intérêts du jeune Etat ; ... tenir tête à ses amis Français, ministres en exercice, chaque fois que ce qu'il croyait être les intérêts dahoméens étaient en jeu, au point d'hypothéquer son propre destin et avenir politique* »¹.

Il en ressort que l'homme était tout aussi animé d'un nationalisme, d'une passion et d'un savoir faire remarquables par rapport aux préoccupations africaines. Et « *ce qui alimentait et nourrissait son éloquence et son brio unanimement reconnus, c'était son nationalisme intransigeant, sa passion pour l'Afrique, sa fougue et son obstination quand il était convaincu de la justesse de la cause qu'il défendait* »². Cette fougue pour l'unité africaine a été certainement à l'origine de la proposition du nom de la plus grande organisation d'intégration africaine (OUA)³ dont toute la Nation dahoméenne, aujourd'hui béninoise est

* Créé le 29 Mai 1959

* Jacques ADANDE, Directeur des Affaires Diplomatiques à l' UNICEF

¹ ADANDE , Jacques in hommage au Docteur Emile Derlin ZINSOU, ancien Ministre des Affaires Etrangères

² Idem

³ Devenu Union Africaine en Juillet 2000.

fière de ce que ce nom est dû à un valeureux et talentueux compatriote. Néanmoins, il était souvent accusé d'être un "valet de l'Occident", certainement à cause de ses amitiés très poussées avec de célèbres hommes politiques français, François MITTERAND, Jacques FOCCART, Françoise GIROUD, Jacques Servan SCHREIBER ... Mais était-il animé d'un suivisme et d'un chauvinisme idéologique ?

Certes non, car, l'homme aurait toujours fait preuve d'une liberté qui lui permettait d'apprécier les situations à leur juste valeur, et avec réalisme. Aussi « *il ne fut jamais un tiers mondiste et un non aligné forcené* », mais ses positions ne seraient pas non plus animées d'une « *soumission résignée à une vassalisation* » et un alignement aveugle derrière l'Occident.

Ce sont certainement les qualités et les réussites de M.E. ZINSOU qui lui auraient permis de rester à ce poste ministériel pendant cinq ans, et dans plusieurs gouvernements successifs, quand on connaît l'instabilité politique qui prévalait au Dahomey à cette époque. Ainsi, le Docteur Emile Derlin ZINSOU reste l'un des meilleurs, l'un des plus prestigieux et talentueux cadres et fonctionnaires que l'Etat dahoméen ait connu.

Aussi ne devons-nous pas oublier que dans toutes ses actions, il y avait un leitmotiv : le progrès, l'unité et l'indépendance réelle du Dahomey, donc de l'Afrique toute entière.

Telles étaient la vision politique et les actions du Docteur Emile Derlin ZINSOU qui ont favorisé à plus d'un titre son ascension politique au Dahomey.



Emile Derlin ZINSOU, Président de la COUR SUPREME en 1960

Source : Archives de la famille ZINSOU

Deuxième partie :
L'ASCENSION POLITIQUE DU DOCTEUR
EMILE DERLIN ZINSOU

CHAPITRE I : LE COUP DU DESTIN :EMILE DERLIN ZINSOU A LA MAGISTRATURE SUPREME DU DAHOMEY

L'ascension politique du Docteur ZINSOU a été marquée par son accession au pouvoir d'Etat. Elle a été guidée par certains événements et circonstances de l'époque.

Section 1 : Circonstances de désignation, gestion et réalisations

Paragraphe 1 : Circonstances d'accession au pouvoir et gestion des affaires de l'Etat



**Emile Derlin ZINSOU,
Président de la République
du Dahomey, le 17/07/1968**

Le Docteur Emile Derlin ZINSOU a accédé au pouvoir d'Etat dans des circonstances particulières.

A- L'accession au pouvoir d'Etat.

1 - Situation politique et socioéconomique à l'époque

Comme nous l'avons brièvement souligné plus haut, notamment dans le bref aperçu historique du Bénin, ce n'est que trois ans après l'indépendance du Dahomey qu'il a été porté atteinte à la légalité constitutionnelle démocratique avec la prise du pouvoir par l'armée en la personne du Général Christophe SOGLO. Mais rétablie, cette légalité n'a pu perdurer, à cause de la division des leaders politiques. Avec la succession des coups d'Etat, le colonel Alphonse ALLEY parvint au pouvoir le 17 Décembre 1967 avec « *les jeunes cadres* » de l'armée qui était toute aussi divisée en ce qui concerne la gestion du pouvoir. Le capitaine Mathieu KERÉKOU l'a su bien montrer à travers sa déclaration le jour de l'investiture du Docteur Emile Derlin ZINSOU en affirmant : « *...devant la persistance des querelles, rivalités, oppositions stériles, devant le marasme économique et financier, l'échec patent des chefs militaires responsables, en un mot, face au péril grave que courait la nation, les jeunes cadres de l'armée, confiants que la responsabilité de l'armée toute entière est engagée, ont décidé dans l'intérêt supérieur de la nation d'assurer eux-mêmes les responsabilités du pouvoir afin de rétablir la situation, restaurer l'autorité et la dignité de la nation. Les jeunes cadres de l'armée ont aussi affirmé à maintes occasions de restituer le pouvoir aux civils dans un délai de six mois* »¹.

¹ Déclaration du Commandant Mathieu KERÉKOU, Président du Comité Militaire Révolutionnaire, lors de la cérémonie d'investiture du Dr Emile Derlin ZINSOU, le 17 Juillet 1968.

On remarque donc aisément que les jeunes cadres militaires s'étaient donné un délai pour « rétablir la situation ». Au cours de ce délai qu'ils s'étaient fixés, des actes susceptibles de « remettre la nation sur les rails » ont été posés.

En effet, un comité constitutionnel a été mis en place. Il avait pour tâche d'élaborer un projet de constitution. La nouvelle constitution soumise au référendum le 31 Mars 1968 a été approuvée par 846.521 voix pour et 71.695 contre, avec un taux de participation de 82,62%. Il sera suivi des élections présidentielles le 05 Mai 1968, invalidées à cause du faible taux de participation (26%), dû certainement à l'élimination de la candidature des trois grandes figures charismatiques de la politique dahoméenne à l'époque, tenues responsables de toutes les dérives politiciennes constatées jusque là. Il s'agit des présidents APITHY, AHOMADEGBE et MAGA. Une nouvelle difficulté venait de naître dans l'évolution politique du pays. Pour la résoudre, les jeunes cadres de l'armée ont sollicité le concours de toutes les couches socio professionnelles, politiques et religieuses de la nation autour d'une table de réflexion et de négociation en vue de trouver une solution, ce qui a échoué.

La situation politique en déconfiture a joué sur tous les secteurs de la vie économique et sociale.

En effet, la production agricole a baissé. Le secteur secondaire embryonnaire, préparant son essor, s'était stagné à cause du manque de capitaux étrangers. Le pays étant réputé instable au point de vue politique, aucun investisseur ou opérateur économique ne s'y intéressait pratiquement. Aussi la France, principal partenaire du Dahomey avait-elle interrompu sa coopération. Quant au secteur tertiaire, il végétait dans l'immobilisme et la résignation des commerçants et syndicats, ne sachant plus à quel saint se vouer. Le budget de l'Etat, excédentaire en 1958 était devenu dramatiquement déficitaire, malgré les subventions d'équilibre de la France depuis 1959. Le nombre de fonctionnaires avait doublé, et l'Etat employait sous sa charge avec une balance économique déficitaire. En un mot, le « *marasme économique et financier* » était une réalité patente, à en croire les propos de M. Virgile TEVOEDJRE dans sa lettre intitulée : « *Aux urnes, Citoyens, en faveur du nouveau régime* », adressée depuis Washington au peuple dahoméen. Il affirmait en effet : « *le peuple dahoméen a faim, les travailleurs dahoméens assistent, impatients à la réduction de leur pouvoir d'achat, la jeunesse des villes se presse sans espoir sur nos quelques chantiers qui pavoisent 'pas de débouché', les paysans dahoméens assistent avec étonnement à cette lutte stérile des notables de la politique qui semblent ne pas comprendre les messages pourtant éloquentes des déshérités de toujours* ».

Le Dahomey avait même cherché à s'appuyer sur la solidarité des pays frères africains, mais en vain. C'était du moins le compte rendu de la réunion du conseil d'administration de l'Union Monétaire Ouest Africaine tenue à Paris le 09 Mars 1968, à laquelle le Ministre des Finances M. Pascal CHABI KAO a représenté le Dahomey.

Selon ce compte rendu, le ministre CHABI KAO aurait présenté la situation financière critique du Dahomey à ses pairs de l'Union, tout en demandant de leur part une créance pouvant aider son gouvernement à se relever un temps soit peu de ses problèmes financiers. Mais contre toute attente, leur réponse a été négative, les uns tenant compte de leurs problèmes particuliers, les autres, de la position de la France vis à vis du Dahomey ; ce qui a fait dire au ministre dahoméen : « *la solidarité entre pays africains est pour l'instant un vain mot.* »¹. L'amertume du gouvernement militaire était manifeste. Aussi, le Chef de l'Etat, dans un message à la Nation, demandera aux Dahoméens de ne compter que sur eux seuls.

Sur le plan politique, « *en désespoir de cause, les officiers dirigeants, soucieux de trouver une issue à peu près acceptable à tous, vont chercher un quatrième homme, celui qui n'a jamais exercé le pouvoir et n'en possède pas moins une forte audience personnelle, Emile Derlin ZINSOU, dont le jour de gloire est arrivé*² ». Nous pouvons alors déduire, que le Docteur ZINSOU était pour les militaires, « *la solution de rechange valable, l'homme neuf et d'envergure, l'homme d'expérience* »³ qu'il fallait pour sortir le Dahomey du gouffre dans lequel il était plongé; c'était pour eux la solution idéale. Si l'on considère le parcours politique de l'homme, ses compétences en la matière, son évolution intellectuelle, et son jeune âge (40 ans), si l'on éliminait les trois leaders charismatiques de l'époque, comme le voulaient les militaires, et en dehors de Léon BOISSIER Palun et de Ignacio PINTO qui étaient apparus un peu plus vieux pour eux, il ne restait que lui pour accomplir la tâche de redressement et de réconciliation nationale qui s'imposait.

Pourtant, ce choix aura suscité beaucoup de remous et d'interprétations dans les milieux politiques dahoméens, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Cependant le docteur Emile Derlin ZINSOU, face à une tâche aussi noble et exaltante, n'a pas marchandé son accord. Mais il a énoncé des principes et pris des engagements vis-à-vis de l'armée et des Dahoméens lors de son investiture.

2 – Investiture, recommandations et engagements.

Le matin du 17 Juillet 1968 annonçait une nouvelle journée, celle qui, selon la majorité des Dahoméens, allait ouvrir une nouvelle ère après tant d'années de faiblesse, d'instabilité et de division politique. A la salle des fêtes du palais de la Présidence de la République, tous les corps constitués de la nation étaient présents: le gouvernement du lieutenant colonel ALLEY

¹ ANONYME « la solidarité est un vain mot ».

In Agence France Presse du 16 Mars 1968.

² CORNEC, Jacques (le). La calebasse dahoméenne ou les errances du Bénin : du Dahomey au Bénin

³ Entretien avec le Professeur Jean PLIYA, Cotonou, Juillet 2003.

au complet, le comité militaire révolutionnaire, les membres du corps diplomatique, toutes les personnalités civiles et religieuses du pays.

Après l'exécution de l'hymne national par la fanfare de la gendarmerie nationale respectivement à l'entrée du Docteur Emile D. ZINSOU (par erreur du protocole) et du lieutenant colonel Alphonse ALLEY, le capitaine Mathieu KERKOU, président du Comité Militaire Révolutionnaire, prit la parole et après les vingt et un coups de canon, fit un bref exposé des raisons ayant poussé les jeunes cadres de l'armée à prendre le pouvoir le 17 Décembre 1967, des réalités socio-économiques et politiques du pays, et de toutes les tractations ayant amené les militaires au choix du Docteur Emile D. ZINSOU.

Il proclama la dissolution du gouvernement provisoire, annonça la disparition du Comité Militaire Révolutionnaire pour le 1^{er} Août 1968 avec le retour des militaires à la caserne. Après cela il invita le Docteur Emile D. ZINSOU à prêter serment.

Avant le nouveau président, le lieutenant colonel Alphonse ALLEY a prononcé une allocution dans laquelle il lui fit des recommandations et lui énonça les attentes de l'armée et du peuple dahoméen tout entier. Il s'agit de :

- mener pleinement une politique de redressement dans la réconciliation nationale ;
- assurer la restauration de l'autorité et du prestige de l'Etat.

Ces deux recommandations résumaient les grandes tâches qui attendaient le nouveau président, tant sur le plan politique que sur le plan économique, avec tous les maux qui minaient le pays. Mais l'homme choisi a derrière lui une expérience indéniable en politique, et une audience internationale à laquelle sa grande capacité de négociation donnerait sûrement un coup de pouce remarquable.

De plus, l'armée l'assurait de son « *appui total et son soutien indéfectible* »¹. Mais était-ce réellement le cas ? L'avenir le dira.

Face à la situation du Dahomey, le Docteur Emile D. ZINSOU, ultime "choix" des militaires, ne pouvait pas refuser de servir la nation, quand bien même cette désignation n'était pas prévue par la constitution du 31 Mars 1968. Il est d'autant plus conscient de cette situation que dans son allocution, il dira : « *les périls sont grands qui menacent notre pays, puisqu'il s'agit de son existence même en tant qu'Etat...Ce à quoi il aspire (le peuple dahoméen) ardemment, c'est la paix, la stabilité, la concorde, le travail* »². Son acceptation sera marquée par la sentence suivante qu'il nous est loisible d'appeler "LES CINQ OUIS" du Président ZINSOU. « *Oui, le Dahomey, dans ses profondeurs ne veut plus que ses fils se déchirent en des luttes fratricides et vaines, il n'accepte plus d'être l'Etat malade de l'Afrique où les finances sont toujours en péril, l'économie en détresse, le travail précaire, l'avenir bouché*

¹ Radio Dahomey. Allocution du colonel Alphonse ALLEY lors de l'investiture du Président ZINSOU le 17 Juillet 1968.

² Radio Dahomey. Discours d'investiture du Président ZINSOU le 17 juillet 1968

devant les générations qui montent. Le Dahomey croit encore en son destin, et attend de ses fils qu'ils le lui assurent lumineux.

*Oui j'accepte la mission de réconcilier les Dahoméens,
Oui, je m'engage à travailler à la prospérité de mon pays,
Oui, je promets de redonner une chance à sa jeunesse, et l'espoir à ses
travailleurs,*

Oui, je déclare que la loi sera respectée, l'arbitraire bannie, l'autorité affirmée . Cette tâche ardue mais passionnante, je jure devant l'armée et devant la nation qui m'écoute de la remplir loyalement, de ne me laisser guider que par l'intérêt général, de consacrer toutes mes forces à la recherche et à la promotion du bien commun, de me conduire partout en fidèle et loyal serviteur du peuple »¹.

Ainsi s'engageait le Docteur Emile Derlin ZINSOU avec une très grande émotion et sous un tonnerre d'applaudissement à la tâche noble et exaltante mais lourde de conséquences que venaient de lui confier les militaires. Mais il ne s'en arrêtera pas à l'acceptation et à l'engagement. Il prendra l'ordonnance N° 43/PR du 17 juillet 1968 dont il aura déjà parlé à la cérémonie d'investiture, pour faire prononcer le peuple sur ce choix. *« Parce que, démocrate convaincu, je fais confiance au peuple de mon pays, et que, quoi qu'il arrive, je m'inclinerai devant son verdict. Aujourd'hui même, mon premier acte, ma première décision sera de lui demander de se prononcer sur le choix que vous avez fait et sur la mission que vous m'avez confiée. Dans un instant, mesdames messieurs, je prendrai une ordonnance appelant les Dahoméens à se prononcer par voie de référendum le 28 Juillet dans les mêmes conditions et avec les mêmes garanties que pour la constitution »².*

Cette journée d'investiture fériée, chômée et payée, marquait le début d'une nouvelle aventure pour le Dahomey. Une fois encore, il retrouvait l'euphorie et l'espoir que suscitent les jours de cette envergure, en ce mercredi : "azan gà", "jour faste" dans la culture Fon, symbole d'un nouveau départ. Et aux reporters de la Radio Nationale de souhaiter comme tout Dahoméen soucieux de l'évolution inconditionnelle de sa patrie : *« puisse avec l'avènement du Docteur Emile Derlin ZINSOU, le Dahomey connaître un devenir meilleur »³*

Cependant, ce choix des militaires et cet engagement du Docteur ZINSOU auront suscité des réactions diverses.

¹ Radio Dahomey. Discours d'investiture...Op.cit.

² Idem

³ ANONYME : « Cérémonie d'investiture du Docteur Emile Derlin ZINSOU ». Reportage de Marcel GBENOU et de Jean HOUNZA : Radio Dahomey, Juillet 1968.

3-Les conséquences immédiates du choix et de l'engagement.

De nombreux messages, télégrammes de soutien et lettres de félicitations, tant de l'intérieur que de l'extérieur du Dahomey, parvenaient au Docteur ZINSOU.

Sur le plan interne, il était facile de remarquer la satisfaction manifeste et l'adhésion massive des syndicats. Ceux-ci se disaient qu'ils pouvaient pousser un ouf de soulagement après le blocage politique qui entourait depuis 1965 la désignation d'un président civil à la tête du pays.

Cependant, il fallait s'y attendre, des voix de désapprobation se sont fait entendre.

Après une désignation que l'on pourrait qualifier d'arbitraire, à la tête du pays, plus d'une voix s'étaient élevées pour condamner l'acte que venaient de poser les militaires en "nommant" le Docteur ZINSOU comme Président de la République. Au premier plan les anciens présidents exilés à savoir MM. Hubert MAGA, Justin Tometin AHOMADEGBE, Sourou M. APITHY et le général Christophe SOGLO. Par des lettres envoyées aux membres de leur parti, en particulier, et aux citoyens dahoméens en général depuis Paris et Lomé, ils dénoncèrent l'acte anti-constitutionnel et anti-démocratique qu'avaient posé les jeunes cadres de l'armée, en demandant à la population de se manifester contre, et de ne l'accepter sous aucun prétexte.

A Cotonou circulaient des tracts dénonçant les présumées fréquentations douteuses du Docteur ZINSOU avec les militaires, notamment le commandant KOUANDETE avec qui il aurait préparé son arrivée au pouvoir.

D'autres mentionnaient que les militaires auraient été corrompus par le Président SENGHOR du Sénégal avec 5 millions de FCFA pour donner le pouvoir au Docteur ZINSOU, au détriment de Maître Léon BOISSIER PALUN qui était, semble-t-il sur la liste des personnalités pressenties pour la direction du pays. De même, « *une fraction des anciennes formations politiques* » s'y était opposée « *avec une violence frôlant l'appel à la rébellion* »¹. On pouvait de ce fait noter la création du Front National de Lutte pour la Démocratie qui regroupait des membres du PRD, de l'UDD et du RDD. Ceux-ci, dans une lettre envoyée au Docteur ZINSOU, ont manifesté leur indignation par rapport à une telle imposition des militaires. M. Urbain Karim da SILVA, candidat aux élections invalidées du 05 Mai 1968 s'était prononcé contre cette décision, et l'a manifesté bien des années après : « *vous étiez venu m'apprendre que les militaires vous avaient confié le pouvoir. Pis, vous demandiez mon*

¹ ANONYME » Effervescence entraîné par la désignation du Dr. Emile D. ZINSOU comme Chef de l'Etat ». In Aube Nouvelle N° 27 du Juillet 1968.

soutien, une sorte de caution morale, d'aval à ce pouvoir que vous teniez de l'usurpation et de la manœuvre »¹.

Même les amis du Docteur, n'avaient pas approuvé ce choix. C'est le cas de M. Adrien Ahanhanzo GLELE qui avait manifesté une vigoureuse protestation par une lettre adressée au nouveau président. Maître François AMORIN aussi affirme en substance qu'ayant été d'accord auparavant avec le Docteur ZINSOU qu'il ne faudrait jamais prendre le pouvoir des mains des militaires, il avait si mal accueilli la décision qu'il n'a pu saluer son ami qu'après l'annonce du référendum.

Ainsi, la décision du référendum avait calmé beaucoup d'ardeurs.

Quels en étaient donc les enjeux, et comment cela s'était-il déroulé ?

4- Le référendum.

Le référendum du 28 Juillet 1968 n'était pas prévu par les militaires. Ceux-ci, après l'échec de toutes les tentatives de consultation pour donner le pouvoir aux civils, n'entendaient plus faire recours au peuple en 1968, pour faire diriger le pays. C'est pour cela, et aussi dans le but de respecter fermement le délai qu'ils s'étaient fixé, qu'ils ont désigné parmi tant d'autres le Docteur ZINSOU. Celui-ci, ne voulant pas diriger un peuple contre son gré et sans sa collaboration, proposa un référendum au moment où personne ne s'y attendait, lors de son discours d'investiture, et sans avertir les militaires. Ce fut un acte de courage, le risque était grand si le peuple n'adhérait pas. Mais pourquoi pas le référendum avant l'investiture ? Était-ce par crainte que les militaires l'auraient refusé ? N'était-ce pas une manière de mettre le peuple devant le fait accompli et de lui "forcer la main" ? Toujours est-il que les hommes de l'armée ont été informés de la même manière que les autres citoyens, au cours de la cérémonie d'investiture. Cependant, la junte militaire n'a pas tenu compte de ces détails, elle s'était engagée en la personne du Président ALLEY, à aider le Docteur ZINSOU dans la sensibilisation du peuple. Il l'avait donc accompagné en tournée dans tout le Dahomey pour sensibiliser les populations sur le bien-fondé du choix opéré par les militaires, et demander leur adhésion.

En revanche, au même moment, les trois grands partis politiques du Dahomey, à savoir l'UDD, le PRD et le RDD faisaient la contre campagne en sourdine, invitant purement et simplement la population au boycott ou au refus. Leurs leaders en exil, ont d'ailleurs déclaré à la presse par la voix de Justin T. AHOMADEGBE, leur porte-parole, lors d'une visite au

¹ SILVA, Urbain Karim (da) : « c'était moi le candidat et c'était lui le malin qui devenait président par la ruse ». In le Patriote N° 3 du 12 Juillet 1991.

Niger sur l'invitation du président HAMANI DIORI que « *les vrais dahoméens doivent dire NON au référendum du 28 juillet* ». ¹

En réaction, des voix s'élevaient pour fustiger cette exhortation et inviter le peuple à penser à l'intérêt supérieur de la nation. Dans sa lettre adressée au Dahoméens, M. Virgile Octave TEVOEDJRE, conseiller à l'ambassade du Dahomey à Washington, déclarait que ces propos avaient pour but de : « *jeter la suspicion aux yeux de la république française sur les intentions réelles du nouveau régime instauré par un corps d'élites, les jeunes cadres de l'armée* »², avant de souligner les qualités du Docteur Emile Derlin ZINSOU, une personnalité qui, « *qu'on le veuille ou non, sait jouer le jeu politique, et a la confiance de la France depuis plusieurs années déjà, et l'estime d'autres grands pays à cause de son expérience incontestable d'homme d'Etat selon les critères internationalement reconnus* »³. Il estimait aussi que devant la situation politique du moment, c'était un passage obligé pour qui recherchait l'intérêt supérieur de la Nation. « *il faut que les dahoméens démontrent clairement qu'en démocratie, les hommes ne sont pas faits pour les lois, mais plutôt les lois pour les hommes* »⁴. Ainsi, selon lui, le peuple dahoméen pouvait se passer de l'application théorique des règles démocratiques qui ne devaient pas constituer une fin en soi.

Malgré toutes ces tractations contradictoires, le référendum eut lieu le 28 Juillet 1968. Il s'est soldé par 73,60% pour le Oui contre 26,40% pour le Non et 27,38% d'abstention avec un taux de participation de 72,62%. Ce résultat confirmait le Docteur Emile Derlin ZINSOU, Président de la République pour cinq ans au moins.

Cependant, quand on se réfère aux contradictions ayant été à la base de l'échec des élections du 5 mai 1968 (faible taux de participation), élections que les trois partis traditionnels ont combattues parce que leurs leaders en étaient écartés, on est en mesure de se demander si les résultats de ce référendum étaient dignes de foi, quand bien même « *beaucoup d'intellectuels déçus par le parti d'AHOMADEGBE ont eu à soutenir ZINSOU* »⁵, et que le Docteur ZINSOU a précisé qu'il voulait un scrutin vrai et non une mascarade.

D'autres voix diront que ces résultats étaient purement et simplement l'inverse de la volonté réelle exprimée par le peuple. Toujours est-il qu'après leur proclamation,

¹ ANONYME « Les trois ex-dirigeants dahoméens à Niamey, ils ont été invités par le Président DIORI ». In Temps du Niger du 22 Juillet 1968.

² Lettre envoyée par Virgile O. TEVOEDJRE. Service d'Information et de Documentation de la Présidence de la République.

³ Idem

⁴ Ibidem

⁵ Professeur Jean PLIYA lors d'un entretien en son domicile à Cotonou en Juillet 2003 à 13 heures

le Président ZINSOU s'était mis au travail.

B- Gestion des Affaires de l'Etat.

Pour orienter son travail, le Président Emile D. ZINSOU s'était donné une ligne d'action à travers un programme qu'il fera exécuter avec une méthode originale que les Dahoméens n'auraient jamais vue auparavant chez un dirigeant civil.

1- Le Programme d'action.

Successivement les 13 et 15 juillet, devant le conseil des ministres élargi au Comité Militaire Révolutionnaire et à l'Etat Major des Forces Armées Dahoméennes ; et le 17 Août 1968 devant les forces vives de la nation, le président Emile DERLIN ZINSOU a rendu public son programme qui peut se résumer en trois grandes parties :

- politique sociale ;
- politique administrative ;
- politique économique.

Dans le programme d'action sociale, nous notons des principes et des objectifs primordiaux.

Les principes concernent d'abord la modernisation sélective qui revient à « *adapter les expériences contemporaines aux besoins, et au tempérament du peuple dahoméen* »¹ ;

l'égalité démocratique selon laquelle la politique sociale doit être non discriminatoire ; et ensuite l'optimum humain qui vise une politique sociale humaniste permettant aux citoyens de jouir pleinement de la protection de l'Etat et d'un épanouissement complet.

Quant aux objectifs primordiaux, ils s'articulent autour de la recherche d'un équilibre minimum entre expansion démographique et évolution économique afin d'ajuster les besoins de la population aux ressources économiques. Le niveau de vie doit être augmenté. Pour cela, il est alors nécessaire que le Dahomey profite au maximum, aussi bien de ses ressources du sol et du sous-sol, que de ses atouts géographiques, culturels, touristiques, commerciaux et humains. Aussi, l'Etat doit-il permettre la mise en œuvre d'initiatives privées dans l'intérêt général du peuple. L'enseignement et la culture doivent s'adapter aux besoins et réalités du pays.

¹ ANONYME : « Le texte intégral de l'exposé du programme de politique générale du gouvernement ». In l'Aube Nouvelle N° 32 du 18 Août 1968.

La politique étrangère doit être « *authentiquement non alignée, ouverte à toutes les coopérations et à tous les dialogues sans exclusive, sans subordination* »¹ de manière à déboucher, sur une assistance technique exactement adaptée aux besoins, sur des accords économiques favorables à la pleine expansion puis sur une intégration régionale et internationale parfaite.

De même le domaine sanitaire doit bénéficier d'une aide extérieure maximum pour être développé afin d'avoir des ressources humaines toujours disposées à servir la nation. La jeunesse doit être encadrée et formée. La sécurité publique sera aussi assurée .

La politique administrative est basée sur trois principes à savoir la technicité des agents publics, la déconcentration des responsabilités et la synchronisation des efforts. Ainsi, l'efficacité et le sens d'organisation des agents de l'administration publique sont beaucoup plus sollicités pour mettre fin à « *l'anarchie des conceptions, des dynamismes et des vitesses* »² .C'est la forme que doit prendre la réforme administrative. Pour cela il sera organisé un recyclage périodique et méthodique des personnels publics à travers l'aménagement d'un centre de formation et de perfectionnement professionnel. Chaque ministère retrouvera des responsabilités autonomes en matière d'administration des moyens humains, financiers et matériels de son département, et devra rendre compte au moment opportun. Ceci facilitera le contrôle de l'administration qui sera désormais beaucoup plus a posteriori qu'a priori, afin d'éviter le retard et la paralysie, d'où la simplification des méthodes.

Aussi, aux directions de cabinet des ministères, des secrétariats généraux seront-ils substitués en vue de permettre la continuité des affaires de l'Etat.

Ce programme prévoit de plus, la restauration des collectivités locales et la création éventuelle de nouvelles collectivités.

La politique économique, quant à elle, est prévue dans la perspective d'une expansion accélérée. Elle nécessite un effort qui se concentre sur les secteurs les plus rentables tout en encourageant l'initiative, le travail, l'épargne, et l'investissement.

Avant d'étaler les grandes lignes de sa politique économique, le Docteur ZINSOU a d'abord essayé de dresser un bilan de la "caisse de l'Etat". Contrairement à l'année 1967 où le bilan était positif, l'année 1968 connaît une grave récession qu'il faut arrêter au plus tôt. L'agriculture était en nette évolution avec une augmentation en valeur monétaire de 500 millions de FCFA³ pour les paysans du nord en matière d'exportation. Mais le manque d'aide pour le financement en 1968 est à l'origine d'une situation agricole précaire.

¹ ANONYME : « Le texte intégral de l'exposé du programme de politique générale du gouvernement ». Op. Cit.

² Idem

³ Francs de la Communauté Financière Africaine

Le secteur secondaire, c'est-à-dire l'industrie qui était porteur d'espoir avec des propositions d'investissement allant jusqu'à un milliard de FCFA en 1967 n'a reçu que 38 millions de FCFA en 1968, qui n'ont même pas pu être encore investis à cause des problèmes politiques, ce qui maintient le pays dans « *une situation catastrophique* »¹.

En ce qui concerne le commerce, il connaissait une augmentation des stocks de marchandises avec une variation de 14 à 20% dans les principales entreprises. Mais en 1968, il se retrouve dans une stagnation à cause de l'instabilité politique qui ne donne pas confiance aux opérateurs économiques obligés d'attendre une résolution du problème politique. Aussi, les recettes douanières et fiscales sont-elles en baisse en 1968.

La conséquence de ce qui précède est la fragilisation de la caisse de l'Etat qui ne contenait plus que 19 millions de FCFA, le déficit budgétaire se chiffrant à deux milliards six cents millions (2.600.000.000) de FCFA ; et au Chef de l'Etat, d'affirmer d'un ton tout aussi nerveux que convaincant : « *j'ai accepté de prendre les rênes du pouvoir pendant cinq ans au moins, non parce que j'ai une solution magique ; mais parce que je veux servir les intérêts supérieurs de la Nation. Je prend mes responsabilités et je les assumerai jusqu'au bout* »². Cette déclaration était la prélude à un programme économique audacieux.

Ce programme prévoit d'abord le renouement des relations avec les sources extérieures de financement en redonnant confiance aux investisseurs, ce qui est nécessaire pour la relance de tous les secteurs économiques.

Ensuite, le domaine agricole sera dynamisé grâce à des mesures telles que la réorganisation de l'Office de Commercialisation Agricole du Dahomey (O.C.A.D.) afin d'en faire un instrument de promotion agricole en accord avec le fond de soutien, la mise en place d'une politique de production et d'exportation des surplus, principalement dans le domaine des céréales et la prise de mesures nécessaires pour permettre cette nouvelle orientation ; l'organisation de la collecte et de la commercialisation des produits en accord avec le secteur privé .

Dans le domaine industriel il urge de sortir le nouveau code des investissements et de régler le problème de l'énergie qui empêche l'implantation de certaines industries.

Sur le plan commercial, il sera organisé le remboursement des dettes de l'Etat envers le secteur privé à travers la Caisse Autonome d'Amortissement, avec un financement extérieur à rembourser progressivement. Il nécessite aussi une réforme fiscale qui puisse faire rentrer les impôts. Ainsi, « *dans le domaine fiscal comme dans les autres, notre fiscalité doit servir à nous en servir, c'est-à-dire en particulier à innover quand c'est nécessaire. Le Dahomey ne*

¹ ANONYME : « Le texte intégral de l'exposé du programme de politique générale du gouvernement ». Op. Cit.

² Le Président ZINSOU: « la situation économique préoccupante impose des solutions audacieuses, déclare le Dr. ZINSOU en exposant son programme économique ».

In l'Aube Nouvelle N° 21 du 21 Juillet 1968.P.2

peut pas persévérer dans les engrenages du labyrinthisme et du bizantinisme fiscaux, ni s'épuiser indéfiniment aux acrobaties des subventions, des dégrèvements et des centimes.

*Il faut que chacun paye l'impôt... »*¹. Le secteur du tourisme qui doit être renforcé en vue de donner un meilleur rendement n'a pas été oublié.

Ce programme ne fera un clin d'œil à l'armée que le Président mit en garde contre les agitations et spéculations dont elle use, dans sa division interne pour s'emparer du pouvoir, avec toutes les conséquences fâcheuses qui en résultent pour le pays. Il aura affirmé : « *les ragots ont coutume d'aller bon train. Ceux qui spéculent sur ces soi-disant divisions et espèrent en profiter pour semer des troubles, paralyser l'Etat et conquérir le pouvoir se trompent lourdement* »². Cependant il espérait compter sur sa participation à l'essor national.

Enfin, le Chef de l'Etat a énoncé une politique visant la métamorphose morale afin de susciter la volonté et la détermination de tous les Dahoméens. Là encore, on retrouve la sentence prononcée lors de son investiture : « *Dahoméens mes frères, soyez dignes, soyez des hommes dignes* »³.

Ce programme qui sollicitait la dignité dans l'engagement ardu de chaque citoyen à assumer la souveraineté de l'Etat sera appliqué dans toute sa rigueur par un gouvernement formé suivant des critères stricts.

2 -Le Gouvernement.

Après avoir dissout le gouvernement du Colonel ALLEY qu'il avait reconduit le 17 Juillet 1968 pour la période du référendum, le Président ZINSOU a formé son cabinet qu'il rendit public le mercredi 31 Juillet 1968 dans un message radiodiffusé à la Nation. Cette « *équipe de jeunes dynamiques, convaincus et résolus au sacrifice et à l'action* »⁴ était composée de 09 membres, des cadres technocrates originaires de toutes les régions du pays et de toutes les tendances politiques, en plus du Dr ZINSOU. Voici la répartition des postes au sein du gouvernement : Chef du gouvernement, chargé du Ministère de l'Intérieur et de la Défense, de la Prospective et du Plan , le Dr Emile Derlin ZINSOU ; Ministère des Affaires Etrangères, M. Daouda BADAROU, docteur en médecine ; Ministère des Finances et de l'Economie, M. Stanislas Yédomon KPOGNON, économiste, directeur de la Banque Dahoméenne de Développement (BDD) ; Ministère de l'Education Nationale, M. Chabi MAMA, instituteur ; Ministre du Développement Rural, M. Adrien AHANHANZO GLELE, ingénieur agronome, directeur des programmes de recherche à l'Institut (français) de

¹ ANONYME : «la situation économique préoccupante impose des solutions audacieuses, déclare le Dr ZINSOU...». In L'Aube Nouvelle n° 21 du 21 Juillet 1968. p.2

²Idem.

³ Radio Dahomey : Reportage du discours d'investiture le 17 Juillet 1968

⁴ ANONYME : « Le texte intégral de l'exposé du programme de politique générale du gouvernement ».Op.Cit.

Recherches Agronomiques Tropicales et de Cultures Vivrières (IRAT) de Niaouli (à Allada dans l'Atlantique) ; Ministère de la Réforme Administrative et de la Fonction Publique, M. Albert OUASSA, administrateur civil ; Ministère de la Justice, M. Issiaka DANGOU, juriste ; Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales, Maître Benjamin d'ALMEIDA ; Ministère de l'Information et du Tourisme, M. Urbain NICOUE ; Ministère des Travaux Publics, des Postes et Télécommunications, M. Emile PARAÏSO.

Ainsi se présentait le gouvernement qui avait aidé le Président ZINSOU à exécuter ce programme dans une rigueur qui aura beaucoup surpris les Dahoméens.

3- La rigueur et l'intransigeance

La rigueur et l'intransigeance du Président ZINSOU s'expliquent d'abord par le fait qu'il n'a jamais voulu se subordonner à aucune force interne ou externe au Dahomey. Il l'a fait savoir sans détour aux militaires qui l'ont nommé, avant de prendre le pouvoir : *« si vous voulez voir à la tête de notre Etat une marionnette qui sera manipulée au gré du vent, si c'est cela, je ne suis pas votre homme. Mais si vous voulez un homme capable de restaurer l'autorité de l'Etat et de sortir le pays du marasme économique, alors, vous ne vous êtes pas trompés de choix, je suis donc votre homme »*¹. Ainsi avait-il affirmé sa liberté, en tant que chef d'Etat, vis-à-vis des militaires qui avaient, peut-être pensé qu'il serait "à leurs ordres", en réclamant le garde-à-vous, signe de respect et d'obéissance.

Ensuite, l'homme avait reçu une éducation bien rigoureuse de son père, ce qui aurait fini par lui faire comprendre que la liberté, l'aisance et la dignité ne pouvaient s'acquérir que par la violence sur soi même. Ainsi était-il d'abord *« très rigoureux et très strict vis-à-vis de lui-même »*². Une telle rigueur ne pouvait pas se cacher quand on a une ambition poussée pour un peuple. Les Dahoméens l'avaient fortement ressentie à travers les nombreuses mesures d'austérité qu'il avait prises.

❖ Les mesures d'austérité.

Ces mesures exigeaient : le réalisme, la rigueur et l'efficacité.

Le réalisme consistait à faire la politique de ses moyens. Il s'agissait de tout faire pour n'assurer le budget de fonctionnement du pays que par ses propres moyens ; l'équilibre du budget de fonctionnement de l'Etat, donc tout ce dont le Dahomey avait besoin pour sa survie

¹ AKPO, Philippe. Le rôle des Forces Armées Béninoises dans la vie politique nationale. Témoignage, ma part de Vérité sur les faits et les non-dits. Cotonou : Les Editions du Flamboyant, P. 49

² M. AIZANSI Pascal : ancien Président du mouvement de soutien à l'action du Président ZINSOU, lors d'un entretien en son domicile à Cotonou le 19 Septembre 2003.

devait être assuré par les ressources internes. Alors, tout ce qui viendrait de l'extérieur comme aide serait utilisé pour l'investissement à moyen ou long terme.

La rigueur visait à écarter toute solution de facilité et à avoir une discipline de pensée et d'action. Elle nécessitait une gestion saine des finances publiques ; une rigueur dans les dépenses qui obligeait à ne prendre en compte que celles absolument indispensables au fonctionnement de l'appareil d'Etat.

Par conséquent, les rémunérations correspondant aux avancements des fonctionnaires resteraient bloquées, les effectifs des agents permanents de l'Etat devaient être réduits pour les orienter vers d'autres secteurs, les dépenses matérielles bloquées à 20% étaient maintenues...

Il fallait aussi une rigueur dans les recettes qui devaient être prévues de façon réaliste, surtout quand on sait que « *le contribuable dahoméen néglige et ne veut pas payer les impôts, même s'il en a les moyens* »¹.

Quant à l'efficacité, elle consistait à avoir une ligne politique et financière pouvant se juger par sa contribution aux transformations positives attendues et souhaitées par tous. Ainsi, l'efficacité avait pour but de faire ressentir aux citoyens les retombées et avantages concrets des mesures prises. Appliquer ces mesures ne pouvait se faire avec complaisance, il fallait donc d'énormes sacrifices. Le gouvernement était alors obligé d'appliquer des solutions draconiennes. La plus célèbre était le paiement inconditionnel de l'impôt de capitation par tout citoyen majeur (21 ans pour les hommes), quelle que soit sa catégorie socioprofessionnelle.

❖ **L'impôt doit rentrer.**

Sur ce sujet, le Président ZINSOU n'était pas du tout complaisant. En témoignent quelques extraits de ses discours : « *Il faut que chacun paye l'impôt et, pour cela, que l'impôt soit clair et juste, et visiblement bien employé. Il faut que l'Etat sache sur quoi il peut compter et qu'il le reçoive* »². En visite à Porto-Novo il disait à la population : « *Je ne suis pas venu ici aujourd'hui pour distribuer des promesses de réalisation. Je suis venu vous dire des choses graves et sévères. Et peut-être tout à l'heure, vous n'applaudirez plus ; mais cela n'a aucune espèce d'importance !...l'Etat dahoméen ne frappe pas monnaie. La machine à faire les billets n'est pas en possession du gouvernement. L'Etat dahoméen assume ses responsabilités avec des moyens qui sont mis à sa disposition par les citoyens et par les amis qui nous aident. Et c'est pourquoi il est primordial, il est fondamental que l'impôt soit payé* »³ et puisqu'il prononçait le discours à Porto-novo, il en a profité pour les indexer : « *et je vais vous dire, à vous, mes chers amis Porto-noviens, il est très mal payé à Porto-Novo. Il faut que cela cesse...*

¹ - KPOGNON, Stanislas Yédomon : « le Ministre des Finances a fait le point au sujet de notre économie nationale ». In l'Aube Nouvelle N° 34 du 1^{er} Septembre 1968

² - Le Président ZINSOU « politique économique... » in l'Aube Nouvelle N° 32 du 18 Août 1968 P. 8

³ Service du Presse et de Documentation de la Présidence de la République. Déclaration de Président ZINSOU lors d'une visite à Porto-Novo le lundi 31 Mars 1969

sinon, le gouvernement, l'Etat exerceront dans toute leur plénitude leur autorité... C'est l'heure où l'on applaudit plus, et c'est le moment d'applaudir... Ce qui est grave dans notre cas, c'est que les petits, les moins nantis eux, paient ! Ceux qui possèdent ne paient pas.

*L'impôt sera payé par tous ceux qui le doivent... Nous exercerions les pressions nécessaires pour qu'il le soit intégralement »¹. Et ces pressions, il y en avait de la part des autorités. En effet, les préfets et sous préfets étant sous la pression du gouvernement, ils l'exerçaient à leur tour par la force publique sur les populations. Ainsi, il n'était pas rare de voir des citoyens pourchassés dans les rues pour l'impôt, en témoigne « l'opération taxe civique »² du 05 Août 1969 au cours de laquelle deux mille (2.000) personnes étaient interpellées par la police. Ceux qui n'étaient pas en mesure de payer leur impôt étaient traités sans ménagement jusqu'au paiement intégral, en tout cas selon le communiqué du délégué du gouvernement, chef de la circonscription urbaine de Cotonou, publié à titre préventif. Cette contribution civique qui était d'environ 2195 francs par an, était collectée par les percepteurs qui passaient de maison en maison pour l'acquérir. Les citoyens étaient obligés de se cacher sur le plafond ou dans n'importe quel coin de leur maison à l'approche du percepteur, selon qu'ils n'avaient pas les moyens pour payer, ou qu'ils ne le voulaient pas. Cependant, aux dires du président, ce sont les pauvres et les paysans qui payaient bien l'impôt, et c'est par contre les citadins qui n'aimaient pas payer, il fallait donc, au delà de l'utilité, "rétablir la justice" en cette matière. C'est ce qui fut à l'origine du nom « **Zinsutakwê** »³, en langue nationale fon, donné à l'impôt de capitation en ce moment par la population. Et au président ZINSOU de répondre « *Zinsoutakwê o, Zinsou kpô mê wê e byo a ?* » ce qui veut dire « *la taxe civique de ZINSOU était-elle rentrée dans la poche de ZINSOU ?* ». Ce nom donné à l'impôt donne souvent l'impression que c'était le président ZINSOU qui avait inventé ou institué la taxe civique, l'impôt de capitation. Or, cette contribution civique existait depuis la période coloniale, et a continué d'être prélevée même après l'indépendance. Le Docteur ZINSOU était aussi appelé Président Gouverneur.*

Cependant, au-delà de la mauvaise volonté de certains, « *la faiblesse du pouvoir d'achat des citoyens* »⁴ était la raison profonde qui était à la base des difficultés de l'Etat pour faire rentrer l'impôt. Mais compte tenu de la situation économique alarmante du Dahomey qui vivait toujours des subsides de l'ancien colonisateur, la France a estimé qu'un Etat digne du nom ne devrait pas toujours attendre sa manne de l'extérieur, que les Dahoméens devraient faire d'abord un effort interne avant de s'adresser aux pays développés dont les citoyens, eux

¹ Service du Presse et de Documentation de la Présidence de la République. Op. Cit.

² ANONYME : « Hier à Cotonou, l'opération taxe civique a commencé... »
In DAHO EXPRESS N° 4 du 06 Août 1969.

³ La taxe civique de ZINSOU

⁴ M. Tairou CONGACOU, Président du Conseil Economique et Social dans son discours de clôture de la session ordinaire le 5 Avril 1969. Archives Nationales Porto-Novo.

payent leurs impôts. Le Président ZINSOU par conséquent, exigeait que ses concitoyens fassent preuve de dignité en payant régulièrement leur impôt.

De surcroît les négociations devant aboutir au financement du déficit budgétaire de 1969 à Paris, entamées lors de la visite du Président ZINSOU en septembre 1968 auraient d'abord échoué, la France ayant exigé une « *réduction de 30% du salaire des fonctionnaires de la fonction publique et d'autres mesures d'austérité aussi draconiennes* »¹, conditions que le Chef de l'Etat aurait repoussées. Parlant de cette situation, M. Stanislas Y. KPOGNON, Ministre des Finances a déclaré : « *on nous a humiliés quand on était allé rencontrer Yvon BOURGES** »². La conclusion était qu'il fallait que le Dahomey assumât sa souveraineté.

L'exigence de l'impôt était tout autant faite sur les entreprises et les grands commerçants. Ainsi, invité pour la commémoration du 60^{ème} anniversaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Dahomey (CCID), le président ZINSOU a fait comprendre aux commerçants qu'ils doivent être les premiers à accomplir leur devoir fiscal. Donc, la mauvaise renommée du président ZINSOU par rapport à l'impôt venait simplement du fait qu'il était intransigeant sur son paiement. Aussi refusait-il de se placer, lui et le Dahomey en position de mendicité : « *vous n'êtes pas gênés de nous placer en situation de mendiant ? Il ne vous déplaît pas que votre chef d'Etat soit un prostitué ?*

Et bien, le chef prostitué d'un Etat de ce niveau, je ne le serai pas ! je veux, je souhaite être le chef d'un Etat où il y a des hommes responsables »³.

Une habitude des Dahoméens de l'époque, c'était de demander « *les fruits de voyage* » chaque fois qu'un chef d'Etat sortait et revenait au pays. C'est ainsi qu'à son retour d'un voyage en Allemagne en mars 1969, à la question qui était de savoir les fruits du voyage, le président répondit : « *je voudrais que les Dahoméens cessent d'attendre des fruits de chaque voyage. On ne cueille que les fruits de son jardin. Je voudrais qu'ils cultivent leur verger et s'appliquent à cueillir leurs propres fruits. Je ne suis pas parti en Allemagne avec une besace ou une sébile, je suis allé répondre à une invitation* ». Ces différents propos qui n'étaient pas du genre à caresser les citoyens dans le sens du poil étaient pour inviter les Dahoméens à ne compter que sur leur propre travail et à s'y mettre. Il est alors aisé de déduire que la démagogie, les promesses fallacieuses et mirobolantes n'étaient pas le propre du Président ZINSOU.

¹ GNONLONFOUN Alexis « Dahomey : Une partie difficile » in Jeune Afrique N° 434 du 28 Avril au 4 Mai 1969

* Ministre Français des Affaires Etrangères en 1968.

² Le Ministre Stanislas Yédomon KPOGNON lors d'un entretien le 30 Septembre 2003 à Akpakpa, Cotonou

³ - Le Président Emile D. ZINSOU, Op. Cit.

❖ Les grèves et autres mesures de rigidité.

Après ce que nous pourrions appeler “ *lune de miel* ”, les Dahoméens ont commencé par découvrir le “vrai visage” du régime en place.

Tout avait débuté par une grève déclenchée par les élèves du lycée Béhanzin le 11 décembre 1968, et soutenue par leurs professeurs. Cette grève mettait en cause entre autre :

- la mauvaise répartition des bourses entre les boursiers internes, les boursiers internes mis à l’externat et les boursiers externes ;
- l’insuffisance des vivres et les repas peu convenables ;
- les cotisations exagérées dont le but n’a jamais été compris...

Ce mouvement de grève s’est étendue aux autres établissements rassemblés au sein de l’Union Générale des Elèves et Etudiants du Dahomey (UGEED).

Le lundi 16 décembre , après un conseil des ministres extraordinaire consacré à la grève et à ses répercussions, le chef de l’Etat intervient sur les antennes de radio Dahomey. Il affirma que le Ministre de l’Education Nationale était chargé de régler toutes les questions posées et de satisfaire toutes les revendications des élèves qui s’avéreraient justifiées, dans la mesure du possible. Aux dires du chef de l’Etat , le Ministre s’était acquitté de ce devoir dans le dialogue et dans la plus grande patience avec les lycéens. Mais estimant que ces derniers auraient été manipulés par des personnes œuvrant dans la clandestinité et dans l’anonymat pour compromettre leurs études à des fins inavouables et inavouées, le Président a décidé de fermer les établissements d’enseignement secondaire Béhanzin, Toffa 1^{er} et Coulibally. La reprise des cours sera subordonnée à la souscription d’un engagement individuel écrit de se consacrer uniquement à ses études à l’exclusion de toute manifestation. Les élèves qui outrepasseront cette règle, seront définitivement exclus. Cette décision s’étendait aussi aux élèves des établissements secondaires privés qui auraient des vellétés de se solidariser avec leurs camarades des établissements publics. Quant à eux , « *leurs bourses seront définitivement supprimées dans les 24 heures...Ces décisions que je viens d’annoncer ne sont susceptibles d’aucun recours, elles sont dé-fi-ni-ti-ves* »¹. Ce fut le début d’un bras de fer entre le gouvernement et les lycéens qui s’étendra jusqu’à la fin de l’année scolaire. Les parents d’élèves étaient obligés de négocier afin de permettre une reprise normale des cours l’année suivante. Cependant, les examens de cette année auront connu beaucoup d’absents. C’est le cas de l’examen probatoire d’entrée en Terminale qui a connu six cent (600) lycéens absents.

A cela s’ajoute entre autres la grève des étudiants du Centre d’Enseignement Supérieur de Porto-Novo le 12 Mai 1969, qui s’ était soldée par l’arrestation et le licenciement de

¹ ANONYME : « La voix de la raison et les raisons sur la voie ». In L’Aube Nouvelle n° 50 du 22 Décembre 1968.

certaines professeurs accusés d'avoir distribué publiquement des tracts dans lesquels ils auraient encouragé les élèves à poursuivre la grève. Ces situations ont marqué les élèves et étudiants qui ont taxé le président ZINSOU de « *dictateur aux petits pieds* »¹.

La rigidité face aux grèves ne s'arrêtera pas qu'aux seuls élèves.

En effet les mesures de restriction des allocations familiales prises lors du conseil des ministres du 31 Octobre 1968 ainsi que bien d'autres décisions étaient porteuses de nombreuses grèves et mouvements de protestation. Auparavant, les allocations familiales ne tenaient pas compte du nombre d'enfants. Ainsi les fonctionnaires pouvaient en acquérir pour tous les enfants de leur famille (neveux, nièces, cousins...), ce qui constituait une charge assez importante pour l'Etat. Ces allocations ont donc été réglementées par le gouvernement qui porta désormais le nombre d'enfants bénéficiaires à six avec des montants allant de 700 FCFA à 10.200 FCFA suivant le niveau professionnel.

Ces mesures allaient donc entraîner la recrudescence des grèves. Pour y mettre fin, l'ordonnance N° 69-14/PR/MFPTRA du 19 Juin 1969 fut prise. Celle-ci autorisait le gouvernement à opérer des prélèvements sur salaire aux fonctionnaires pour fait de grève.

A propos des marches de protestation, elles étaient désormais interdites. Les préfets militaires étaient chargés de les empêcher.

Aussi, des directeurs de service auraient-ils été révoqués de leurs postes de responsabilité pour avoir participé aux grèves.

Avant le régime du Président ZINSOU, il y avait un certain nombre de journaux qui paraissaient en dehors du journal d'Etat qu'était l'*AUBE NOUVELLE*. Mais avec son avènement, certains journaux ont été suspendu : le journal le *Gond*, par l'arrêté n°60 MIS/DAI/A du 26 Juin 1969. Il réapparaîtra en 1970 sous le nom de *KPANLIGAN*, qui qualifiera le régime ZINSOU de « *régime d'apprenti fasciste du président Gouverneur* »². Outre l'interdiction de certains journaux, il y eut la suppression de mouvements de jeunesse tel que le Rassemblement de la Jeunesse du Mono (RAJEMO). Ceci amène à se demander si la liberté de presse et de rassemblement était vraiment garantie.

Signalons qu'en ce moment, l'organe législatif qui pouvait servir de contre pouvoir n'existait pas. Ainsi, la seule voie de législation du Gouvernement était les ordonnances.

Toutes ces mesures appuyées par les actions des Préfets Militaires de Cotonou et de Porto-Novo ont valu au régime du Président ZINSOU le nom de dictature civile.

Cependant, était-il pour autant fermé au dialogue ?

¹ M. Rock OROU SANNI lors d'un entretien à la Haute Autorité de l'Audio Visuel et de la Communication à Cotonou le Mardi 20 Mai 2003 à 19 heures.

² ANONYME « Editorial » in *KPANLIGAN* N°1 de Février 1970.

4- *Le Dialogue et le contact avec les masses*

Le Président ZINSOU a toujours affirmé qu'il était ouvert au dialogue, et les démarches dans ce sens ne manquaient pas. Chaque fois que le Gouvernement prenait de mesures allant à l'encontre de leurs intérêts, le Président rencontrait les syndicalistes pour explications et négociations. Mais ceux-ci lui ont souvent reproché de ne les avoir pas consulté avant la prise des décisions ; en témoignent les séances de travail du 6 Novembre 1968 et du 17 Juin 1969. Toutefois, ces rencontres n'ont pas toujours arrangé les travailleurs, à cause des ambitions du Président pour le pays, qui étaient à l'origine des énormes sacrifices demandés, et que certains travailleurs n'étaient pas prêts à accepter.

Le contact avec les masses était surtout maintenu par les tournées dans les villes et villages, et par les séances de sensibilisation et de dialogue. Les tournées de Porto-Novo et de Cotonou les 31 Mars et 2 Avril 1969, de Ouidah, Lokossa, Abomey, Parakou, Natitingou etc, et la réunion de dialogue du 17 Mai 1969 sur la crise scolaire sont des exemples palpables.

Le point central de tous ces contacts reste l'encouragement et l'exhortation des Dahoméens à l'effort et au paiement de l'impôt.

Qu'en était-il de la gestion des finances à l'époque ?

5- *La gestion financière*

La gestion financière du gouvernement, selon les témoignages et les archives a été très rigoureuse. Le Président ZINSOU serait tout d'abord rigoureux et très strict vis-à-vis de lui même avant de l'être sur la gestion des finances publiques. Monsieur Gratien POGNON en témoigne quand il a affirmait : « *je l'ai vu fournir le carburant pour le fonctionnement d'une moto de la garde présidentielle, il a sorti de l'argent de sa poche pour donner au motard* ».

Le Ministre des Finances, Monsieur Stanislas KPOGNON dira qu'il ne lui a jamais demandé un virement de fonds des comptes de l'état vers d'autres.

La qualité de la gestion financière du gouvernement a été surtout démontrée par le Directoire Militaire en la personne de son Président, le Colonel Paul Emile de SOUZA, à la suite d'une « *campagne d'intoxication* »¹ où était mise en cause l'honnêteté du Président ZINSOU dans une affaire négociée entre le Dahomey et la Banque de Hambourg. Celui-ci a alors demandé, par une lettre adressée le 19 Février 1970 au Directoire Militaire, à ce que vérification complète de sa gestion soit faite. En réponse, le Directoire Militaire, lors de son

¹ ANONYME : « la gestion du gouvernement ZINSOU ne sera pas vérifiée » in Daho Express N° 174 du 28 septembre 1970.

conseil du 21 Février 1970, a estimé que la bonne foi, l'honnêteté et la moralité du Docteur ZINSOU n'a jamais été mise en cause, et qu'une telle vérification n'était pas nécessaire. Le journal *LIBERATION* a aussi apporté un démenti formel à l'accusation en publiant les documents concernés dans son numéro 2 du Jeudi 26 Février 1970 sous le titre « *le seul et vrai document* ».

Au-delà de tout cela, l'action du parti unique et des différents mouvements de soutien était fortement remarquée.

6- Le Parti d'avant garde, les mouvements de jeunesse et associations de développement

afin d'unir tous les Dahoméens pour la cause de reconstruction nationale et conformément à la constitution du 31 Mars 1968, le président ZINSOU créa un parti d'union nationale. Il s'agit de l'Union pour le Renouveau du Dahomey (URD) créé le 2 Mai 1969 et présidé par le Chef de l'Etat lui-même avec pour Secrétaire le Général M. Antoine BOYA.

L'objectif de ce parti était de promouvoir le développement du Dahomey. Dans son discours lors de la création du parti, le Président a encore insisté sur l'équilibre budgétaire, « *fondement de notre indépendance* »¹ et la répartition de l'impôt. Aussi a-t-il précisé que ce mouvement constitue une assemblée de convaincus qui regroupe « *tous ceux qui croient au Dahomey et qui veulent le servir ; tous ceux qui vouent à l'accomplissement de leur métier une conscience professionnelle jamais en défaut, tous ceux qui ont souci d'être des citoyens dignes de ce nom, accomplissant promptement, sans attendre d'y être contraints leurs devoirs civiques et nationaux ; tous ceux qui refusent l'humiliation ... tous ceux qui acceptent de travailler dure et de se priver un peu pour que le Dahomey prospère* »². De plus, il n'était pas question de l'embarquer, « *robot sans armes* »³ dans une quelconque idéologie en ce moment où le socialisme et le capitalisme constituaient deux pôles mondiaux qui se livraient une lutte sans merci.

En dehors de ce parti, il y avait aussi les mouvements de jeunesse tels que le Mouvement des Jeunes pour le Soutien à l'Action du Président ZINSOU présidé par M. Pascal AIZANSI, le Mouvement National de la Jeunesse Démocratique (MNJD), le Rassemblement National de la Jeunesse du Dahomey (RNJD) le Conseil National de la Jeunesse du Dahomey...

Ces différents mouvements s'étaient donné pour objectifs, tout en soutenant le programme d'action du gouvernement, de réunir et de sensibiliser les jeunes pour un sursaut

¹ Radio Dahomey. An 1 de pouvoir du docteur ZINSOU : 28 juillet 1968 -28 juillet 1969. Emission de Jean ANIAMBOSSOU

² Idem

³ Ibidem

de patriotisme et de civisme. Entre autres, il y a l'exemple du Rassemblement National de la Jeunesse du Dahomey, qui a été au départ l'objet de vives critiques de la part des citoyens croyant que c'était un mouvement de plus afin de « *concentrer les forces vives de la jeunesse pour soutenir le régime établi* »¹. Mais au contraire, ce mouvement s'était fait distinguer dans la détermination de ses dirigeants à orienter la jeunesse vers des buts nobles. Ceux-ci sillonnaient les écoles des villes et des campagnes pour expliquer aux élèves les notions de nation, l'utilité et le rôle de l'impôt, les droits et devoirs du citoyen, bref l'instruction civique. Ces actions aboutissaient souvent à la participation des élèves aux travaux de construction et de réparation d'infrastructures scolaires.

Comme association visant le développement, citons entre autres le Comité d'Union pour le Développement de l'Arrondissement de HONVIE à Porto Novo, soutenu par le préfet tel que l'a voulu le Président de la République.

En outre s'ajoutent les émissions radiodiffusées visant à éveiller, et éduquer la conscience des citoyens, dont l'un des plus célèbres est la chronique "PAS UNE MINUTE A PERDRE" animé par Ola Vincent sur les antennes de la Radio Nationale tous les matins après le journal parlé.

Ainsi, des actions multiples étaient menées afin que le Dahomey se construise par l'effort de ses fils. Celles-ci avaient contribué à la réalisation concrète du programme du gouvernement ZINSOU.

Paragraphe2 : Les réalisations du gouvernement ZINSOU

A- Au niveau national

En matière de réalisations sur le plan national, il faut souligner que le gouvernement du Dr ZINSOU n'a pas pu opérer toutes les réformes nécessaires pour un réel développement national, dans un jeune Etat de huit (8) ans d'indépendance, marqué par une instabilité désastreuse. Avant 1968, le pays a déjà connu cinq (5) coups d'Etat. Dans un tel environnement, aucun gouvernement n'avait jusque là posé des actes pour un essor véritable du Dahomey. Le Président ZINSOU n'aura pas eu non plus beaucoup de temps pour le faire. Cependant il a pourtant posé des actes indélébiles dont les effets se font remarquer jusqu'à nos jours. Nous nous intéresserons ici successivement aux actions dans les domaines politico-

¹ Anonyme « le RNJD face à l'avenir de la nation ». In l'Aube Nouvelle N° 6 du 09 Février 1969.

administratif , économique, social et culturel.

1- Domaine politico-administratif

A ce niveau, la création du parti Union pour le Renouveau du Dahomey le 2 Mai 1969 tient une grande place dans l'assise politique du pouvoir du Président ZINSOU. Cette formation politique, loin d'être un mouvement de soutien "aveugle" au gouvernement ZINSOU, était un véritable creuset de réflexion sur les problèmes du pays. C'est ce que justifie cet extrait du journal l'Aube Nouvelle en son numéro du 4 Mai 1969 : « *Pour la première fois, on a entrepris d'étudier de façon réfléchie les vrais problèmes du pays et les moyens de les résoudre, non seulement au niveau des "grands", comme par le passé, mais avec la présence et la collaboration des différentes couches sociales du pays* ». L'URD proposait même des approches de solutions aux problèmes de l'Etat telles que la nécessité de sanctions sévères contre les mauvais gestionnaires, la diminution des dépenses de l'Etat...

Par son biais, tous les citoyens pouvaient donc réfléchir et aider le gouvernement à construire la Nation.

En ce qui concerne le domaine administratif, les actions allant dans le sens de la réforme qui visait la technicité des cadres, la déconcentration des responsabilités et la synchronisation des efforts, restent les plus remarquables avec la création le 15 Avril 1969 de la Commission Nationale de la Réforme Administrative pour concrétiser ces objectifs. Le Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales de même que celui de l'Education Nationale et de la Culture ont été réorganisés. Un nouveau rouage a été aussi installé avec la création dans tous les ministères du Secrétariat Général devant assurer la pérennité de l'administration.

Le Secrétariat Général du Gouvernement Chargé de l'Intérieur et de la Sécurité a été aussi installé le 2 Septembre 1968.

La Police Nationale a été réorganisée avec la création, grâce à la Coopération Française de la Compagnie Républicaine d'Intervention (CRI)¹. En Octobre 1968, le corps préfectoral a été remanié, avec de nouvelles méthodes de travail qui privilégient le contact direct avec la population, contrastant avec la « *bureaucratie paperassière* » enracinée dans les habitudes : « *Je veux que vous soyez des administrateurs du genre nouveau... vous devez être sur les routes, dans les champs, sur les chantiers, dans les villages, expliquant, contrôlant, animant*

¹ Devenu Compagnie Républicaine de Sécurité (CRS) avec l'avènement du gouvernement Nicéphore SOGLO en 1992.

et bâtissant... soyez les préfets du développement »¹. Le 30 Mai 1969, les commandants Maurice KOUANDETE et Benoît SINZOGAN ont été nommés respectivement Préfets Militaires de l'Atlantique et de l'Ouémé.

Le 12 Octobre 1968 était installé, pour la première fois au Dahomey le Conseil Economique et Social chargé d'étudier les problèmes économiques et sociaux, notamment les affaires économiques et financières ; l'agriculture et les affaires domaniales, puis les affaires sociales, afin de proposer des solutions concrètes au gouvernement.

En Février 1969, la ville de Djougou, transformée en circonscription urbaine était officiellement inaugurée par le Président de la République. Le 7 Mai 1969, la Cour de Sûreté de l'Etat, compétente pour juger les auteurs et commanditaires de complot contre l'Etat a été installée. Elle fut remplacée par le Tribunal de la Nation en décembre 1969.

2- Domaines économique et socio-culturel

A ce niveau, la restructuration de l'économie a commencé.

✓ le secteur primaire

L'agriculture étant la base de l'économie nationale, tout effort dans le domaine économique serait vain si le secteur primaire était occulté. C'est ce que précisait le Président ZINSOU lors des journées rurales du Borgou tenues du 23 au 25 Décembre 1968 : « *c'est d'abord dans notre développement agricole que se trouve la voie la plus sûre de notre développement* ». Dans ce sens, le gouvernement a pensé donner priorité à la production agricole. Il a jugé d'abord nécessaire de lutter contre l'exode rural en vue de maintenir les jeunes qui constituent les bras valides à la campagne.

Pour accroître la productivité, des actions ont été menées afin de sensibiliser la masse paysanne aux techniques pouvant lui permettre d'avoir un rendement meilleur. C'est par le biais de la radio rurale créée et vulgarisée dans toutes les campagnes du Dahomey. Cette action a été précédée par le lancement des services radio-club en Novembre 1968 qui sera appuyé par la formation des journalistes animateurs des émissions radio rurale à travers un séminaire tenu du 15 au 18 Juillet 1969 à Abomey, et le 22 Août 1969 à Porto-Novo. Ces émissions avaient pour objectif la sensibilisation des paysans à de nouvelles méthodes culturelles. Dans cette optique, des postes radios ont été achetées et distribuées dans les villages. Les paysans se regroupaient en associations appelées groupement villageois, ce qui leur permettait de mettre en commun leurs expériences et d'échanger. Des journées rurales étaient aussi organisées ; à preuve, celle tenue à Parakou en décembre 1968.

¹ Emile D. ZINSOU dans son discours lors de la rencontre avec les Préfets et les Délégués du Gouvernement le Samedi 9 Novembre 1968.

In l'Aube Nouvelle N°45 du 7 Novembre 1968

Le gouvernement a aussi créé le premier Centre d'Action Régional pour le Développement Rural (CARDER) au Mono le 06 janvier 1969, confié à la Société Nationale du Développement Rural (SONADER).

De même, la Société Nationale pour le Développement Forestier (SNAFOR)¹ créée en Avril 1968, sera désormais appelée à exploiter le domaine forestier de l'Etat à partir du 27 Mars 1969. Divers crédits étaient obtenus et utilisés pour dynamiser les infrastructures agricoles qui existaient déjà. Il s'agit du projet d'aménagement du complexe agro-industriel de palmier à huile du Grand HINVI financé conjointement le 18 Février 1969 par le Fonds d'Aide à la Coopération (FAC) et la Banque Internationale de la Reconstruction et du Développement (BIRD). Les années 1968-1969, 1.807 hectares (ha) ont été plantés à HINVI et 2.396 ha à Agonvy.

Le programme anacardier a été poursuivi avec 600 ha plantés en 1969.

En Février 1969, une réunion appelée "dialogue de Natitingou" a réuni toutes les bonnes volontés, (préfets, techniciens et cadres de tous les départements ministériels, membres du gouvernement, ambassadeurs, dignitaires religieux) pour réfléchir sur les problèmes que pose le développement du monde rural.

Il était envisagé la création d'Unions Départementales des Groupements Villageois avec pour but de faire prendre conscience aux paysans de leurs propres problèmes et de les préparer à se prendre en charge vis à vis de certains problèmes inhérents à leur profession. L'importance du besoin en cadres agricoles moyens, et le souci du gouvernement de mettre l'enseignement au service du développement agricole, l'ont amené à construire une école de conducteurs d'agriculture et de d'assistance d'élevage au sein du Centre d'Apprentissage Agricole de Sékou qui prévoyait sa première promotion de trente élèves pour Mars 1970.

En plus de ces réalisations, quelques projets telles que la création d'une chambre d'agriculture pour la formation et la défense des intérêts des paysans, l'implantation des huileries de palme d'Agonvy et de Houin Agamè devant rentrer en service en 1970, la construction d'une usine d'égrenage de coton dans le Mono... étaient, en cours.

L'assainissement des zones marécageuses en vue de lancer la riziculture sur 1.800 ha dans la vallée de l'Ouémé était aussi prévu grâce à un accord de financement intervenu entre le gouvernement et les partenaires au développement que sont la FAO², le FED³, le PAM⁴ avec une participation du budget national.

De même, le gouvernement a entrepris la vulgarisation de la culture attelée. C'est le cas lors des journées agricoles de Nikki dans le Borgou le 20 Octobre 1968.

¹ Devenu Office National des Bois.

² FAO : Food and Agriculture Organisation (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture)

³ FED : Fonds Européen de Développement

⁴ PAM : Programme Alimentaire Mondial

Quant au domaine artisanal, un projet de coopération des artisans a été mis en place et a abouti à la création de la Coopérative des Meubles, inaugurée à Parakou le 28 Janvier 1969.

✓ **Le secteur secondaire**

Le secteur secondaire qui a pour point focal l'industrie, a reçu un coup de main non négligeable du gouvernement ZINSOU.

Le premier objectif visé à ce niveau était de relancer les investissements afin de faire aboutir les projets et d'aider les industriels nationaux et étrangers à remplir les formalités nécessaires en vue de l'implantation d'industries nouvelles.

C'est ainsi que le 7 Novembre 1968, il était acquis un prêt de 150 millions de F.CFA auprès du Fonds d'Entente pour l'installation d'une usine d'impression de tissu au Dahomey. Beaucoup d'autres prêts ont été aussi acquis des différents bailleurs de fonds et des pays amis.

Au fil des réalisations dans ce secteur, nous pouvons citer la création de l'Industrie Cotonnière du Dahomey (ICODA) produisant des tissus de coton écrus dont la première pierre a été posée le 14 Novembre 1968.

L'usine de l'industrie alimentaire fabriquant les pâtes alimentaires (RIO) a été officiellement inaugurée le 16 Janvier 1969. Le 17 Février de cette même année, par décret pris en conseil des ministres, la Société Nationale de la Céramique Artisanale et industrielle (SONAC) a été créée. L'Industrie Dahoméenne de Cycle (INDACY) montant les cycles et Cyclomoteurs a été inaugurée le 19 mars 1969. La presse n'a pas été laissée pour compte. Par décret N°355/MIT pris en Conseil des ministres le 15 Novembre 1968, l'Etablissement National d'Edition et de Presse (ENEP)¹ a été créé. Il éditait le quotidien « DAHO EXPRESS »² dont le premier numéro a paru le 1^{er} Août 1969.

De même, une société de fabrication de peinture dénommée CAMEC a vu le jour ainsi que celle de confection de chaussures BATA et la Société Dahoméenne de Produit de Mer (SAPROM). Le financement de la création de la Société des Ciments du Dahomey a aussi été acquis.

En ce qui concerne l'énergie, les mines et l'Hydraulique, en accord avec le Canada, les études préliminaires pour la réalisation d'une ligne électrique depuis le barrage d'Akossombo au Ghana, à destination de Cotonou via Lomé sur 290 Km ont commencé avec un prêt de 150 millions de francs CFA .Elle devaient aboutir en 1971.

A cela s'ajoute la pose de la première pierre de la Centrale Electrique de Lokossa le 03 décembre 1968.

¹ Actuel Office National d'Imprimerie et de Presse (ONIP)

² Remplaçant l'Aube Nouvelle qui paraissait par semaine.

Ensuite, de grands travaux de recherche géologique ont été relancés et ont donné des résultats encourageants comme la découverte en quantité suffisante de calcaire de masse à Onigbolo dans le sud-est, du marbre à Dadjo dans le Centre, et du pétrole aux larges de Sèmè dans le sud. Ceci a permis d'envisager des moyens plus efficaces pour leur exploitation rationnelle.

Dans le domaine de l'hydraulique, 275 puits ont été forés dans le centre, le sud-est et le sud-ouest du pays. L'extension et l'approvisionnement en eau de quinze localités rurales, à Cotonou, Porto-Novo, Kandi ont été aussi réalisés de même que l'assainissement des grandes villes.

Les infrastructures de transport n'étaient pas oubliées. L'Organisation Commune Dahomey Niger (OCDN) a été rénovée avec le remplacement du matériel et des installations obsolètes en vue de développer le trafic intérieur et d'accroître le revenu de la société. L'aéroport de Cotonou a connu aussi un aménagement et un agrandissement de la piste d'atterrissage. La Direction de l'Aéronautique Civile a été mise en place. Le pont du "26 Octobre"¹ construit après 1969 et inauguré le 06 septembre 1979, a eu son projet entièrement préparé et introduit à la Banque Mondiale par le gouvernement ZINSOU. La Direction des Transports Terrestres (DTT) a été créée par décret au Conseil des ministres le 07 juin 1969.

De plus, une nouvelle direction du port a été construite sur financement de la Banque Dahoméenne de Développement (BDD). L'Office Dahoméen de Manutention Portuaire (ODAMAP)² a été créé le 1^{er} Mai 1969. L'extension des postes et télécommunications était aussi envisagée pour 1970.

✓ le secteur tertiaire et les finances publiques

Il faut regrouper ici les réalisations sur le plan commercial, sanitaire, au niveau de l'éducation, bref sur le plan social et culturel, et les différents efforts faits dans le sens du renforcement de la caisse de l'Etat.

Le commerce était en pleine consolidation. Si la masse des importations reste la même qu'en 1967, celle des exportations a nettement progressé pour pousser le taux de couverture des importations à 48% alors qu'il était de 28% en 1967. Ce qui a réduit de 20% le déficit de la balance commerciale.

Dans le domaine sanitaire, on peut relever la lutte contre la "fuite des médecins" qui, une fois formés à l'extérieur, ne reviennent plus servir le pays, alors qu'il a besoin d'eux. Nous notons aussi la rénovation et la construction de locaux dans les centres de santé pour lesquelles a été débloqué un crédit de 20 millions de FCFA. Le siège de l'Office National de Pharmacie a

¹ Appelé encore Nouveau Pont

² Devenu SOBEMAP (Société Béninoise de Manutention Portuaire) à partir de 1972.

été aussi inauguré. A cela s'ajoute la lutte contre la tuberculose, la variole, la rougeole, la fièvre jaune, le paludisme, la maladie du sommeil qui constitue une des tâches les plus importantes auxquelles s'est attelé le ministère de la santé, en collaboration avec l'OMS¹ et l'UNICEF² ...

Dans le cadre des mesures sociales, une aide gouvernementale de 2 millions de FCFA était consentie pour les indigents par l'intermédiaire de la Commission Nationale de Secours du Service des Affaires Sociales ; le taux d'abattement sur salaire précédemment fixé à 25%, était ramené de à 20% pour les fonctionnaires.

Quant à l'éducation nationale et la culture, la première tâche a consisté à restaurer l'ordre et à animer autrement le milieu scolaire avec l'institution de la semaine de l'école au cours de laquelle des activités sont menées en vue de donner aux écoles la vitalité et aux élèves le sens de la créativité par les travaux manuels. Cette initiative permettait aussi aux autorités, aux enseignants et aux parents de réfléchir ensemble sur les difficultés scolaires. Nous avons l'exemple de la semaine du 23 au 29 Septembre 1969.

Au niveau de l'enseignant secondaire, les agitations et les grèves des élèves ont constitué des facteurs qui ont quelque peu freiné l'action gouvernementale. Néanmoins, des réformes ont été faites par rapport aux textes anciens qui ont été remaniés. Ainsi, un conseil d'administration, un conseil intérieur, un conseil de discipline, des conseils de classes et des conseils d'enseignement étaient institués par les nouveaux textes.

Dans le supérieur, l'Office du Baccalauréat a été créé pour permettre l'organisation du Baccalauréat au Dahomey. Grâce aux contacts avec l'UNESCO, le dossier de création de l'Université Nationale a été étudié, et le financement pour sa construction à Porto-Novo était déjà obtenu du Canada.

Une autre action du gouvernement était la ruralisation de l'enseignement en vue de combattre l'exode rural, et de former des cadres du secteur agricole.

En ce qui concerne la culture, les actions les plus remarquables ont été la vulgarisation des œuvres d'art dahoméennes en Allemagne grâce à une exposition rehaussée par la présence et l'appui du Chef de l'Etat en Octobre 1968 ; l'intensification de l'exportation des œuvres d'art, et la pose le 10 juin 1969 de la première pierre du bâtiment destiné à recevoir le dépôt légal aux Archives Nationales du Dahomey.

Quant aux finances publiques, l'assainissement des comptes de l'Etat, l'assurance au Dahomey d'une indépendance digne du nom et l'état des finances publiques en 1968 ont amené le gouvernement du Président ZINSOU à se donner une ligne d'action économique ferme. Celle-ci avait pour objectif principal à court terme, le vote du budget de l'Etat en

¹ OMS : Organisation Mondiale de la Santé

² UNICEF : Organisation de Nations Unies pour l'Enfance

équilibre. Dans cette optique pour le redressement global de l'économie nationale, le gouvernement a fait appel à M. Raphaël SALLER, ancien ministre des finances de la Côte d'Ivoire qui avait une réputation internationale dans le redressement économique, pour examiner la situation économique du Dahomey, porter un diagnostic et préconiser un certain nombre de remèdes.

De nombreuses actions ont été engagées. Nous avons entre autres l'ordonnance N°69-13 PR/MEF/DB du 19 Juin 1969 faisant obligation au gouvernement de prendre toutes les dispositions pour équilibrer le budget de l'Etat à partir de 1970, l'extension et le relèvement de la taxe spéciale d'amortissement avec l'ordonnance N° 62/PR/MEF du 30 Décembre 1968. Cette dernière disposition relève quelque peu les impôts prélevés sur les produits importés tels que les tissus cotons, le sucre, le pétrole et ses dérivés, de même que sur le chiffre d'affaire intérieur. Les véhicules grosses cylindrées étaient surtaxés à l'importation. L'Impôt Général sur le Revenu (IGR), l'Impôt sur les Bénéfices Industriels et Commerciaux (BIC), l'impôt cédulaire sur le revenu foncier, l'impôt sur les intérêts créditeurs de compte en banque ont été augmentés. Tous les salaires et traitements supérieurs à 25.000 F CFA étaient, par la même occasion frappés de nouveaux impôts.

La taxe civique, grâce aux pressions du gouvernement, a connu une évolution dans son recouvrement. La restriction des allocations familiales de 72%, a permis à l'Etat d'économiser 500 millions de FCFA l'an. L'augmentation des exportations avait aussi contribué, par l'entrée de devises, à accroître quelque peu les revenus de l'Etat. Il est aussi remarqué au cours des années 1968-1969, que les activités de la Banque Dahoméenne de Développement (BDD) ont connu une intensification amenant son concours à environ 1 milliard 18 millions de Francs CFA pendant la période d'Août 1968 à Juin 1969, ce qui constitue un record depuis sa création. La nationalisation de l'ancien groupe de manutention portuaire contrôlé par les Français a permis à l'Etat d'augmenter ses recettes de cent à cent cinquante millions de francs CFA par an.

Ce sont là quelques efforts ayant été à l'origine de la réduction du déficit budgétaire de 120.000.000 de FCFA en 1969, et de la perspective d'établissement du budget exercice 1970 en équilibre.

B- Au niveau de la politique extérieure

1- Donner une nouvelle image au Dahomey et attirer les investisseurs étrangers

Les réalisations du gouvernement du président ZINSOU sur le plan diplomatique consistaient surtout à donner une nouvelle vision du Dahomey sur le plan international, et à attirer les investisseurs étrangers. Ces actions ont été favorisées par les nombreuses

relations qu'avait le président à l'extérieur du pays. En tant que parlementaire de l'Union Française, ambassadeur et ministre des affaires étrangères, il avait noué de solides amitiés .

Le premier objectif était de renouer les relations économiques interrompues depuis le coup d'Etat du 17 décembre 1967 avec la France, principal partenaire économique du Dahomey.

C'est dans ce cadre que se situent les voyages du chef de l'Etat en France en septembre 1968, en février puis en octobre 1969. Lors de ces visites, en l'occurrence celle de septembre 1968, il a annoncé aux autorités françaises des efforts et des mesures d'austérité à engager, ou déjà engagés par le Dahomey pour relancer l'économie, ce qui motivait le déblocage des fonds à l'endroit du Dahomey .

Il en était de même pour la Communauté Economique Européenne (CEE)¹. Les relations du Dahomey avec l'Allemagne Fédérale s'étaient aussi intensifiées avec la visite du président en RFA, sur invitation du gouvernement allemand du 24 février au 1^{er} mars 1969.

Dans la même logique, le président ZINSOU a visité les Etats Unis d'Amérique en février 1969, et fut d'ailleurs le premier chef d'Etat africain à être reçu par le Président NIXON à la Maison Blanche. A chacune de ces visites, des accords ont été signés pour financer des projets. A titre illustratif, l'accord triangulaire FAC-BIRD-Dahomey de prêt de 4,6 millions de Dollars US a été signé dans la capitale américaine pour le complexe agro-industriel du Grand HINVI ; de même que la convention de financement franco-Dahoméenne ouvrant un crédit de 899.400.000 F CFA pour la poursuite de certains projets. Il y avait aussi les nombreuses missions, surtout celle du Ministre des Affaires Etrangères dans de nombreux pays du monde en vue de faire connaître le Dahomey et ses potentialités.

Aussi, les relations du Dahomey se sont intensifiées avec la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Corée, l'URSS, Israël, la Tunisie... La première ambassade du Dahomey en Belgique a été ouverte en septembre 1968.

Dans le domaine de l'intégration régionale et internationale, le Dahomey était omniprésent. Le président ZINSOU a participé aux différents sommets du Conseil de l'Entente, de l'OUA, de l'OCAM ; à la troisième conférence des dialogues afro-américains de Tunis... En vue de régler les problèmes frontaliers avec son voisin de l'Est, une commission daho-nigériane à été mise en place le 15 octobre 1968 pour établir la délimitation des frontières entre les deux pays.

Aussi, le Dahomey faisait régulièrement connaître sa position à travers ses dirigeants, sur divers problèmes du monde. Il a condamné l'assassinat du président SHERMAKE le 15 octobre 1969 en Somalie, et a émis un avis défavorable sur le référendum de Rhodésie du sud (Zimbabwe) le 26 juin 1969.

¹ Actuelle Union Européenne.

La coopération Sud-Sud a aussi connu un développement avec la relance de l'application de l'accord commercial ghanéo-dahoméen signé en 1967, et l'offre de véhicules au Dahomey en 1968. De même, les relations entre le Togo et le Dahomey s'étaient améliorées avec la rencontre du président ZINSOU avec le président Etienne Eyadéma du TOGO le 9 février 1969 à Porga dans le nord Dahomey. Il y a eu également des rencontres entre le Président ZINSOU et les Présidents Joseph Désiré MOBUTU du Congo Démocratique, Yacoubou GOWON du Nigéria ; Ahmadou AHIDJO du Cameroun .

Par ailleurs, le président ZINSOU a œuvré pour redonner à la diplomatie Dahoméenne ses lettres de noblesse. Les efforts du peuple, surtout dans le domaine économique pour assurer sa souveraineté, et l'indépendance d'esprit dont faisait preuve son président quant aux problèmes du monde, inspiraient le respect de la communauté internationale. Cependant , on ne peut parler de la politique étrangère du gouvernement ZINSOU sans évoquer la guerre du Biafra.

2- Le Problème du Biafra

Au Biafra sévissait depuis le 30 mai 1967, une guerre de sécession enclenchée contre le gouvernement fédéral du Nigéria par la rébellion armée biafraise ayant à sa tête le lieutenant-colonel Chukwuemeka Odumegwu ODJUKWU.

Le 23 janvier 1969, le président ZINSOU a reçu la visite de M. Augustin LINDT, Commissaire Général du Comité International de la Croix Rouge (CICR) pour l'Afrique. Cette visite avait pour but de solliciter l'aval des autorités dahoméennes en vue de transporter des vivres et des médicaments du Gabon vers le Biafra au Nigéria avec pour escale le Dahomey.

L'aide du CICR, passait par l'aéroport de Fernando Poo en Guinée Equatoriale. Mais l'utilisation de cet aéroport a été interdite sans raison au CICR par le nouveau gouvernement de ce pays. Cet organisme s'était alors porté vers le Dahomey dont il a sollicité les services à cause de sa position géographique avantageuse pour établir un pont aérien vers le Biafra. Aux dires du Président ZINSOU, trois conditions ont présidé à la signature de cet accord :

- l'aide apportée au Nigéria doit être distribuée d'une manière impartiale, c'est-à-dire destinée aux victimes des deux parties en conflit ;
- la destination et la nature des secours distribués doivent être claires et dépourvues de tout soupçon ;
- les vols doivent être faits de préférence le jour, et le contenu des cargos de la Croix Rouge doit être régulièrement contrôlé par une mission permanente composée de représentants du Dahomey et du Nigéria.

Le Commissaire de la Croix Rouge avait accepté toutes ces conditions, mais le représentant du Biafra aux négociations était opposé aux vols de jour qui, selon lui, ne

bénéficiaient pas de garanties de sécurité stratégique. Alors, cette seule condition a été soustraite. Le chargé d'affaire du Nigéria au Dahomey a, par la suite été informé de ces accords et instruit d'en rendre compte à son gouvernement, afin qu'il puisse envoyer les représentants de Lagos à la mission permanente de contrôle. Cet accord était conclu par le gouvernement dahoméen dans une intention humanitaire.

Le 28 Janvier 1969, le communiqué officiel de l'autorisation dahoméenne à l'établissement du pont aérien de Cotonou à Uli au Biafra fut rendu public.

Mais à partir du moment où le transport des vivres pour le Biafra a commencé, les relations de bon voisinage qui existaient entre le Dahomey et le Nigéria se sont détériorées. Les journaux nigériens ont commencé à publier des articles hostiles au gouvernement dahoméen, en particulier le journal "Daily Times" selon lequel le président ZINSOU aurait négocié et signé une convention avec le gouvernement suisse ayant rapporté au Dahomey plus d'un milliard de francs CFA en compensation de l'autorisation du pont aérien à partir de Cotonou. L'opinion publique affirmait aussi que des armes et munitions seraient embarquées dans les avions soit au Gabon ou au Dahomey, en direction du Biafra.

De plus, une restriction a été opposée par le Nigéria au sujet du nombre de véhicules de marchandises dahoméens devant entrer au Nigéria par jour. Ce nombre aura varié de 12 à 4.

La situation a entraîné des réactions diverses dans l'opinion publique dahoméenne. Parmi elles, la marche de protestation organisée par les commerçants de Porto Novo, mais qui a été interdite par la police. Ensuite, les étudiants dahoméens en France ont écrit et fait publier une lettre de protestation au journal "Afrique Nouvelle" dans laquelle ils faisaient remarquer que le Nigéria était un vaste champ d'affrontement de divers intérêts impérialistes, et que la décision du gouvernement ZINSOU était lourde de conséquences.

En effet, selon des sources concordantes, le Général de GAULLE, grand ami du président ZINSOU était pour la sécession du Biafra ; et il en était de même pour la Côte d'Ivoire, le Gabon et la Tanzanie qui ont officiellement reconnu le nouvel Etat.

Cependant le président ZINSOU ne cessait d'exprimer chaque fois qu'il en avait l'occasion son souhait, que la guerre cesse, que les belligérants s'asseyent autour d'une table de négociation, car la sécession risquait de fragiliser le Nigéria. Il avait toujours milité pour l'union de l'Afrique. Mais l'opinion publique nigérienne, de même que le gouvernement de Lagos ne croyaient pas en sa position hostile à la sécession biafraise.

Pour démentir les diverses supputations, il a invité la télévision nigérienne à filmer l'intérieur des cargos et les vivres chargés à l'aéroport de Cotonou.

A la demande à plusieurs reprise du gouvernement dahoméen de lever les mesures restrictives, M. Fêmi OLUFOLABI, le chargé d'affaire du Nigéria à Cotonou, a tenu le 5 Mars 1969 une conférence de presse à Cotonou. Au cours de cette conférence, il mentionnait que les mesures frontalières prises n'avaient aucune relation avec le problème biafraise, mais qu'elles

visaient la lutte contre la contrebande et l'entrée anarchique et frauduleuse de véhicules d'immatriculation étrangère au Nigéria.

Quant au problème, du pont aérien vers le Biafra, il a affirmé que tout vol en dehors du Nigéria et directement vers le Biafra était illégal, et que ceux qui encourageaient les vols de nuit ne contribuaient aucunement au soulagement des souffrances des victimes de guerre, mais au contraire, ils encourageaient et prolongeaient la guerre.

Par ailleurs, le conférencier avait fait remarquer l'évolution de la situation à travers de nouvelles données qui démontraient la bonne foi du gouvernement dahoméen par rapport à ce conflit. Il s'agissait de l'accueil et de l'hébergement pendant quelques jours au Dahomey des Nigériens expulsés du Gabon. Cependant, le Dahomey aura à bénéficier quelque peu de ce pont aérien au niveau des infrastructures ayant servi aux opérations : l'agrandissement de la piste de l'aéroport de Cotonou...

Par la suite, cette opération a dû être suspendue du fait que le gouvernement fédéral du Nigéria, la Croix Rouge et les représentants du Biafra ne s'entendaient pas sur les conditions devant la régir.

De même, les relations entre le Dahomey et le Nigéria vont se rétablir avec la levée des mesures de restriction à la frontière, et la visite du Général Yacubu GOWON à Cotonou le 12 Août 1969. Cette occasion lui a permis de répreciser les bonnes relations qui liaient les deux pays.

Au vu de toutes les réalisations du gouvernement du Président ZINSOU, tant sur le plan national qu'au niveau de la diplomatie, force est de remarquer qu'un grand effort de redressement du Dahomey a été enclenché, car le Dahomey était réellement mis sur la voie développement, et l'espoir était permis. Un Dahomey nouveau était en train de naître. C'est sans doute ce qui aurait fait dire aux Dahoméens bien des années après, que le Dr ZINSOU était « *un président anti-constitutionnel, mais un président remarquable* »¹ ; il a été un véritable révolutionnaire. Cependant, l'unité nationale qui était un point focal de son programme d'action n'a pas été totalement réalisée. Mais un regard jeté sur toutes les actions posées dans un temps aussi restreint amène à se demander si le Dr. ZINSOU savait qu'il ne ferait pas les cinq ans qui lui étaient promis pour l'exercice de son mandat au pouvoir, car ses actions ne seront pas poursuivies. Un matin de Décembre 1969, elles seront arrêtées par un coup d'Etat.

¹ Samson ADJAGBA. OP. Cit.

Section 2 : Encore une irruption de l'Armée : le Docteur ZINSOU perd le pouvoir d'Etat

Malgré sa détermination à aller de l'avant, son sens du devoir, la notoriété du Dahomey à l'extérieur, les réalisations socio-économiques et le développement enclenché, le pouvoir du Président ZINSOU, malheureusement, n'aura pas résisté au balayage des coups d'Etat.

Paragraphe 1 : La perte du pouvoir d'Etat.

Le 10 Décembre 1969, un coup d'Etat, le quatrième que le Dahomey a connu depuis l'indépendance, a mis fin au pouvoir du président ZINSOU. Quels en sont les causes, et comment cela s'était-il réellement passé ?

A- Les causes de la perte du pouvoir d'Etat

La période de gouvernance du président ZINSOU aura été, riche en complots et attentats.

Le 15 Avril 1969, soit moins d'un an après l'accession au pouvoir d'Etat, un premier complot visant le renversement du Président ZINSOU a été démantelé. L'information a été rendue officiellement publique après enquête, le 5 Mai 1969 par le Chef de l'Etat lui même. Les mis en cause parmi lesquels nous avons Gabriel LOZES, Septime DODDE, Antoine DETCHENOU, Théodore HESSOU, le lieutenant colonel Augustin ADJANOHOOUN, un ancien militaire, Pierre AMOUSSOU et d'autres personnes auraient été pris en flagrant délit en train de préparer un coup d'Etat. Certains d'entre eux, Septime DODDE et Théodore HESSOU l'auraient même avoué au moyen d'une lettre envoyée au Chef de l'Etat et demandant sa clémence. C'est ce qui a d'ailleurs inspiré l'ordonnance portant création de la Cour de Sûreté de l'Etat.

Ce complot sera suivi, dans la nuit du 11 Juillet, d'un attentat contre le Chef d'Etat Major de l'armée, le colonel Maurice KOUANDETE entre le "Royal Hôtel" et le Commissariat Zongo à Cotonou. Ce fut, selon la restitution des faits, deux coups de feu croisés venant chacun de sens opposé qui auraient pu atteindre le colonel. Mais il en est sorti indemne. C'était "l'attentat de la Pentecôte". Or des émissaires soupçonnés d'avoir été envoyés par les barons de l'UDD, du PRD et du RDD dont les leaders étaient à Lomé, auraient été voir le colonel KOUANDETE pour l'informer que le Président ZINSOU voulait sa peau.

Un deuxième attentat eut lieu le 19 Octobre 1969, cette fois-ci au domicile du Chef d'Etat Major, et le troisième le 1^{er} Novembre de la même année. Ces trois évènements ont

entraîné dans le pays un climat de suspicion entre le Président et le Chef d'Etat Major ; surtout ce dernier qui commençait réellement à croire que le Président de la République avait l'intention de l'éliminer physiquement. Alors le président ZINSOU tint une réunion d'information le 10 Novembre 1969. Après avoir témoigné de la véracité des présumés attentats suivant les résultats d'enquêtes menées, le Chef de l'Etat a rassuré le colonel KOUANDETE, qu'il n'était pas impliqué dans ces coups en affirmant : « *le Chef d'Etat Major a ma confiance et mon appui... sa peau, c'est la mienne... nous ne sommes pas des assassins. Toute notre vie atteste du contraire* »¹. Ensuite, il prit l'engagement solennel devant le peuple que désormais, les auteurs d'attentats seront fusillés, avant de faire remarquer que l'objectif visé par ces actes était de semer la panique, la peur, la suspicion, le désordre et le sentiment d'insécurité dans le pays.

Mais selon certains citoyens, ces attentats n'auraient été que de simples montages du colonel KOUANDETE, qui savait pertinemment où il voulait en venir. Notons que le colonel ALLEY faisait parti des inculpés de l'attentat du 11 Juillet 1969.

A ce climat de méfiance s'ajoutaient les tensions sociales au niveau des syndicats des élèves et des étudiants en grève, de même que certains fonctionnaires.

La dernière cause, celle qui était d'ailleurs la plus connue relevait du Chef d'Etat Major selon lequel le Président ZINSOU aurait voulu dissoudre l'armée et la remplacer par une milice. Il disait en effet : « *si c'est à nous, les militaires, que le Docteur ZINSOU doit de se trouver à la tête du pays, nous n'en sommes pas moins devenus aujourd'hui, ses "bêtes noires"* ». Voilà la raison pour laquelle le Président a envoyé des hommes de main au Zaïre pour une formation de commandos. Son intention est, ni plus ou moins, d'éliminer tous les chefs de l'armée, de dissoudre toutes les unités de combat afin de les remplacer par des milices »². Après cela, les militaires serviront, aux dires du colonel KOUANDETE, à la production des cultures vivrières, car ils ne sont pas rentable pour la Nation.

Cependant, selon le Président ZINSOU lui-même, et ses collaborateurs proches ou éloignés, les personnes envoyées au Zaïre, n'étaient allées que dans le cadre d'une sortie culturelle.

En effet, le Président Joseph Désiré MOBUTU a envoyé une lettre au président ZINSOU dans laquelle il invitait une délégation du parti URD pour une visite de quelques jours au Zaïre en vue de prendre contact et de faire connaissance avec le Mouvement Populaire de la Révolution (MPR) du Zaïre, et aussi s'enrichir en matière d'expérience. Cette délégation de 23 personnes était composée de délégués de chaque section de l'URD et des responsables du bureau, ajoutés aux représentants de chaque corps de sécurité. La gendarmerie était

¹ ANONYME « Les auteurs d'attentats seront désormais fusillés... ».

In La Croix du Dahomey N° 356 du 23 Novembre 1969. P. 5

² AGBOTON, Fabien. Le Laquais des Coups d'Etat. Porto-Novo : les éditions Aziza (HDH), Août 1998

représentée par le commandant Nestor BEYETON et l'armée par le Capitaine SIDI. La police était aussi représentée. La délégation était conduite par M. Antoine BOYA, Secrétaire Général de l'URD, et composée d'un nombre important de femmes. Les membres de la délégation étaient des adultes pour la plupart, selon M. Pascal AIZANSI, représentant de la jeunesse du parti, et le plus jeune du groupe. Partis au Zaïre pour une semaine, ils y ont pratiquement fait un mois au cours duquel ils découvraient le pays, allant de ville en ville. Ils étaient à Goma, dans le Kivu, quand le coup d'Etat a eu lieu à Cotonou. Donc selon M. AIZANSI, il n'était nullement question de formation militaire au Zaïre, « *c'était archi-faux* »¹.

Selon les informations répandues par le Chef d'Etat Major à l'époque, les commandos en formation au Zaïre reviendraient dans les quarante-huit heures, le 12 Décembre 1969. Le 1^{er} Janvier 1970, les salaires des fonctionnaires, particulièrement ceux des militaires, allaient connaître un abattement.

Ceci aura été l'argument de poids qui était venu appuyer tous les autres faits ayant contribué à la justification du renversement du Président Emile Derlin ZINSOU.

B- Manifestations et Conséquences

1- Manifestations

Convoqué par le colonel KOUANDETE le 8 Décembre 1969, alors qu'il était en poste à Bembèrèkè, le Sergent Fabien AGBOTON a été l'artisan principal du coup d'Etat du 10 décembre 1969.

C'est au cours de la nuit du 9 au 10 Décembre 1969 que le sergent AGBOTON a pris connaissance des différentes phases de l'opération et a mis les dernières touches. A cet effet, le Chef d'Etat Major a nouvellement acquis un véhicule Land-Rover immatriculé en Suisse. Sur la demande du sergent Fabien AGBOTON, deux groupes furent prévus pour l'exécution. Le premier était conduit par le lieutenant Romuald KITOYI et le second par le sergent AGBOTON. Les armes et munitions étant prêt, les troupes composées au total d'une dizaine de militaires n'attendaient que le matin pour passer à l'action. La garde du palais était assurée ce 10 Décembre par une équipe dirigée par un officier supérieur de l'armée, parent du colonel KOUANDETE, certainement informé du coup qui se tramait.

A 7h45 minutes le matin, deux coups de téléphone venant d'un des espions postés à l'intérieur de la ville, annonçaient que le président ZINSOU quittait son domicile pour le palais. Avant le départ de la troupe du sergent AGBOTON, le colonel KOUANDETE donna

¹ M. Pascal AIZANSI lors d'un entretien le 19 Septembre 2003 en son domicile au quartier St Jean à Cotonou

les dernières consignes : « *AGBOTON, prenez-le vivant ou mort. S'il est vivant, vous passez à l'action N°2. S'il est mort, vous le laissez sur place et bloquez les entrées du palais...Au moindre incident, vous me comprenez : vous êtes armés. Aucune explication ne sera demandée, et par qui que ce soit. Vous serez le seul maître jusqu'à mon arrivée...* »¹

Le sort du Docteur Emile Derlin ZINSOU était ainsi scellé. Quelques minutes avaient suffi pour atteindre le palais de la Présidence que franchissait le cortège présidentiel. Les portiers étant avertis, gardèrent les portes ouvertes, et en l'espace de quelques secondes le véhicule des putschistes entre et bloque le cortège présidentiel. Quelques coups de feu tirés en rafale et un « *descendez les mains en l'air!* »² ont suffi pour entraîner la débandade des motards. La riposte du véhicule d'escorte et de celle du garde de corps du Président ne se sont pas fait attendre, mais rapidement maîtrisée. Un sous-officier de l'escorte, blessé aux orteils et le garde de corps, à la main, le sergent AGBOTON a la situation en main. Ouvrant brutalement la portière du véhicule, il tira le président caché entre les sièges, qui dut lâcher tranquillement la grenade qu'il avait en main avec le crépitement des coups de feu tirés à terre.

Ils montèrent dans le land-rover, qui se dirigea vers l'escadrille nationale où normalement devrait les attendre un avion devant les amener au Nord. Mais, surprise ! Rien n'était préparé ! Le sergent AGBOTON ordonna l'officier pilote Dahoméen en place, le Lieutenant Anastase TOGNISSO de préparer l'avion "aéro-commander" pour le décollage. Mais celui-ci opposa un refus catégorique. Alors, l'équipe fut obligé de prendre le départ pour Parakou par la route. Après une escale à Parakou, le sergent AGBOTON laissa le Président ZINSOU qui sera plus tard conduit à Natitingou.

En ce moment, les conséquences du coup de force étaient déjà très fortes à Cotonou.

2-Conséquences

La déchéance du Dr. ZINSOU a été suivie d'un message à la radio dans lequel le lieutenant colonel KOUANDETE a énoncé les raisons de son putsch et appelé les Dahoméens au calme. Il convoqua ensuite une réunion des officiers de l'armée à la Présidence. Une grande partie des officiers n'ayant pas approuvé ce coup, les discussions auraient été âpres, mais elles s'étaient soldées par la formation d'un Directoire Militaire de trois membres présidé par le lieutenant colonel Paul Emile de SOUZA avec qui ont été appelés à collaborer les lieutenants colonels Benoît SINZOGAN et Maurice KOUANDETE, Directeur de la Gendarmerie et Chef d'Etat Major des Forces Armées Dahoméennes.

¹ AGBOTON, Fabien. Op. Cit.

² AGBOTON, Fabien. Op. Cit

Selon des analystes bien avertis, cette décision serait due à la désapprobation du coup d'Etat par les officiers qui ne voulaient pas confier le pouvoir à l'auteur du putsch, le colonel KOUANDETE.

D'ailleurs, ce coup d'Etat a suscité des réactions diverses chez les Dahoméens. Les uns en avaient honte, vu les errements connus par le pays jusque là, et aussi le fait que l'armée n'ait pas respecté la parole donnée. Entre autres réactions, celle du commandant Mathieu KERKOU, ancien président du Comité Militaire Révolutionnaire, qui était en formation en France. Pour lui, même si le Président ZINSOU ne suivait plus les recommandations à lui faites par les militaires qui l'avaient choisi, il fallait passer par les mêmes procédures pour le destituer.

Selon un grand nombre d'intellectuels, ce coup n'était pas nécessaire, c'était un gâchis. C'est le « *coup d'Etat le plus stupide, le plus imbécile, le plus fantaisiste de toute l'histoire de notre merveilleux pays* »¹.

En revanche, pour d'autres Dahoméens, c'était une délivrance. Dans ce dernier lot, nous pouvons distinguer les élèves et étudiants, quelques militaires qui ont cru que l'armée allait être dissoute pour être remplacée par une milice, mais surtout les militants des partis politiques appartenant aux trois anciens Présidents en exil. Ces derniers ont d'ailleurs envoyé un message commun au colonel KOUANDETE, dans lequel ils lui adressaient leurs vives félicitations ainsi qu'aux Forces Armées Dahoméennes, et par la même occasion se rendaient disponibles à toute tâche d'édification de la patrie. Ils regagneront Cotonou le 12 Décembre 1969.

De son côté, le Directoire Militaire a décidé de maintenir les ministres du gouvernement déchu dans leurs fonctions. En réponse, ceux-ci ont exigé d'abord la libération du Président ZINSOU. Ils ont même estimé qu'ils ne pourraient rester que provisoirement au gouvernement, afin d'expédier les affaires courantes. La libération a été effective le Samedi 14 Décembre 1969.

Après sa déchéance, voyons les actions politiques du Dr. ZINSOU au-delà des fonctions présidentielles.

Paragraphe 2 : Emile Derlin ZINSOU au delà des fonctions présidentielles

Le paradoxe que revêt le coup d'Etat du 10 Décembre 1969 nous amène à examiner les relations qui liaient le Dr. ZINSOU aux militaires avant et après sa fonction présidentielle.

¹ Adrien AHANHANZO GLELE. Op. Cit.

A- Relations avec les militaires

De bonnes relations avaient toujours lié le président ZINSOU aux militaires, quand bien même il n'aurait jamais été leur complice dans les différents coups d'Etat perpétrés avant son avènement au pouvoir. Son talent et son brio forçaient leur admiration, et il entretenait de bons rapports avec eux, en l'occurrence Maurice KOUANDETE, Romuald KITOYI ... La considération qu'ils avaient pour lui explique son maintien à la tête de la diplomatie dahoméenne de 1963 à 1967, malgré l'instabilité politique de l'époque. Cette admiration aurait été à la base de sa proposition sur la liste des personnes pressenties pour la Présidence de la République en 1968. Sur cette même liste se trouvaient MM. Léon BOISSIER Palun , Ignacio PINTO...

Cette proposition aurait été l'œuvre de MM. KOUANDETE, Ibrahim CHABI et Romuald KITOYI.

Malgré cela, le Dr. ZINSOU, selon nos informations, n'avait pas tellement de chance d'être élu par l'assemblée des officiers militaires. Il a fallu un travail minutieux de persuasion du lieutenant Lucien GLELE qui trouvait injurieux pour le peuple et les cadres politiques du Dahomey de rejeter les acteurs de l'indépendance et tous les cadres du pays, pour désigner une personnalité qui n'a jamais vécu les réalités nationales, M. BOISSIER Palun. Il a donc milité pour le rejet de Léon BOISSIER Palun au profit du Dr. ZINSOU, grâce à un vote très serré, remporté de justesse avec 8 voix contre 7. Fait à souligner, le Président ZINSOU était un beau parent du Lieutenant colonel GLELE qui ne le fréquentait pas, du moins jusqu'au moment où il le nomma comme aide de Camp dans son Cabinet.

Avec de telles relations, on est aussi tenté d'affirmer que le Dr. ZINSOU aurait été mêlé à l'invalidation des élections qu'a remporté le Dr. Basile ADJOU MOUMOUNI. Ceci n'était pas évident, car l'ombre des trois autres leaders politiques planait aussi sur l'armée, et ainsi, les raisons profondes et inavouées qui étaient à la base de l'invalidation des élections remportées par le Dr. ADJOU MOUMOUNI, seraient qu'il avait une teinte UDD, vu la manière dont les militants de ce parti ont été enthousiastes autour de lui. Alors, le Dahomey risquait d'avoir un Président pour la frange UDD seule, ce que n'aurait pas approuvé le président ALLEY. C'est le lieu de remarquer que les adversaires politiques les plus redoutables du Président ZINSOU étaient les membres de l'UDD.

Ainsi, comme les trois autres leaders politiques, MAGA, AHOMADEGBE et APITHY avaient leurs partisans dans l'armée, le Dr. ZINSOU avait aussi les siens qui l'admiraient et qui le supportaient, même si ce n'était peut-être pas inconditionnel ; ce qui témoigne de la division intérieure de l'armée. Car, si les autres officiers n'avaient pas approuvé l'acte de leur collègue KOUANDETE, le président ZINSOU aurait été rétabli. Mais les divisions internes ne pouvaient le permettre. La détermination avec laquelle les officiers supérieurs ALLEY ,

KOUANDETE et KITOYI, avaient assuré le Dr. ZINSOU de leur soutien, l'avait mis dans une telle confiance qu'il avait ressenti ce putsch comme une trahison pure et simple.

Après cela, la rupture était consommée entre ceux-ci et le Dr. ZINSOU. Toutefois, il n'a pas été privé de la participation à la vie politique nationale par le Directoire Militaire.

B- Relations avec le Conseil Présidentiel

Après le retour au pays des présidents MAGA, AHOMADEGBE, et APITHY, le Directoire Militaire mit en place un comité électoral qui organisa des élections législatives et présidentielles départementalisées à partir du 9 Mars 1970. A ces élections s'était présenté le Dr. ZINSOU en plus des trois autres leaders politiques. Dans cette candidature transparaissait une certaine sûreté et une certaine confiance que le Docteur ZINSOU avait de lui-même. Nous y remarquons aussi un acte de courage, mais surtout une passion que, dirait-on, rien ne pouvait arrêter, car, sorti de ce que nous pouvons appeler "chaudière politique", avec toutes les adversités les plus aiguës, et même le risque de perdre sa vie, le Dr ZINSOU osait ainsi se lancer dans une course pour la conquête du pouvoir, quelques mois seulement après. Certains de ses adversaires politiques disaient qu'il avait soif du pouvoir.

Pour réussir, la persuasion des Dahoméens n'a pas été faite avec un langage nouveau. Le Dr. ZINSOU s'était simplement contenté de démentir tout ce qui a été dit sur lui : formation de milice populaire, instauration de l'impôt des femmes ... Aussi a-t-il présenté un programme qui n'était que la continuité de ce qui était en exécution. Mais une fois encore, il n'a rien perdu de sa franchise habituelle qui ne plaisait, malheureusement pas à la majorité des Dahoméens : *« il s'agit de repartir car tout de nouveau a été compromis et gravement, ce qui veut dire que tout de nouveau sera difficile,... aujourd'hui comme hier, je ne vous dirai que la vérité ; je ne vous dirai pas en ce qui me concerne, que tels ou tels impôts seront réduits ou supprimés »*¹.

Mais le faible score enregistré par le Dr. ZINSOU à ces élections qui n'ont pas fait le tour de tous les départements avant d'être suspendues, a bien prouvé que les Dahoméens n'étaient pas encore prêts pour entrer dans sa dynamique évolutive. Il en était plus que persuadé, puisqu'il ne s'était présenté que pour défier le lieutenant colonel KOUANDETE. Ce dernier prétendait en effet détenir des preuves de malversations ayant été perpétrées sous le régime ZINSOU, et à cause de cela, selon lui, celui-ci n'oserait pas se présenter aux élections.

¹ Le Dr. Emile Derlin ZINSOU : « Elections présidentielles de 1970. Profession de foi du Docteur Emile D. ZINSOU ». Archives privées de M. Pascal AIZANSI.

Il fallait donc prouver ainsi au peuple qu'il n'avait rien à se reprocher, lui qui, disait-il «*n'avait que les charges du pouvoir*». ¹

Les élections ayant donc échoué, le Directoire Militaire a invité les quatre candidats à se réunir pour trouver une solution à la crise politique. Mais ceux-ci ne se sont pas entendus, d'abord sur le lieu, et ensuite sur les solutions proposées.

En effet M. ZINSOU était formellement opposé à la tenue de la réunion à Savè, contrairement à MM. MAGA et AHOMADEGBE. Quant à APITHY, il proposait Cotonou, comme lieu pouvant arranger tous les autres. Mais le 16 Avril 1970, les présidents MAGA et AHOMADEGBE s'étaient retrouvés à Savè. De leur réflexion découlait l'idée d'une instance suprême de l'Etat, une commission présidentielle composée des leaders qui se partagent l'audience des masses populaires. Ceux-ci voyaient la résolution du problème, d'abord sous l'angle constitutionnel et institutionnel, tandis que le Président APITHY l'appréhendait d'abord sous l'angle économique et social.

En ce qui concerne le Président ZINSOU, il a affirmé n'avoir pas d'avis à donner.

Malgré cette situation, les quatre finiront par se rencontrer. Après 48 heures environ de discussion, il n'ont pas pu dégager un des leurs pour la présidence. Il était pourtant évident, et le Dr. ZINSOU l'aurait signifié aux autres, qu'il ne pouvait pas être leur candidat, mais qu'il adhérerait à leur décision de choisir un d'entre eux, ou de faire un choix extérieur. Mais rien n'y fit, car, personne d'entre eux n'aurait voulu céder à l'autre, ni laisser le pouvoir à une personne extérieure.

C'était en ce moment que l'ultime proposition a été faite, celle du quatuor qui aura rencontré l'opposition du Dr. ZINSOU : «*je me suis levé et je leur ai dit que je ne participerai jamais à ce truc grotesque*»². Avec ce refus, va demeurer le triumvirat composé des trois autres présidents, avec MAGA en tête pour deux ans.

Après analyse de cette situation, force est de remarquer un exemple de patriotisme chez le Dr. ZINSOU qui, bien que soupçonnant les trois anciens présidents d'être à la base du coup d'Etat l'ayant renversé du pouvoir, a pu encore collaborer et réfléchir avec eux pour le dénouement de la crise. Cependant, il n'a pas pu aller jusqu'au bout, car ne voulant pas participer à un Conseil Présidentiel de quatre membres, ce qui dénotait de sa rigueur envers lui-même, et de son désintéressement envers le pouvoir politique. Nombre de personnes lui ont reconnu le mérite bien plus tard.

Mais deux ans, après tout cela, commencera pour lui la traversée du désert.

¹ Le Dr. Emile D. ZINSOU au cours d'un entretien à la Commission Nationale Permanente de la Francophonie à Cotonou en Juillet 2003.

² M. Emile D. ZINSOU « Grand Témoignage ». Op. Cit.

CHAPITRE II : LA TRAVERSEE DU DESERT

Après l'installation du Conseil Présidentiel en 1970, le Docteur ZINSOU s'est éclipsé du paysage politique dahoméen jusqu'au 26 Octobre 1972 où le vent de la révolution marxiste léniniste viendra balayer le triumvirat pour s'installer avec le lieutenant colonel Mathieu KERERKOU.

Section 1 : La lutte contre le régime révolutionnaire marxiste léniniste

Paragraphe 1 : Emile Derlin ZINSOU, un résigné politique ?

L'avènement du régime militaire révolutionnaire avait, pourrait-on dire, éteint les ambitions politiques du Dr ZINSOU. De plus, le système politique dans lequel ce régime engageait le Dahomey, ne recevait guère son approbation, étant donné qu'il a toujours prôné la démocratie. Aussi le climat politique était-il lourd de suspicions.

A- Soupçons d'attitudes réactionnaires contre la révolution

Les coups d'Etat étant devenus monnaie courante au Dahomey à l'époque, le climat de confiance ne prévalait plus en matière politique. Ainsi, n'importe qui au pouvoir, et malgré tout le soutien que pouvait lui témoigner son entourage, ne pouvait rester sans craindre d'être renversé du jour au lendemain par un putsch.

Le président Mathieu KERERKOU gouvernait le pays dans ce climat de méfiance quand surgit l'affaire Kovacks¹ et le présumé complot du Capitaine Janvier ASSOGBA et consorts en Janvier 1975.

L'affaire Kovacks était une malversation financière à laquelle était mêlé le capitaine Janvier ASSOGBA, alors Ministre de l'Economie et des Finances. Il donna une conférence de presse au cours de laquelle il a essayé de clarifier les faits. Par contre le gouvernement n'a pas approuvé sa version des faits. Il convoqua donc une réunion des officiers le 22 janvier 1975. Le capitaine ASSOGBA se rendit à cette réunion avec des engins de guerre (automitrailleuses, chars...) pour assurer sa sécurité. Selon les autorités gouvernementales, l'intention réelle du capitaine Janvier ASSOGBA était de s'emparer du pouvoir. Des arrestations eurent lieu, suivies d'un jugement à la cour martiale.

Parmi les inculpés et les condamnés à mort par le Tribunal Révolutionnaire National, il y avait Emile Derlin ZINSOU, René ZINSOU, Me Bertin BORNA, Adrien HOUNGBEDJI ,

¹ **NB** : l'affaire Kovacks est différente du dossier Kovacks

Adrien AHANHANZO GLELE, l'abbé Alphonse QUENUM, directeur du Collège Catholique Père Aupiais, et bien entendu le Capitaine Janvier ASSOGBA.

Que venait chercher dans cette affaire le nom du président ZINSOU alors qu'il était absent du pays ? D'après les informations, il aurait amené les cadres concernés à soulever l'affaire Kovacks en vue de nuire au Président KEREKOU, dont le fauteuil présidentiel se trouverait ainsi menacé.

Face à cette accusation, le Dr. ZINSOU en séjour en France a réagi vivement par une lettre adressée au Président KEREKOU le 10 Avril 1975, lettre dans laquelle il écrivait notamment : « *Vous savez mieux que quiconque que je n'ai absolument rien à voir dans l'affaire de corruption où vous êtes compromis jusqu'au cou-que dis-je, jusqu'à la tête – de façon irréfutable* »¹.

Le 18 Octobre de la même année, le Ministre de l'Information, de la Sécurité et de l'Orientation Nationale (MISON), Martin DOHOU AZONHIHO dénonça un nouveau complot qui serait une fois encore dirigé par le « *traître Emile Derlin ZINSOU et l'impérialisme international* »². Le rapport de la Commission d'enquête montre que la tentative de Coup d'Etat visait la liquidation de la révolution par des actes de sabotage et d'assassinats. Le verdict dudit complot Zinsouiste s'est soldé par une seconde condamnation à mort du Dr ZINSOU ainsi que de dix autres complices le 2 Février 1976.

Ces présumés complots ont contraint le Dr ZINSOU à l'exil, ainsi que beaucoup d'autres cadres et politiciens, désireux de participer au développement de leur patrie, mais indexés comme des agents de l'impérialisme international.

En France comme dans d'autre pays d'Europe où ils se trouvaient, ils ont mené avec le Dr ZINSOU une lutte implacable contre le régime militaro-marxiste léniniste en place au Dahomey devenu Bénin³.

B- Un combattant farouche contre la révolution

Le 30 Novembre 1975, le Dahomey devient République Populaire du Bénin. Il choisit comme voie de développement le socialisme marxiste léniniste. Il devenait ainsi un allié du camp socialiste marxiste léniniste international, avec comme tête de peloton l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS).

Face à cette nouvelle option politique, et à la situation qui prévalait dans le pays, les exilés du Bénin se sont regroupés en association afin de mener la lutte pour le changement.

¹ Archives privées de M. Ephrem QUENUM : Lettre adressée au Lieutenant-colonel Mathieu KEREKOU, Président de la République du Dahomey, par le Dr. Emile D. ZINSOU. Paris le 10 Avril 1975.

² GODIN, Francine. Bénin 1972 – 1982. La logique de l'Etat africain Paris : l'Harmattan, 1986. P . 280

³ Proclamation de la République Populaire du Bénin le 30 Novembre 1975.

Il s'agissait de l'Association "Démocratie et Progrès pour le Bénin" avec son siège à Paris 30, Rue GRAMME 75015. Le Dr. ZINSOU devenu homme d'affaires, en était le président, et M. Cosme HOUNTONDJI, le secrétaire général. L'objectif de cette association était d'utiliser tous les moyens pour dénoncer les exactions commises par le régime en place, et éveiller la conscience des citoyens. Il était aussi question d'amener les bailleurs de fonds à ne plus consentir des prêts au Bénin. Ces mesures visaient la déstabilisation du régime en place.

Cette lutte de longues années (17 ans environ) a été soutenue par des organes d'informations créés par les membres de l'association. Ainsi, l'Association Démocratie et Progrès pour le Bénin a imprimé divers documents que ses membres distribuaient sur le plan international, et arrivaient à introduire clandestinement dans le pays. Il y a eu entre autres le journal "Démocratie et Progrès" dirigé par Monsieur Cosme HOUNTONDJI avec pour rédacteur en chef M. Justin DOVOEDO.

C'est le lieu de souligner que cette lutte contre la révolution marxiste léniniste au Bénin n'était pas, selon le Docteur une lutte plate contre le socialisme, mais en réalité contre ce système tel qu'il était pratiqué au Bénin. Il l'a signifié en précisant dans la lettre adressée au Président KEREKOU en 1975, qu'il était lui-même socialiste, et que le marxisme ne lui faisait pas peur, mais qu'il ne confondait pas cette « association de brigands » avec le marxisme qu'ils étaient entrain de salir dans l'esprit des Dahoméens (Béninois).

Le point culminant de ce combat sera l'agression armée du 16 Janvier 1977.

Paragraphe 2 : Le débarquement militaire du 16 Janvier 1977

Le 16 Janvier 1977, le peuple béninois s'est réveillé à l'aube pour lutter contre une armée de mercenaires, venus renverser le régime du Parti de la Révolution Populaire du Bénin (PRPB).

A- Préparation

Le débarquement militaire de Janvier 1977 a été minutieusement préparé. Tout a commencé, selon le rapport de la commission d'enquête, par la signature d'un contrat le 5 Novembre 1976, entre le Comité directeur du Fond de Libération et de Réhabilitation du Dahomey (FLERD) représenté par M. Gratien POGNON, et le conseiller technique auprès du Chef de l'Etat gabonais, le colonel Gilbert BOURGEAUD*, responsable de la Garde Présidentielle gabonaise, Chef de l'armée des mercenaires. Le FLERD était un regroupement de Béninois vivant à l'étranger, dans différents pays d'Afrique, et en Europe, qui entendaient

* Pseudonyme pris par Bob DENARD pour l'exécution de cette opération.

œuvrer pour la disparition du régime révolutionnaire, en vue de prendre le pouvoir. Ce contrat prévoyait:

- un budget d'étude de 32 250 000 FCFA ;
- un budget pré-opérationnel de 118 750 000 FCFA ;
- un budget post-opérationnel de 87 500 000 FCFA.

Le montant de l'armement non compris, sera assuré par la France, le Maroc et le Gabon.

Etaient membres du FLERD M. René ZINSOU dit Bobo, jeune frère du Dr. Emile D. ZINSOU, MM Urbain NICOUE, ancien ministre de l'information du Président ZINSOU, Gratien POGNON, précédemment ambassadeur du Dahomey à Bruxelles et ayant démissionné en 1975 ; Paul DARBOUX, Idelphonse LEMON, anciens membres de l'URD et AMADOU Fousséni dit TCHINNIN ; Bertin BORNA BABLIBA, Adrien HOUNGBEDJI, Emile Derlin ZINSOU. Le FLERD était dirigé par M. Gratien POGNON, négociateur de financement pour le coup et du contrat passé avec le colonel Gilbert BOURGEAUD. Il faisait partie de l'Etat Major de l'armée dénommée FORCE OMEGA, sous le pseudonyme de M. WAKOU.

Les résultats de la Commission d'enquête affirment en substance que tous les membres du FLERD sus-cités sont membres des Services de Documentation et de Contre Espionnage (SDECE), services secrets français.

Le Dr. Emile Derlin ZINSOU aurait été l'inspirateur du débarquement, membre influent du FLERD, agent des SDECE et de la CIA¹, services secrets américains. Il aurait sollicité l'aide des américains pour la réussite de l'opération CREVETTE². Bob Denard affirmera que c'est lui qui l'avait rencontré en France pour lui proposer l'opération. Le Dr. ZINSOU disait notamment : « *mon malheureux pays est un enfer pour ceux qui rêvent de liberté. Le tyran KEREKOU vient de faire exécuter onze de mes partisans. Il faut que vous m'aidiez à renverser ce régime marxiste* »³. Bob DENARD accepta l'offre, encouragé par ses contacts avec les SDECE. La France avait intérêt dans cette affaire, si elle réussissait. Le Dr. ZINSOU aurait versé à Bob DENARD 100 000 000 FCFA en guise de participation aux coûts. Ce dernier envoya un espion au Bénin, un certain lieutenant Gérard qui, se faisant passer pour un touriste, a pu évaluer les capacités de l'armée béninoise, et la situation économique pendant une semaine. Il ramena les résultats précis, à partir desquels les méthodes d'opération (voie terrestre, aérienne, maritime et l'heure d'intervention) ont été choisies, avec l'avis du Dr. ZINSOU.

Plusieurs pays africains ont participé à la tentative de putsch. Le Maroc par l'intermédiaire du roi HASSAN II qui, après avoir versé un montant de 36 250 000 FCFA

¹ Central Intelligence Agency.

² - Dénomination donnée au débarquement militaire du 16 Janvier 1977.

³ - DENARD, Bob : Corsaire de la République : Edition Robert LAFFONT. Paris, 1998 . P. 288

pour le démarrage des opérations, a mis la base de Benguerir à la disposition de la troupe (90 personnes dont 60 Africains, Béninois et Guinéens, et 30 Européens, Belges, Français... pour les entraînements. Il y avait aussi le Gabon dont le président Omar BONGO qui, par la décision N°02327/MFPRA du 03 Août 1976, a autorisé le recrutement de Bob Denard payé à 500.000 F CFA le mois, et « *a garanti le contrat de financement... pour le délai post-opérationnel de quatre mois, congé compris, pour un montant de 530.000 dollars US, soit 132.500.000 F CFA* »¹. D'autres pays africains comme le Togo, la Côte d'Ivoire et le Sénégal étaient aussi impliqués, et bien entendu la France, l'ancienne puissance coloniale qui voyait d'un mauvais œil le régime révolutionnaire béninois.

Entraînés et formés pendant 30 à 45 jours environ, les hommes de main de Bob DENARD ont été répartis en quatre groupes de combat appuyé par un Etat Major de six membres dont deux civils, MM. POGNON et AMADOU Fousseni.

Pour réussir l'opération, un simulacre de conflit entre le Togo dénommé Zangaro et le Bénin (Banalia) a été monté. Les autorités de Banalia auraient une volonté d'invasion et d'annexion du Zangaro. Les autorités de ce dernier l'ayant appris, seraient allés demander l'aide du Chef de l'Etat du Gabon (MOANA) pour mener une expédition préventive au Banalia. C'est cette expédition qui est en fait l'invasion des mercenaires.

Le débarquement a été prévu en deux étapes. La première était le déplacement de l'armée, la Force OMEGA, du Maroc au Gabon à bord d'un avion DC 8 le 15 Janvier. Là, l'armée et le matériel seront transférés dans un DC 7 cargo. La deuxième étape était le décollage de France-ville au Gabon sur Cotonou le 16 Janvier 1977 avec atterrissage à 7h03 minutes. Ensuite, l'aéroport de Cotonou sera attaqué. Dès la descente, trois des quatre groupes attaqueront simultanément, et chacun pour sa part la Primature, le Camp Militaire et la résidence du président KEREKOU. Le quatrième groupe, qui est un groupe d'appui, devra exécuter des tirs d'obus en direction de la présidence et du camp militaire, pour coordonner les actions. Les institutions comme la P.T.T., la police, la station radio seront occupés et utilisées pour sensibilisation et ralliement du peuple et de l'armée, après neutralisation de leurs responsables. La station radio sera utilisée pour diffuser le discours préparé pour l'occasion : « *Enfants du Dahomey debout ! Le tyran n'est plus !...* »². Après l'occupation des villes de Cotonou, Porto-Novo et Ouidah, celle du pays sera totalement assurée par la Force OMEGA. Le nouveau régime va alors correctement s'installer.

Une telle préparation faite, dès le 15 Janvier, après avoir passé en revue l'armée, avec Gratien POGNON, Bob DENARD passe à la phase exécutoire.

¹ ANONYME : « La République Populaire du Bénin déclare l'Etat gabonais... » EHUZU, N° 406 du Vendredi 27 mai 1977, P. 1

² Aggression Armée impérialiste du dimanche 16 Janvier 1977 contre la République Populaire du Bénin. Le Livre Blanc, Cotonou : ONEPI

B- Déroulement et conséquences.

Le 15 janvier 1977 donc, ils s'envolent de la base de Benguérir à destination de Franceville au Gabon. Là les attendait un avion à hélice à bord duquel les mercenaires s'embarquent avec leur matériel de guerre. Ils devraient décoller de l'aéroport de Franceville à 23 heures. Mais suite à une panne de moteur, le décollage aura lieu avec plusieurs heures de retard. Conséquences, l'armée de mercenaires arrivera à Cotonou au moment où les premières rayons du soleil illuminaient déjà la ville, le 16 janvier 1977.

Contrairement à ce qu'ils ont prévu, la troupe de Bob DENARD a été accueillie avec une riposte foudroyante des soldats de l'armée béninoise. Cette résistance inattendue les a forcés à battre en retraite après trois heures environ de combat. Dans la débâcle, ils ont laissé des documents écrits compromettants, des armes et munitions qui ont permis d'avoir toutes les informations sur le coup.

M. Gratién POGNON était à bord du DC 7 des mercenaires. Il devrait lire le discours préparé pour l'occasion, ce qui fait penser que c'était lui qui devrait prendre le pouvoir. Mais l'intéressé dément. Selon ses propos, bien que les chefs d'Etat africains ayant participé au coup étaient de cet avis, il savait pour sa part qu'il était juste venu préparer le terrain pour le président ZINSOU. Il l'en aurait d'ailleurs informé contre la volonté des chefs d'Etat parrains de l'opération. Par contre, le Dr ZINSOU déclare n'avoir servi que d'appui à ce coup manqué, qu'il l'approuvait totalement, mais que le pouvoir ne lui était pas destiné. Il a même affirmé qu'il a appris le débarquement à la radio comme tout autre, alors qu'il était déjà en cours. Il a tout de même reconnu sa participation à la préparation, mais déclare ne rien regretter de cette opération.

Cette tentative de putsch a eu des conséquences sur la population béninoise, sur les assaillants et aussi sur leurs commanditaires.

Sortis victorieux de cette agression, les dirigeants de la révolution et tout le peuple béninois sont désormais fiers d'avoir résisté à une agression impérialiste internationale. De nombreuses lettres de félicitation et des messages de soutien de fusaient de toute part. c'est ainsi que l'ONU a dépêché une commission d'enquête à Cotonou pour la clarification de l'affaire. Celle-ci a été installée le 28 janvier et a remis son rapport le 18 Février 1977. Une Conférence Internationale sur le Mercenariat s'est tenue à Cotonou le 16 Janvier 1978. L'OUA a aussi condamné l'acte ignoble.

Mais derrière cette fierté et cette détermination à lutter contre le mercenariat se cachent des pertes en vies humaines et des dégâts matériels.

Le Bénin a enregistré sept morts et quarante quatre blessés. Dans le rang des assaillants, deux soldats ont été abattus, trois blessés et deux autres, Ba OUMAROU et Mamadou DIALLO, tous Guinéens ont été fait prisonniers.

Sur le plan matériel, un blindé léger a été totalement détruit à l'aéroport. Les bâtiments de l'aéroport, de même que ceux l'avoisinant, le palais de la Présidence de la République, l'ambassade de la République du Nigeria et biens d'autres bâtiments ont été touchés.

Les résultats de la commission, d'enquête ont permis aux victimes d'enclencher une action en justice près le tribunal de première instance de Paris par l'intermédiaire des maîtres Joe Nordman et Braunschweig pour homicide volontaire. La défense du Bénin a été assuré par Maître Robert DOSSOU. Le Dr ZINSOU et ses compatriotes impliqués sont contraints à l'exil. Ils resteront à l'étranger jusqu'en 1990 avant de rentrer grâce à la conférence nationale des forces vives de la nation.

Section 2 : La Conférence Nationale et le retour aux affaires

L'année 1989 est marquée par un marasme économique sans précédent, le plus grave que le Bénin, ait jamais connu : faillite des sociétés d'Etat, trois mois d'arriérée de salaire, grèves perlées qui ont paralysé l'administration et l'enseignement.

Au cours du mois de décembre, le pouvoir révolutionnaire lâche du lest en prenant deux décisions majeures :

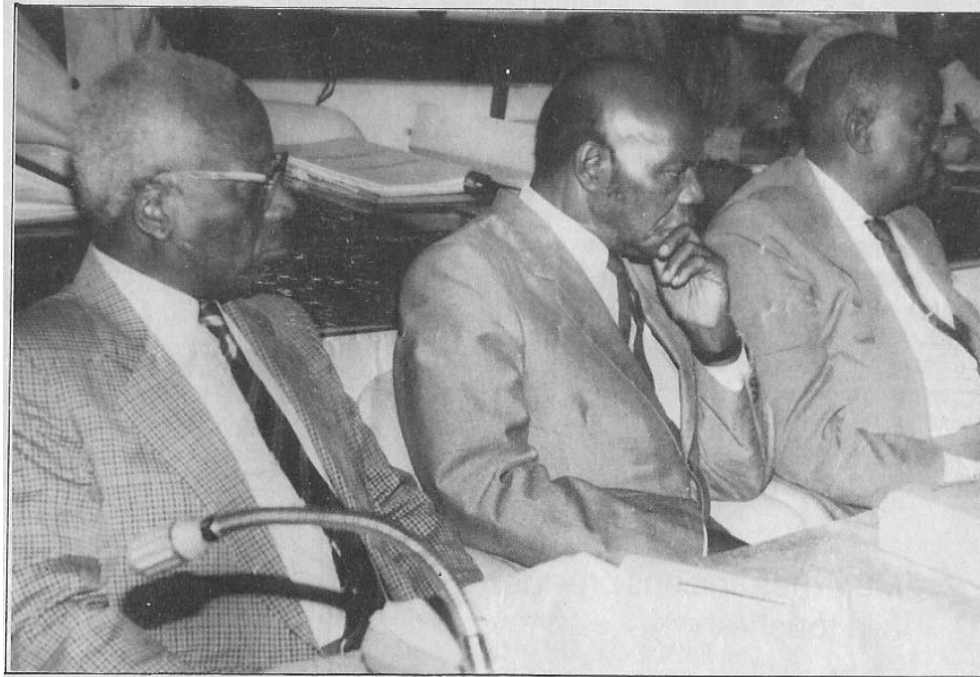
- l'abandon du marxisme léninisme comme idéologie ;
- la convocation d'une conférence nationale pour la démonopolisation de la vie politique.

Il était devenu nécessaire pour tous les Béninois contraints à l'exil depuis des années, de revenir au bercail pour participer au redressement du pays. Le Comité National d'Organisation de la Conférence Nationale des Forces Vives de la Nation a d'ailleurs lancé un appel dans ce sens le 27 Décembre 1989.

En réponse à cet appel, le président ZINSOU, après avoir exigé et obtenu des garanties de sécurité, une disposition amnistiant tous les condamnés en exil, est descendu à Cotonou en février 1990 pour participer à la grande conférence.

Paragraphe 1 : Rôle pendant la Conférence Nationale.

Présent à la Conférence Nationale des Forces Vives de la Nation du 19 au 29 février 1990, le Docteur ZINSOU a joué un rôle influent pour la réussite de ces assises ayant marqué l'avènement du Renouveau Démocratique.



**Les Présidents ZINSOU, AHOMADEGBE et MAGA
à la Conférence Nationale de Février 1990**
**Source : Journal « Le Forum de la Semaine » n°2 du 11 au 17
Avril 1990**

A- Artisan du Renouveau Démocratique

Comme démocrate convaincu, et citoyen patriote, le Docteur ZINSOU a pris part de bout en bout à la conférence nationale. En tant qu'ancien chef d'Etat aux côtés de ses homologues MAGA et AHOMADEGBE, il a, par ses contributions de qualité, réussi à dénouer certaines situations difficiles.

Au cours de ce grand rassemblement, le Dr. ZINSOU a eu à jouer un rôle de sage conseiller. Ainsi, il a eu à peser sur la prise de beaucoup de décisions importantes comme la souveraineté de la conférence nationale indispensable selon lui, pour l'avancement des travaux et la mise en application de ses résolutions.

Chaque fois qu'il y avait des tentatives de mise en cause, il n'hésitait pas, à l'instar de ses pairs, à affirmer ses convictions, comme en cet après midi du 24 février face aux menaces du colonel KOUANDETE qui promettait, avec des mots à peine voilés, de faire échouer la conférence nationale par un coup de force. Il a affirmé : *« il y a certainement des gens qui veulent que cette conférence échoue et je ne leur admettrai pas »*¹.

¹ Relations écrites des interventions à la Conférence Nationale des Forces Vives de la Nation. Archives Nationales.

Il sera membre de la plus haute institution chargée de veiller à l'application méthodique et réaliste de toutes les décisions prises à la conférence nationale, le Haut Conseil de la République qui était présidé par Monseigneur Isidore de SOUZA.

Par la suite, la réussite de la conférence nationale aura surpris même les participants. Ce qui a fait dire au Président ZINSOU que : « *Notre pays est si étonnant qu'il m'étonne. L'impossible n'est jamais sûr, nous avons la preuve. Lorsque le destin titube et vacille, lorsque le doute et la désespérance envahissent l'âme et le cœur, ce pays trouve toujours en lui-même et son histoire, les ressources de sa survie et les hommes qu'il faut... honneur à ce peuple qui est capable de tels exploits* »¹.

Malgré sa pleine participation aux travaux, il n'a pas approuvé certaines décisions de la Conférence Nationale.

B- Vue critique de l'homme sur certaines décisions de Conférence Nationale

Les points sur lesquels le Dr ZINSOU a manifesté sa désapprobation au cours de la Conférence Nationale, étaient le type de régime politique et la limitation de l'âge des candidats à la Présidence de la République.

En effet, le type de régime proposé par le projet de constitution, était le régime présidentiel, avec des contre-pouvoirs renforcés, alors que le Président ZINSOU, en accord avec son parti, préconisait le régime semi-présidentiel. Selon eux, ce type de régime permettrait un véritable contrôle réciproque entre le parlement et l'exécutif. L'un peut alors agir sur l'autre quand il l'estime nécessaire. Ceci avait donc amené l'UNDP du Président ZINSOU à inviter la population à voter NON au référendum constitutionnel. Mais elle se ravisera plus tard pour réviser sa position, et accepter le régime présidentiel.

Quant à la question de limitation d'âge, le projet de constitution, en son article 44, prévoit que : « *nul ne peut être candidat aux fonctions de Président de la République s'il n'est âgé de 40 ans au moins et de 70 ans au plus à la date du dépôt de sa candidature* »². Objet de grands débats passionnés au Haut Conseil de la République (HCR), cette disposition a été vigoureusement contestée par le Président ZINSOU et les autres anciens présidents. Le Docteur ZINSOU estimait qu'elle constitue une violation des droits de l'homme à l'article 21 alinéa 1 qui stipule que : « *toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants choisis* »³. C'était la substance de la conférence de presse qu'il a donné le 21 Juillet 1990 à Cotonou.

¹ Relations écrites des interventions à la Conférence Nationale des Forces Vives de la Nation. Archives Nationales.

² « Texte intégral du Projet de Constitution » in La CROIX du BENIN N°541 du 22 Août 1990. P .5.

³ ANONYME « Limitation de l'âge aux élections présidentielles : violation ou garde-fou ? ».

In la CROIX du BENIN N° 544 du 19 Octobre 1990. P.3

A cette conférence, il s'indignait que cette constitution était taillée sur mesure, et qu'en acceptant une première violation des droits de l'homme, on en ferait bien plus après. Il aurait souhaité que cette seule question fasse objet de référendum pour savoir une claire aspiration du peuple.

Cette position avait été prise comme un débat de mauvais goût, voire une honte par nombre de Béninois qui la considéraient comme « *une volonté de puissance, une soif immodérée du pouvoir qui n'épargne ni les vétérans de notre vie politiques, ni la nouvelle vague qui cherche à s'accaparer du terrain politique* »¹, et qui estimaient que nos anciens présidents qui sont en principe doués d'une certaine sagesse, auraient pu épargner le peuple de telles agitations. Or, conformément à ses propos lors de la conférence de presse du samedi 21 Juillet 1990, le président ZINSOU pensait faire un combat pour l'avenir, et non parce qu'il aspirait au poste de président. Il choisira avec son parti l'option du OUI MAIS au référendum constitutionnel de 1990.

Cependant, le OUI avait triomphé, mais cela n'a pas empêché le président ZINSOU de se battre pour l'avancement de la démocratie dans le Bénin du Renouveau, aux côtés des différents gouvernements qui se succéderont.

Paragraphe 2 : Emile Derlin ZINSOU après la Conférence Nationale

A- Collaboration avec les différents gouvernements de l'ère du Renouveau Démocratique

Après avoir fini sa mission, le Haut Conseil de la République a été dissout, suite à l'installation de l'Assemblée Nationale,.

Avec les élections présidentielles de 1991, M. Nicéphore Dieudonné SOGLO accède à la magistrature suprême, non sans le soutien du président ZINSOU et de l'UNDP son parti. Les relations étaient bonnes entre les deux hommes politiques. Le Dr ZINSOU a gardé une place de simple consultant auquel faisait régulièrement recours les hommes politiques de l'ère du Renouveau Démocratique. En 1994, il sera nommé Président de la Commission Permanente de la Francophonie dans le cadre de la préparation du sixième sommet de cette institution à Cotonou. Il a cherché à briguer le poste de Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie en 1997. Mais face à la candidature de BOUTROS Boutros Gali, ancien Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) soutenue par la France, il avait dû se désister en sa faveur.

¹ ANONYME « Limitation de l'âge aux élections présidentielles : violation ou garde-fou ? ». Op. Cit.

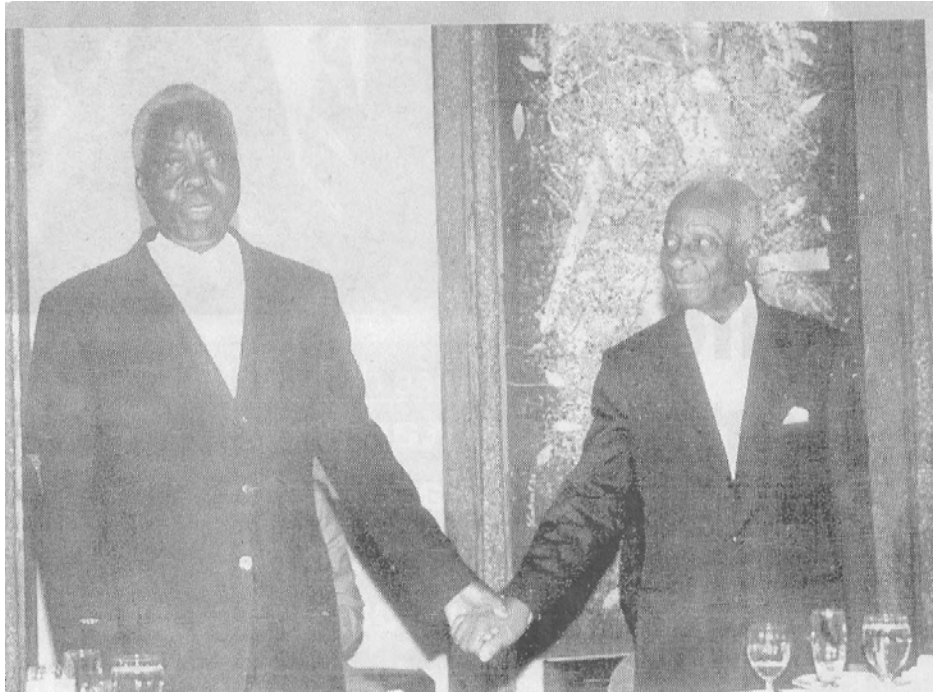
Cependant en 1996, quelque chose a surpris tous les Béninois. C'était le revirement du président ZINSOU devenu un partisan du président KEREKOU, son ennemi politique d'hier. Celui-ci l'a même nommé conseiller technique spécial décret N°96-351 du 26 août 1996.

En effet, loin d'être un ralliement opportuniste, ce n'était qu'une situation due aux problèmes de personnes, du moins selon certains avis.

Le 3 Décembre 1995, à la cérémonie d'ouverture du sommet de la Francophonie, un pan du discours de président SOGLO aura suffi pour créer la rupture. Ce dernier aurait apostrophé le Président Mathieu KEREKOU par rapport aux tares de la révolution marxiste pendant 17 ans de pouvoir. Ayant désapprouvé cet état de chose, le président ZINSOU l'aurait fait savoir au président SOGLO, mais n'aurait pas reçu la compréhension escomptée. Ce serait le début du bras de fer SOGLO-ZINSOU avec un écart qui grandira davantage avec les élections présidentielles de 1996. Au cours de la campagne pour ces élections, le Dr ZINSOU, partisan fidèle du président SOGLO l'aurait maintes fois appelé pour lui témoigner le soutien de son parti. Mais, comme très sûr de lui-même, et comptant sur sa popularité, le président SOGLO n'aurait pas fait le mouvement contraire, alors qu'au même moment, le Général KEREKOU se déplaçait fréquemment vers le président ZINSOU pour solliciter son soutien. Face à la main tendue de son adversaire et ennemi politique d'hier, et à l'éloignement de plus en plus fort de son ami, le Docteur Président n'aura pas résisté longtemps. Il a fini par faire la paix avec le Général Mathieu KEREKOU, et les voilà repartis pour une nouvelle aventure politique de parfaite entente depuis sept (7) ans.

Dès la prise de pouvoir du président KEREKOU, il sera nommé, par décret N°96-351 du 26 août 1996, Conseiller Technique Spécial à la Présidence de la République, représentant personnel du Président de République à la Commission Permanente de la Francophonie à Paris, fonction qu'il occupe jusqu'à présent.

Pour le commun des Béninois, avec ses quatre vingt cinq (85) ans aujourd'hui, le Président ZINSOU aurait normalement pris sa retraite politique. Mais celui-ci n'y pense pas, car comme il le dit lui même, « *je ferai la politique jusqu'à mon dernier souffle* ». Nous y remarquons simplement une passion toujours vive pour la politique, et une volonté de demeurer toujours actif, malgré la vieillesse qui s'impose.



***Le Docteur Emile Derlin ZINSOU, Conseiller Technique Spécial du
Président KEREKOU – 1996***

Source : Le Républicain n°651 du jeudi 31 juillet 2003

En dépit de toutes ses actions pour le Bénin, les opinions sur le Dr ZINSOU restent très controversées, et c'est pourquoi nous avons pensé recueillir quelques avis des citoyens béninois sur l'homme.

B- Le Docteur ZINSOU vu par ses Compatriotes

La personne du président ZINSOU suscite des critiques diversifiées sur le plan national et international.

Pour les uns, il est l'un des artisans de l'indépendance du Dahomey, grand politicien dont le Bénin n'a pas su profiter au moment opportun.

Maître François AMORIN, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, les professeurs Pierre METINHOUE et Jean PLIYA iront plus loin en affirmant qu'il était un véritable révolutionnaire, un politicien très malin, qui ne fait pas de compromis mais qui joue "carte sur table". Autant il n'était pas démagogue, autant il n'était pas accroché au pouvoir. M. Pascal AIZANSI dira : «*ce qu'il a de plus que les autres est qu'il voit très loin* ».

Par contre pour d'autres béninois, il serait un ambitieux, prêt à utiliser tous les moyens possibles pour atteindre le pouvoir. Le président ZINSOU serait un homme qui n'a jamais eu

une assise politique forte mais qui désire ardemment le pouvoir. Pour M. Urbain Karim da SILVA, homme d'affaires, ancien candidat à la Présidence de la République et actuel consul du Brésil au Bénin, il est un « *intrigant politique* » un homme qui a toujours influencé ses compères par ses aptitudes intellectuelles, son brio et sa malice. Militant chevronné du panafricanisme et épousant les idéaux de KWAME N'KRUMAH, Senghor et autres, il a toujours préféré le giron international, selon M. Emile OLOGOUDOU. Le président ZINSOU n'a jamais eu de relations politiques constantes avec les trois autres dinosaures de la politique nationale. Calculateur fin, il est, soit avec MAGA et APITHY, soit avec AHOMADEGBE mais qui finira par le biais de l'UDD, à devenir un de ses ennemis jurés, du moins avant le Conseil Présidentiel de 1970.

Quant à la gestion du pouvoir d'Etat, beaucoup de cadres d'aujourd'hui, alors étudiants quand il était Président de la République tel que M. Rock OROU SANNI, soutiennent que le Dr. ZINSOU est un dictateur civil, et que s'il y a dictature au Bénin, elle a réellement commencé par lui.

En revanche, d'autres reconnaissent pourtant qu'il était juste, que dans sa rigueur, il ne voulait que le bien du pays, et qu'ils l'avaient combattu par ignorance. C'est le cas de Lucien NAGNONHOU, ancien Directeur Général de l'ORTB aujourd'hui disparu.

En ce qui concerne la coopération, le Président Jacques CHIRAC, à l'ouverture du sixième sommet de la Francophonie, le 2 décembre 1995 à Cotonou, a déclaré en hommage: « *la carrière exceptionnelle du président ZINSOU suffirait à illustrer ce qui unit le Bénin à la France* »¹.

Aujourd'hui encore, l'homme demeure omniprésent sur l'échiquier politique du Bénin et reste le seul des quatre anciens leaders politiques encore vivants au Bénin, avec son parti l'Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès UNDP dont il a laissé la présidence, mais pour lequel il demeure une incontestable personne ressource.

Tandis qu'il est considéré par les uns comme « une boîte à lettre » du fait que beaucoup de politiciens passent recevoir des conseils chez lui, c'est le cas du président de l'Assemblée Nationale M. Idji KOLAWOLE juste après son élection, les autres estiment qu'à cause de son âge avancée, il ne devrait plus être si actif sur la scène politique. Malgré cela, le Président ZINSOU reste une grande figure, « *un monument de la politique nationale* »² qui ne semble pas être préoccupé par son retrait de la politique.

¹ Discours du président Jacques CHIRAC au 6^{ème} sommet de la francophonie à Cotonou du 02 décembre 1995

² M. Idji KOLAWOLE lors d'une visite de courtoisie rendue au Président ZINSOU après son élection comme Président de l'Assemblée Nationale.

CONCLUSION

Le Dahomey, l'actuel Bénin, après le long chemin qui l'a conduit à l'indépendance, a connu une décennie d'instabilité politique. Des hommes illustres ont eu à conduire sa destinée. Parmi eux, le Docteur Emile Derlin ZINSOU désigné par les militaires pour occuper la magistrature suprême dans des conditions socio-économiques et politiques difficiles.

Devant une telle situation, l'expérience politique considérable du nouveau président et ses nombreuses relations sur le plan international l'auront aidé. Après avoir organisé un référendum de légitimation, il s'est mis au travail avec un vaste et ambitieux programme d'action.

Le pouvoir d'Etat sera géré avec une rigueur et une fermeté que les Dahoméens auront du mal à supporter. Le sursaut de nationalisme, la conquête à tout prix de la dignité nationale, des mesures d'austérité d'envergure et certaines actions musclées à l'endroit de tous ceux qui tentaient d'aller à l'encontre des décisions gouvernementales, avaient créé au Président ZINSOU, une inimitié auprès de tous ses adversaires politiques, et particulièrement des élèves, étudiants et certains syndicalistes radicaux.

Néanmoins, il a opéré des réformes susceptibles de remettre le pays sur les rails, surtout sur le plan économique. Mais c'était sans compter avec les conséquences de la grande adversité des partisans des trois anciens présidents en exil. L'unité nationale tant désirée était alors très difficile à réaliser. A cause de ces tumultes politiques, le pouvoir du président n'aura duré que seize mois.

Après cela, le Docteur ZINSOU a engagé une lutte politique qu'il continuera, même en exil. A l'avènement du Renouveau Démocratique dont il est l'un des ardents artisans, il a continué le combat. Le nouvel ordre constitutionnel quelque peu frustrant pour lui ne l'a pas découragé. Militant acharné et inconditionnel du Renouveau Démocratique, il est devenu, aux côtés des différents présidents un sage conseiller.

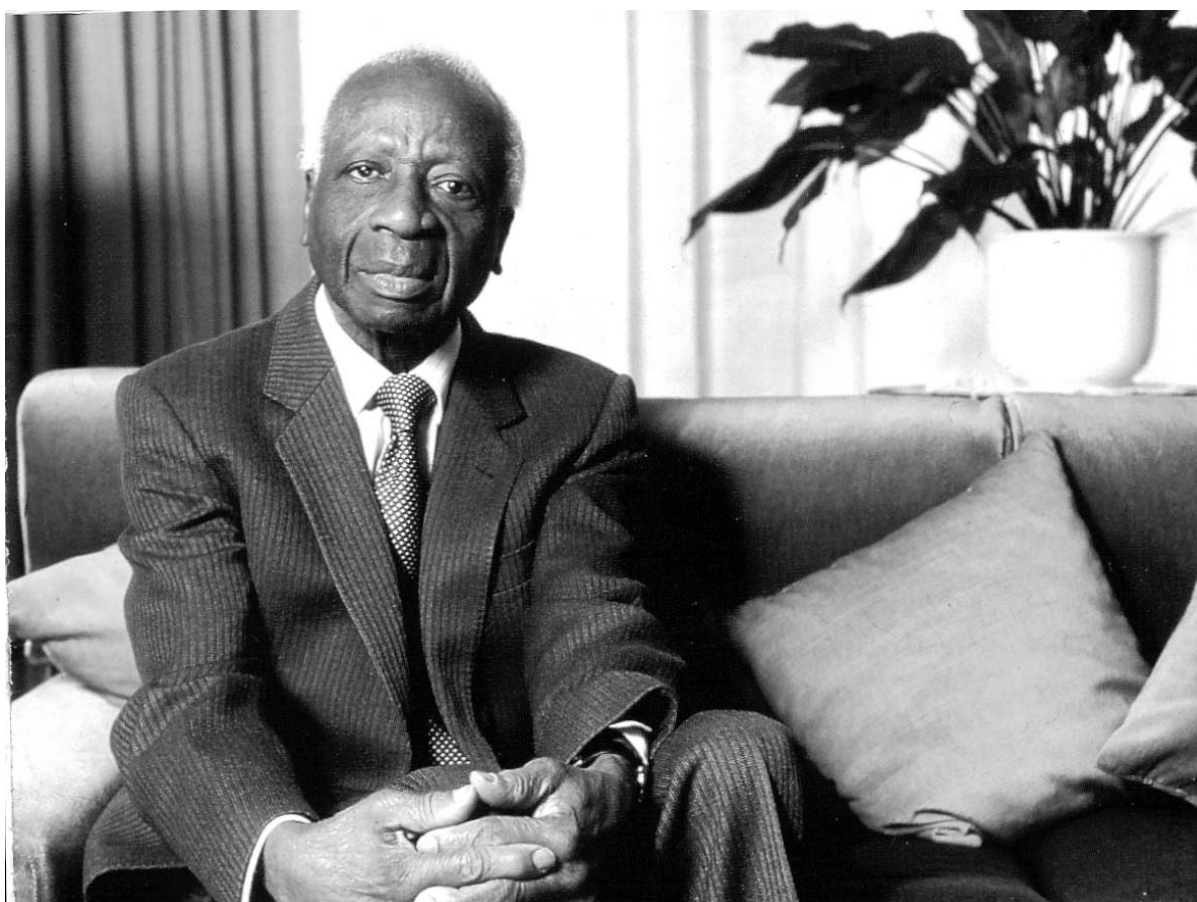
Malgré ses quatre vingt cinq (85) ans aujourd'hui, le Docteur ZINSOU demeure toujours en politique qui, selon son entourage une passion pour lui. Il intervient chaque fois qu'il en a l'occasion, sur les décisions politiques, et donne son appréciation sur l'évolution du Bénin. Il demeure membre actif de l'UNDP, son parti politique, même s'il n'en garde plus la présidence. Il est aussi utile pour le Bénin à travers sa fondation dénommée "Terre des Jeunes" qui a pour objectif de former les jeunes à l'agriculture, à l'artisanat et à la sauvegarde d'un environnement sain ; et de les aider à lutter contre les maladies comme le sida, le cancer...

Devenu Conseiller Spécial du Président Mathieu KEREKOU, son ennemi d'hier, il est présentement son Représentant Personnel à la Commission Permanente de la Francophonie à Paris.

Le Président ZINSOU reste très sollicité par les jeunes, surtout en politique, qui désirent tirer le maximum de lui, car il reste le seul ancien président d'avant le Renouveau Démocratique encore en vie.

La nation ne doit-elle pas s'enrichir de l'expérience politique de telles illustres personnalités, fussent-elles bonnes ou moins bonnes, pour garantir de beaux jours à notre jeune démocratie ?

Le rôle des archives bien conservées reste primordial pour atteindre cet objectif.



Le Président Emile Derlin ZINSOU

Source : Journal SYRTE, La nouvelle Afrique N°1 de mars 2001

BIBLIOGRAPHIE

A- Ouvrages de Référence

- 1- Bulletin Officiel du Ministère des Colonies. Paris : Librairie Militaire de L. Baudon, 1894. Tome 8. P. 479
- 2- Dictionnaire Biobibliographie du Dahomey (Tome I). Porto-Novo : IRAD, 1969.
- 3- Ecole Nationale des Chartes. Dictionnaire des archives : de l'archivage aux systèmes de l'information. Paris : AFNOR, 1991
- 4- Encyclopaedia Universalis : Corps 11(Guerre – Incendie). Paris : Encyclopaedia Universalis éditeur, 1990.
- 5- Le Petit Larousse Illustré en couleurs. Paris : Larousse, 1991
- 6- Le Petit Robert 1 : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Paris, 1992.

B - Monographies

- 1- ADJAGBA, Samson A. Histoire politique du Bénin de l'indépendance de 1960 à la Conférence Nationale en Février 1990. Cotonou : les Editions de l'ARC-EN-CIEL, sd. 171 p.
- 2- AGBOTON, Louis Fabien. Le Laquais des Coups d'Etat. Porto-Novo : Les Editions AZIZA (HDH), Août 1998.
- 3- AKPO, Philippe. Le rôle et les implications des Forces Armées Béninoises dans la vie politique nationale. Témoignage, ma part de vérité sur les faits et les non-dits. Cotonou : Les éditions du Flamboyant. Sd.
- 4- COQUERY-VIDROVITCH, Catherine. Histoire africaine du XXè siècle. Société. Villes. Cultures. Paris : L'Harmattan, 1993. 266 p.

- 5- COQUERY-VIDROVITCH, Catherine ; Goerg, Odile.
L'Afrique Occidentale au temps des Français : colonisateurs
et colonisés, 1860 – 1960. Paris : éditions la découverte,
1992.
- 6- CORNEC, Jacques (le). Laalebasse dahoméenne ou les
errances du Bénin : du Dahomey au Bénin (Tome 1). Paris :
l'Harmattan, 2000.
- 7- DENARD, Bob. Corsaire de la République. Paris : éditions
Robert L'AFFONT, 1998.
- 8- Fondation Hanns Seidel, mission résidente au Bénin. Le droit
de grève dans les pays de la CEDEAO. Cotonou, 1996. 132
p.
- 9- GLELE, Maurice Ahanhanzo. Naissance d'un Etat Noir :
l'évolution politique et constitutionnelle du Dahomey, de la
colonisation à nos jours. Paris : Librairie Générale de droit de
la jurisprudence, 1969. 529 p.
- 10- GODIN, Francine. Bénin 1972 – 1982. La logique de l'Etat
africain.
Paris : L'Harmattan, 1986.
- 11- HIL DES HEIMER, Françoise. Les Archives... pourquoi ?
Comment ?
Paris : les Editions de l'Erudit, 1984.
- 12- KI-ZERBO, Joseph. Histoire de l'Afrique Noire d'hier à
demain. Paris.
Librairie Hatier, 1978. 731 p.
- 13- MOUNIER, Emmanuel. L'Eveil de l'Afrique. Paris :
Editions du Seuil,
1958.
- 14- PLIYA, Jean. Histoire Dahomey. Afrique Occidentale.
Paris : Les
Classiques Africaines, 1970. 178 p.

15- SILVA, Urbain Karim (da). Le Code noir français et espagnol. Porto-novo, Avril 1999. 119 p.

16- SUARET-CANAL, Jean. Afrique Noire Occidentale et Centrale : l'ère coloniale (1900 – 1945). Paris : éditions sociales, 1977.

C- Mémoires

- 1- AKOGNI, Paul. Le Parcours Politique du Président Mathieu KEREKOU de 1972 à 1989 à travers les archives. Abomey Calavi : ENAM, 2002.
- 2- DOHINNON, Estelle. Hubert Coutoucou MAGA à travers les archives. Abomey Calavi : ENAM, 2002.
- 3- HOUETO, Ignace Djossè: Réflexion sur l'évolution du Pouvoir exécutif au Bénin (de 1959 à nos jours). Abomey Calavi : FASJEP, 1982.
- 4- TCHEKESSI, Tagbaho. Répertoire Biographique des personnalités de l'Etat et du Parti de la Révolution Populaire du bénin. Abomey Calavi: ENA, 1988.

D - PRESSE ECRITE

- 1- ANONYME « Les ex-Présidents dahoméens sont partis hier pour Niamey »
In Fraternité Matin du 22 juillet 1968
- 2- ANONYME « Le Chef de l'Etat a présenté les grandes lignes de la constitution qui sera soumise au référendum à la fin du mois ».
In l'Aube Nouvelle du Dahomey N°11 du 17 Mars 1968.
- 3- ANONYME « la Solidarité est un vain mot »
In l'Aube Nouvelle N°11 du 17 Mars 1968.
- 4- ANONYME « Conseil des Ministres du Jeudi 3 Avril 1968 »
In l'Aube Nouvelle N°14 du 7 Avril 1968. P.1.
- 5- ANONYME « le CMR écarte la candidature de Maître BOISSIER Palun mais espère qu'il se mettra au service du pays ».
In l'Aube Nouvelle N°17 du 28 Avril 1968. P.1.
- 6- ANONYME « Le Gabon reconnaît le Biafra »
In l'Aube Nouvelle du 12 Mai 1968.
- 7- ANONYME « l'armée assumera la stabilité du pouvoir confié au Dr. Emile Derlin ZINSOU... »
In l'Aube Nouvelle N° 26 du 7 Juillet 1968. Pp.1, 2,5
- 8- ANONYME « Appui total au Chef de l'Etat et grand désir de Renouveau ».
In l'Aube Nouvelle N°33 du 25 Août 1968. P.3
- 9- ANONYME « Le Ministre des Finances a fait le point au sujet de notre économie nationale »
In l'Aube Nouvelle N°33 du 25 Août 1968 et N°34 du 1^{er} Septembre 1968. P.1

- 10- ANONYME « Une unité africaine complète et efficace et un Dahomey meilleur dans le travail, la concorde et la stabilité »
In l'Aube Nouvelle N°36 du 15 Septembre 1968. P.1
- 11- ANONYME « La France est favorable à la cause biafraise »
In l'Aube Nouvelle N°36 du 15 Septembre 1968.
- 12- ANONYME « Fructueux entretiens du Chef de l'Etat à Paris... »
In l'Aube Nouvelle N°38 du 29 Septembre 1968.
- 13- ANONYME « Le Oui intégral du peuple : une vérité si têtue ? »
In la Récade N° 014 de Décembre 1990. P.2
- 14- ANONYME « Evolution politique nationale du Dahomey ».
In la Récade N°016 de Mars 1991. P.2
- 15- ANONYME « Bienvenu au Président ZINSOU !... »
In l'Aube Nouvelle n°39 du 6 Octobre 1968.
- 16- ANONYME « Reflet de la vie politique et économique du Dahomey à l'extérieur ».
In l'Aube Nouvelle N°40 du 13 Octobre 1968.
- 17- ANONYME « le Président ZINSOU aux membres du Conseil Economique et Social : priorité au redressement financier, au développement économique et à la justice sociale ».
In l'Aube Nouvelle N°41 du 20 Octobre 1968. P.1
- 18- ANONYME « La radio rurale au Dahomey ».
In l'Aube Nouvelle N°42 du 27 Octobre 1968. pp.5,8
- 19- ANONYME « Investiture du Président ZINSOU ».
In l'Aube Nouvelle N°28 du 21 Juillet 1968. p.1
- 20- ANONYME « Résultat du référendum »
In l'Aube Nouvelle N°30 du 4 Août 1968. P.1
- 21- ANONYME « Bilan de l'année politique 1967-1968 au Dahomey ».
In l'Aube Nouvelle N°30 du 4 Août 1968. P.2

- 22- ANONYME « Programme d'action du Dr. Emile D. ZINSOU : Grandes lignes de la politique gouvernementale ». *In l'Aube Nouvelle N°32 du 18 Août 1968.*
- 23- ANONYME « La situation à la frontière Nigéria – Dahomey vue de Lagos ». *In Agence France Presse N°33 du 28 Février 1969.*
- 24- ANONYME : « Le Dahomey proteste contre la fermeture de sa frontière d'avec le Nigéria par les autorités de Lagos ». *In Togo Presse du 27 Février 1969.*
- 25- ANONYME : « le Général GOWON devrait faire cesser les tracasseries à la frontière commune Dahomey-Nigeria ». *In La Croix du Dahomey N°339 du 9 Mars 1969*
- 26- ANONYME : Verdict du tribunal révolutionnaire national dans l'affaire du complot des 21, 22 et 23 Janvier 1975 ». *In Daho express N°1625 du Mardi 18 Mars 1975. P.1,6*
- 27- ANONYME « Grand témoignage : je suis né et j'ai grand dans la politique » . *In Afrique Identité N°1 de Juillet Août 1999.*
- 28- ANONYME : « Echech complet de la grève... ». *In l'Aube Nouvelle n°21 du 25 Mai 1969.*
- 29- ANONYME : « Meeting d'information au Lycée BEHANZIN... » ;« le Chef de l'Etat a rendu hommage à l'évolution du syndicalisme Dahoméen ». *In l'Aube Nouvelle N°20 du 18 Mai 1969.*
- 30- ANONYME : « Instructions des Préfets Militaires aux Chefs service ». *In l'Aube Nouvelle N°23 du 8 Juin 1969.*
- 31- ANONYME : « le gouvernement reprend les discussions avec les représentants des divers secteurs de la nation ». *In l'Aube Nouvelle N°25 du 22 Juillet 1969. P.1.*

- 32- ANONYME : « Pose de la première pierre du bâtiment destiné à recevoir le dépôt légal aux Archives Nationales du Dahomey ».
In l'Aube Nouvelle N°25 du 22 Juin 1969.
- 33- ANONYME : « le Chef de l'Etat garde une excellente impression de son séjour à Kinshassa ».
In l'Aube Nouvelle n°27 du 6 Juillet 1969.
- 34- ANONYME : « Une Banque Dahoméenne d'Investissement, pour quoi faire ? ».
In l'Aube Nouvelle N°28 du 13 Juillet 1969.
- 35- ANONYME : « Séminaire de la radio rurale à Abomey... » ; « Echec d'une tentative de sédition à Cotonou ».
In l'Aube Nouvelle n°29 du 20 Juillet 1969. P.1.
- 36- ANONYME : « Après le coup d'Etat du dimanche dernier, les Dahoméens s'interrogent et veulent savoir ».
In la Croix du Dahomey n°357 du 25 Décembre 1969.
- 37- ANONYME : « Le Dahomey donne son accord pour le pont aérien de Cotonou vers le Nigéria et le Biafra ».
In l'Aube Nouvelle n°5 du 2 Février 1969.
- 38- ANONYME : « le Dr. ZINSOU revient de Kinshassa... ».
In l'Aube Nouvelle n°6-7 du 9 – 16 Février 1969.
- 39- ANONYME : « Au cours de son séjour aux Etats Unis, le Chef de l'Etat signe une convention FAC-AID ».
In l'Aube Nouvelle n°10 du 9 Mars 1969.
- 40- ANONYME : « l'Information au service des paysans, telle est la nouvelle politique du gouvernement ».
In l'Aube Nouvelle N°11 du 16 Mars 1969.
- 41- ANONYME : « le Dahomey inaugure la semaine de l'école... » ; « la coopération et le pont aérien au centre des meetings du Dr. ZINSOU... ». *In l'Aube Nouvelle n°14-15 du 13 Avril 1969 p.p. 1 ; 5 ; 8.*

- 42- ANONYME : « le Chef de l'Etat poursuit ses prises de contact avec les populations... ».
In l'Aube Nouvelle n°16 du 20 Avril 1969.
- 43- ANONYME : « la première conférence de l'URD ouvre une nouvelle ère de notre histoire » ; « le désordre n'est pas toléré ».
In l'Aube Nouvelle n°18- 19 du 4 au 11 Mai 1969.
- 44- ANONYME : « La gestion du gouvernement ZINSOU ne sera pas vérifiée ».
In Daho-express n°174 du 28 Février 1970.
- 45- ANONYME : « ZINSOU à la radio : "il s'agit de repartir" ».
In Daho-express n°176 du 3 Mars 1970.
- 46- ANONYME : « Dans un club agricole de jeune ».
In la Croix du Dahomey n°340 du 23 Mars 1969.
- 47- ANONYME : « Ensemble, bâtissons le Dahomey ».
In la Croix du Dahomey n°342 du 20 Avril 1969. P.1.
- 48- ANONYME : « Des opérations électorales... ».
In Daho-express n°164 du 17 Février 1970 p.p. 1 ;4.
- 49- ANONYME : « le colonel ALLEY, Secrétaire Général à la Défense Nationale ».
In Daho Express N°170 du 24 Février 1970.
- 50- ANONYME : « Une étape pour le Dahomey de demain ».
In la Croix du Dahomey N°348 du 3 Août 1969.PP. 1 ;8.
- 51- ANONYME : « Un de nos secteurs économiques en évolution aujourd'hui : l'usine de Bohicon ».
In la Croix du dahomey N° 349 du 17 Août 1969. P.5
- 52- ANONYME : « Ouémé : très forte abstention, APITHY vient en tête ».
In Daho-express N°182 du 10 Mars 1970. P.1

- 53- ANONYME : « Dans le département de l'Atlantique, AHOMADEGBE vient en tête ».
In Dahom-express N°185 du 14 Mars 1970. PP. 1 ; 6.
- 54- ANONYME : « Maga en tête dans le Borgou ».
In Dahom-express N°195 du 26 Mars 1970. PP. 1 ; 4.
- 55- ANONYME : « Suspension provisoire des élections ».
In Dahom-express N°198 du 31 Mars 1970. P.1.
- 56- ANONYME : « la stabilité du régime favorise le développement du pays ».
In Dahom-express N°98 du 25 Novembre 1969. PP.1 ; 4.
- 57- ANONYME : « Conférence URD dans le Zou ».
In Dahom-express N° 104 du 4 Décembre 1969. P.1.
- 58- ANONYME : « Adhésion massive à l'URD à Porto-Novo ».
In Dahom-express N° 105 du 5 Décembre 1969. P.1
- 59- ANONYME : « Un tribunal de la nation remplace la cour de sûreté de l'Etat ».
In Dahom-express N° 109 du 10 décembre 1969 p.1.
- 60- ANONYME: le lieutenant-colonel KOUANDETE prend le Pouvoir : film des événements ».
In dahom-express N° 110 du 12 Décembre 1969. PP.1 ; 4.
- 61- ANONYME : « Maga et Ahomadégbé à Cotonou » ; le Président ZINSOU sera libéré aujourd'hui ».
In Dahom-express N°111 du 13 Décembre 1969. PP. 1 et 4.
- 62- ANONYME : « Le Dr. ZINSOU a regagné son domicile ».
In Dahom-express N° 112 du 15 Décembre 1969. P.1.
- 63- ANONYME : « Prudence au Dahomey ».
In Afrique Nouvelle du 3 – 9 Avril 1969.
- 64- ANONYME : «Programme chargé du Ministre des Finances du Dahomey ».
In Dépêche Agence France Presse du 15 septembre 1968.

- 65- ANONYME : « Aux préfets autour de lui pour une consultation, le Chef de l'Etat a ordonné : ‘soyez les Préfets du développement’ ».
In l'Aube Nouvelle N° 45 du 7 Novembre 1968. P.4.
- 66- ANONYME : « Les grands travaux de réfection et d'embellissement des villes commencent... ».
In l'Aube Nouvelle N° 45 du 7 Novembre 1968.
- 67- ANONYME : « Au fil de la semaine ».
In France – Dahomey N° 32 du Jeudi 6 Août 1959.
- 68- ANONYME : « Le Dahomey et la BCEAO ».
In Afrique Nouvelle du 14 - 20 Mars 1968.
- 69- ANONYME : « Le Dahomey a compris la leçon africaine : M. Pascal CHABI KAO ».
In Togo Presse du 8 Juin 1968.
- 70- ANONYME : « L'ambassadeur du Dahomey à Paris ».
In l'Aube Nouvelle N° 39 du 12 Août 1961.
- 71- ANONYME : « Le Président du Dahomey compte sur l'aide de la France pour sortir son pays de sa situation financière désespérée ».
In Dépêche A.F.P. N° 24 du 20 Septembre 1968.
- 72- ANONYME : « Mission d'information de financiers français au Dahomey ».
In Dépêche A.F.P. N° 24 du 20 septembre 1968.
- 73- ANONYME : « Aide française et prêt de la BIRD ».
In le Moniteur africain N° 368 du 17 Octobre 1968.
- 74- ANONYME : « La situation au Dahomey s'est améliorée... ».
In Afrique Nouvelle N° 1126 du 12 Mars 1969.
- 75- ANONYME : « Sur le chemin du retour au Dahomey, le Président Emile D. ZINSOU, satisfait de sa sortie ».
In Fraternité Matin du 24 Mars 1969.

- 76- ANONYME : « Le Dr. ZINSOU aujourd'hui à Lagos ». *In Togo Presse N° 1953 du 8 Janvier 1969.*
- 77- ANONYME : «Cotonou : Le Président ZINSOU, satisfait de l'importance de la Coopération Française ». *In Fraternité Matin du 16 Octobre 1969.*
- 78- ANONYME : « Le périple du Président ZINSOU ». *In Afrique Nouvelle N° 1128 du 20 au 26 Mars 1969. P.5.*
- 79- ANONYME : « Le président ZINSOU reçu par BAH LADGHAM ». *In dépêche AFP du 20 Octobre 1969.*
- 80- ANONYME : « Clôture de la troisième conférence des Dialogues afro-américains ». *In dépêche AFP du 25 Octobre 1969.*
- 81- ANONYME : « Le Pont aérien Cotonou – Uli ». *In dépêche AFP du 28 Janvier 1969.*
- 82- ANONYME : « Le séjour du Président ZINSOU en Allemagne ». *In l'Aube Nouvelle N° 9 du 2 Mars 1969.*
- 83- ANONYME : «Rencontre EYADEMA – ZINSOU dans le Nord Dahomey ». *In dépêche AFP N° 13 du 10 Février 1969.*
- 84- ANONYME : « Visite d'amitié du Président ZINSOU de deux jours au Gabon ». *In dépêche AFP N° 9 du 3 Février 1969.*
- 85- ANONYME : « Secteur public et privé au Dahomey ». *In dépêche AFP N° 19 du 24 Avril 1969.*
- 86- ANONYME : « Le RNJD face à l'avenir de la nation ». *In l'Aube Nouvelle N° 6 du 9 Février 1969.*
- 87- ANONYME : « Biafra, Cotonou devient le pont aérien N° 1 de la Croix Rouge ». *In Fraternité Matin N° 1295 du 18 Mars 1969.*

- 88- ANONYME : « La Conjoncture économique et financière au Dahomey : un exposé de M. KPOGNON ». *In dépêche AFP du 22 Août 1968.*
- 89- ANONYME : « ZINSOU appeals to foreign investors ». *In Morning Post N° 277 du 28 Août 1968.*
- 90- ANONYME : « Pose de la première pierre de l'usine "ICODA" ». *In dépêche APP N° 34 du 14 Novembre 1968.*
- 91- ANONYME : « Le gouvernement dahoméen nationalise la manutention du port de Cotonou ». *In Togo Presse du 29 Mars 1969.*
- 92- ANONYME : « Dahomey : projet de création d'une université ». *In Fraternité Matin N° 1207 du 2 Décembre 1968.*
- 93- ANONYME : « Une foule imposante a assisté à la Pose de la Première Pierre de l'usine de l'ICODA » ; « face à face gouvernement-syndicats ». *In l'Aube Nouvelle N° 46 du 24 Novembre 1968.*
- 94- ANONYME : « Le sous-préfet de Savalou préside une réunion inter Clubs RNJD » ; « les Radio-Clubs démarrent au Dahomey ». *In l'Aube Nouvelle N° 47 du 1^{er} Décembre 1968. P. 4.*
- 95- ANONYME : « Des radios sont en service dans nos six départements » ; « visite inopinée à Ouidah ». *In l'Aube Nouvelle N° 48 du 8 Février 1968. P.1.*
- 96- ANONYME : « Le Dr. ZINSOU a défini la nouvelle politique financière de l'Etat... » ; « Séminaire international d'éducation ouvrière à Cotonou ». *In l'Aube Nouvelle N° 49 du 15 Décembre 1968.*
- 97- ANONYME : « La voix de la raison et les raisons sur la voie » ; « Assemblée Générale du Comité d'Union pour le Développement de l'arrondissement de HONVIE... ». *In l'Aube Nouvelle N° 50 du 22 Décembre 1968.*

- 98- ANONYME : « Le Président ZINSOU rassemble 15 partis pour soutenir SOGLO ».
In Tamtam express N° 131 du 28 Février au 13 Mars 1994. P.4.
- 99- ANONYME : « les dessous de la grève des lycéens ».
In l'Aube Nouvelle N° 51 – 1 du 29 Décembre 1968 et 5 Janvier 1969.
- 100- ANONYME : « Les Prémices d'une nouvelle ère au Dahomey... ».
In l'Aube Nouvelle N°2 du 12 Janvier 1969.
- 101- ANONYME : « Armées parallèles ».
In le Canard enchaîné du mercredi 9 Février 1977. P.3.
- 102 - ANONYME : « Le Dahomey : la réorganisation de l'économie ».
In les Echos : le quotidien de l'économie N° 10445 du 24 Juin 1969.
- 103- ANONYME : « Dahomey : la situation financière demeure préoccupante... ».
In le Moniteur Africain N° 401 du 5 Juin 1969.
- 104- ANONYME : « Face à la rencontre de Savè, APITHY définit sa position ».
In Daho Express N° 215 du 20 Avril 1970.
- 105- ANONYME : « ...ZINSOU affirme n'avoir pas d'avis à donner ».
In Daho express N° 314 du 18 Avril 1970. PP 1 ; 8.
- 106- ANONYME : « Message du Lieutenant-colonel de SOUZA ».
In Daho Express N° 225 du 4 Mai 1970.
- 107- ANONYME : « Que Dieu sauve le Dahomey... »
In la Croix du Dahomey N°357 du 25 Décembre 1969.

- 108- ANONYME : « Les auteurs d'attentats seront désormais fusillés... »
In La Croix du Dahomey N° 356 du 23 Novembre 1969.
- 109- ANONYME : « Autour du Président ZINSOU, le Dahomey a bougé ».
In Jeune Afrique N° 396 du 5 au 11 Août 1968.
- 110- ANONYME : « Quand un mercenaire décide de publier ses mémoires, Bob Denard ».
In le Patriote N° 4 du Jeudi 1^{er} Août 1991. P.3.
- 111- ANONYME : « Au Bénin, la corruption, cette gangrène de notre temps se porte bien »
In la Croix du Bénin N° 709 du 28 Août 1998. P.2.
- 112- ANONYME : « l'Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès (UNDP) du Président Emile D. ZINSOU ».
In Le Forum de la Semaine N° 61 du 12 au 18 Juin 1991.P.4.
- 113- ANONYME : « ZINSOU pleure, MAGA est fâché ! ».
In le Satirique N° 3 d'Août 1990. P.3.
- 114- ANONYME : « Spécial 43 ans d'indépendance. Interview exclusive du ZINSOU ».
In Le Républicain N° 652 du Jeudi 31 Juillet 2003. P.14.
- 115- ANONYME : « Limitation d'âge aux élections présidentielles, Emile Derlin ZINSOU parle ».
In La Gazette du Golfe N° 015 du 24 Juillet 1990. P.3.
- 116- ANONYME : « Un exposé du Président ZINSOU sur la situation financière du Dahomey ».
In dépêche AFP N° 23 de Septembre 1968.
- 117- ANONYME : « Le voyage privé du Président ZINSOU ».
In Afrique Nouvelle N° 1120 du 23 au 29 Janvier 1969.
- 118- ANONYME : «Le Général de Gaulle recevra cet après-midi le Dr. Emile ZINSOU ».
In Togo Presse N°1955 du 10 Janvier 1969.

- 119- ANONYME : « Douze ans de Croix de fer pour une république ».
In Le Canard du Golfe N°006 du 1^{er} Août 1990.
- 120- ANONYME : « 1^{er} Août : lancement du Premier Quotidien dahoméen, Dahomey, an 9 de l'indépendance ».
In Daho express N° spécial du 1^{er} Août 1969.
- 121- ANONYME : « Réduction du déficit : 150 millions sur le budget primitif » ; « le Dr. ZINSOU présidera demain le 20^{ème} anniversaire de la WAY ».
In Daho Express N° 14 du 20 Août 1969. P.1.
- 122- ANONYME : « Intégrité du Nigéria, mais la paix avant tout... ».
In l'Aube Nouvelle N° 31 du 9 Septembre 1969.
- 123- ANONYME : « Accord Lagos-Croix-Rouge ...mais le Biafra refuse ! ».
In Daho express N° 36 du 15 Septembre 1969.
- 124- ANONYME : « Le vice ministre des affaires étrangères de Chine décerne au Président ZINSOU le Grand Cordon des Nuages Propices... ».
In Daho express N°3 du 05Août 1969.
- 125- ANONYME : « Hier à Cotonou, l'opération taxe civique a commencé : 2000 personnes interpellées ».
In Daho express N° 4 du 6 Août 1969.
- 126- ANONYME : « Welcom, General GOWON ».
In Daho express N° 9 du 12 Août 1969.
- 127- ANONYME : « Le rétablissement de l'équilibre financier : objectif prioritaire pour 1969 ».
In La Croix du Dahomey N° 336 du 26 Janvier 1969. P.4.
- 128- ANONYME : « Un pas vers les paysans ».
In La Croix du Dahomey N° 350 du 31 Août 1969. P.5.

- 129- ANONYME : « Le Chef de l'Etat, M. ZINSOU et son maître à Agonvy ».
In La Croix du Dahomey N° 338 du 23 Février 1969. P.4.
- 130- ANONYME : « Dogbo : visite du sous-préfet ».
In La Croix du Dahomey N° 341 du 6 Avril 1969. P.2.
- 131- ANONYME : «Le Dr. ZINSOU réaffirme son opposition à la sécession mais souhaite que la force ne prenne le pas sur la négociation ».
In Togo presse N° 1954 du 9 Janvier 1969.
- 132- ANONYME : « Le Premier avion du pont aérien Dahomey-Biafra obligé de rebrousser chemin ».
In AFP-1 du 31 Janvier 1969.
- 133- ANONYME : « Protestation des Dahoméens vivant au Nigéria à leur Gouvernement ».
In AFP du 5 Février 1969.
- 134- ANONYME : « Le Dahomey souligne qu'il est neutre dans le conflit Lagos-Biafra ».
In AFP 14 du 30 Janvier 1969.
- 135- ANONYME : « Contre la sécession : contre l'union des morts ».
In Jeune Afrique N° 422 du 3 au 9 Février 1969. PP.10 ;11.
- 136- ANONYME : «message du Président ZINSOU au Général GOWON ».
In AFP du 7 Février 1969.
- 137- ANONYME : « Le Président ZINSOU invite officiellement la Presse Nigériane à venir à Cotonou ».
In AFP du 14 Février 1969.
- 138- ANONYME : « Pour la première fois de grands blessés biafrais ont été transférés vers l'Europe via Cotonou ».
In AFP du 18 Février 1969.
- 139- ANONYME : « Il est urgent que le Nigéria et le Biafra abandonne le champ de bataille pour la négociation ».
In Togo presse du 6 Février 1969.

- 140- ANONYME : « Pas de restriction à la frontière du Dahomey ».
In Daily Times du 1^{er} Mars 1969.
- 141- ANONYME : « La frontière entre le Dahomey et le Nigéria n'a jamais été fermée... ».
In ADP du 5 Mars 1969.
- 142- ANONYME : « Le Chef de l'Etat à Abomey Calavi ».
In Dahomey express N° 45 du 25 Septembre 1969.
- 143- ANONYME : « L'usine d'égrenage de Coton au Mono... ».
In Dahomey express N° 42 du 23 Septembre 1969.
- 144- ANONYME : « Dr. ZINSOU fait escale à Kinshassa ».
In Dahomey express N° 33 du 11 Septembre 1969. P1.
- 145- ANONYME : « Le Dr. ZINSOU à Tunis à la conférence des dialogues afro-américains ».
In Dahomey-express N° 62 du 15 Octobre 1969. P1.
- 146- ANONYME : « Dans trois ans le Dahomey exportera du riz ».
In Dahomey express N° 70 du 24 Octobre 1969.
- 147- ANONYME : « Démarrage de notre Université dès la prochaine rentrée ».
In Dahomey express N° 72 du 27 Octobre 1969. PP. 1 et 4.
- 148- ANONYME : « GOWON reçoit ZINSOU à Lagos ».
In Dahomey express N° 2 du 4 Août 1969. PP 1 et 4.
- 149- ANONYME : « Le fondement ethnique des partis politiques au Bénin ».
In le Matin N° 2386 du Mercredi 31 Juillet 2002. P.7.
- 150- ANONYME : « Le courant d'Akossombo arrivera à Cotonou dans deux ans... ».
In dahomey express N° 6 du 8 Août 1969. P3.

- 151- ANONYME : « Aucun malentendu entre le Nigéria et le Dahomey ».
In Daho express N° 10 du 13 Août 1969. P.1.
- 152- ANONYME : « Bientôt ligne verte ».
In Daho express N° 12 du 18 Août 1969. P1.
- 153- ANONYME : « Le Canada nous prête 750 millions pour la Construction de la ligne d'Akossombo ».
In Daho express N° 18 du 25 Août 1969. P.1.
- 154- ANONYME : « L'université dahoméenne est en bonne voie ».
In daho express N° 85 du 12 Novembre 1969. PP.1; 4.
- 155- ANONYME : « Inauguration du siège de l'Office National de Pharmacie ».
In Daho express N° 88 du 15 Novembre 1969. P.8.
- 156- ANONYME : « Le Centre d'Apprentissage Agricole de Sékou ».
In Daho-express N° 89 du 17 Novembre 1969. P.3.
- 157- ANONYME : « La Société Nationale pour le développement forestier du Dahomey : (SNAFOR) ».
In Daho-express N° 83 du 10 Novembre 1969 .P.3.
- 158- ANONYME : « GOWON à Cotonou ».
In La Croix du Dahomey N° 349 du 17 Août 1969.
- 159- ANONYME : « ZINSOU à Kaboua dans la sous préfecture de Savè : fonctionnaires, élèves et paysans de Kaboua s'organisent... ».
In La Croix du Dahomey N° 351 du 14 Juillet 1969.
- 160- ANONYME : « Le Président ZINSOU à Klouékanmè ».
In La Croix du Dahomey N° 353 du 12 Octobre 1969. P.2.
- 161- ANONYME : « Il était une fois : Maurice Iropa KOUANDETE ».
In Fraternité N°822 du mardi 15 AVRIL 2003.

- 162- ANONYME : « Pour ou contre le maintien de KEREKOU... ».
In Démocratie et Progrès N° 1 d'Avril 1990.
- 163- ANONYME : « Les travaux du Congrès constitutif de Parakou ».
In France Dahomey N° 49 du Jeudi 11 Septembre 1958. P.1.
- 164- ANONYME : « Congrès constitutif du PRA à Cotonou ».
In France Dahomey N° 43 du Jeudi 31 Juillet 1958.
- 165- ANONYME : « Vouloir, c'est pouvoir » ; « Syrte II : le sommet des bilans ».
In Syrte 'la nouvelle Afrique' N°1 de Mars 2001. P.6.
- 166- ANONYME : « Le seul et vrai document ».
In Libération N° 2 du Jeudi 26 Février 1970.
- 167- ANONYME : « L'unique issue ; une politique démocratique et anti-impérialiste ».
In Kpanligan N° 1 de Février 1970. PP.1 ;3.
- 168- ANONYME : « Le Dahomey estime que le référendum de Rhodésie n'a aucune base légale ».
In AFP du 26 Juin 1969.
- 169- ANONYME : « Les trois ex dirigeants dahoméens à Niamey... ».
In Temps du Niger du 22 Juillet 1968.
- 170- BENIVI : « Les contours du débat référendaire ».
In Tam-tam Express N° 50 du 20 Octobre au 2 Novembre 1990. P.4.
- 171- CEZAN, Antor : « Guézin encore dans l'eau ! ».
In l'Aube Nouvelle N°32 du 18 Août 1968.
- 172- DOCHAMOU, Nestor : « Pourquoi Cela ? ».
In La Croix du Dahomey N° 338 du 23 Février 1969. P.2.
- 173- DOSSA, René : « Nous sommes tous responsables ».
In l'Aube Nouvelle N°7 du 18 Février 1968.

- 174- ENAGNON, Jean Claude : « Bob DENARD : Un milliard pour se taire ? ».
In La Gazette du Golfe N°043 du 16 au 28 Février 1990. PP. 1 ;8 ; 10.
- 175- KITCHO, Marcellin : « Bénin, une histoire politique sombre et mouvementée ».
In Je sais tout N° 14 de Mars 1991. P.7.
- 176- LAZO, Simon : « Limitation de l'âge aux fonctions présidentielles : Violation ou garde-fou ? »
In la Croix du Bénin N° 544 du 19 Octobre 1990. P5 et 8.
- 177- MATHYS, Sikirou : « Coup d'envoi de bitumage de route à Porto Novo».
In l'Aube Nouvelle N°48 du 08 décembre 1968. P.4.
- 178- OLATUNDJI, Sédar : « Le Pont aérien Cotonou-Biafra ».
In Afrique Nouvelle N° 1124 du 20 au 26 Février 1969.
- 179- OLATUNDJI, Sédar : « De retour de France, le Président ZINSOU est optimiste ».
In Afrique Nouvelle N° 1121 du 30 Janvier au 5 Février 1969.
- 180- OLATUNDJI, Sédar : « Remous à Cotonou à cause du Biafra ».
In Afrique Nouvelle N° 1128 du 20 au 26 Mars 1969.
- 181- PARAISSO, Gisèle : « Grande manifestation de soutien au Dr. ZINSOU : l'URD triomphe dans les rues de Cotonou ».
In l'Aube Nouvelle N°22 du 1^{er} Juin 1969.
- 182- PINCON, Hubert « Libres opinions. Plus ça change... » .
In l'Aube Nouvelle du Dahomey N°1 du 7 Janvier 1968.
- 183- SILVA, Urbain K. (da) : « Quand malgré son vieil âge, Emile Derlin ZINSOU descend si bas ! ».
In Le Patriote N° 1 du Samedi 6 Juillet 1991. P.3.

- 184- SILVA, Urbain K. (da) : « le vrai escroc, jugez-en vous-mêmes ».
In le Patriote N° 3 du Vendredi 12 Juillet 1991.
- 185- SILVA, Urbain Karim (da) : « C'était moi le candidat et c'était lui le malin qui devenait président par la ruse ».
In le Patriote N° 3 du vendredi 12 Juillet 1991.
- 186- TOMAKPLECONOU, Jacques : « Limitation d'âge à la Candidature présidentielle, un débat de mauvais goût ».
In La Croix du Bénin N° 541 du 24 Août 1990. PP. 1 ; 2.
- 187- ZINSOU, Emile Derlin : « Demain il fera jour ».
In Démocratie et Progrès. Organe d'information de l'Association Démocratie et Progrès pour le Bénin N°1 d'Avril 1990.
- 188- ZINSOU, Emile Derlin : « Ouvrez vos fenêtres ».
In l'Eveil du Bénin N°3 du 1^{er} Juillet 1952. P1.
- 189- ZINSOU Emile Derlin : « la Rentrée ».
In l'Eveil du Bénin N°10 du 5 Octobre 1952. P1.
- 190- ZINSOU, Emile Derlin : « l'UDD et Daho matin n'ont vraiment pas la chance »
In l'Etendard N° 396 du 26 Décembre 1959.
- 191- ZINSOU, Emile Derlin : « sans Passion et Sans Haine ».
In la voix du Dahomey N° 157 de Janvier 1974.

E – Documents Sonores

- 1- ANIAMBOSOU, J. « *An 1 de pouvoir du Dr. Emile D. ZINSOU* » : Radio Dahomey, Juillet 1969.
- 2- HOUNZA, Jean. Retransmission en direct de la cérémonie d'investiture du Docteur Emile D. ZINSOU : Radio Dahomey, Juillet 1968.

F- Documents en ligne

- 1- “Archives nationales”, Encyclopédie Microsoft (R) Encarta (R) 99. (C) 1993-1998 Microsoft Corporation.
- 2- “Histoire et Historiographie” Encarta (R) 99. (C) 1993-1998 Microsoft Corporation.

G- autres documents

- 1- ADANDE, Jacques. Hommage au Dr. Emile D. ZINSOU, ancien Ministre des Affaires Etrangères du Dahomey. Cotonou, Mai 2003.
- 2- Agression Armée Impérialiste du dimanche 16 janvier 1977 contre la République Populaire du Bénin. Livre Blanc. Cotonou. ONEPI.

3- Archives du service d'information et de documentation de la Présidence de la République (1968-1969) :

- Discours de clôture de la 1^{ère} session du conseil Economique et social par le président TAÏROU CONGACOU , le 5 avril 1969.
- Discours d'ouverture de la cour suprême en 1968.
- Installation officielle du conseil Economique et social par le Président ZINSOU.

4- Conférence National des Forces Vives de la Nation. Cotonou du 19 au 24 février 1990. Tableau synoptique des suggestions faites dans le cadre de la Conférence Nationale , janvier 1990.

5- Décret N° 90-384 du 4 décembre 1990 portant attributions, organisation et fonctionnement des archives Nationales.

6- Discours du Président Jacques CHIRAC lors du 6° sommet de la Francophonie à Cotonou, Bénin en décembre 1995.

7- Discours du président de la cour suprême, M. Louis Ignacio PINTO à l'occasion de la rentrée judiciaire le 15 novembre 1968.

8- Documents introductifs du Comité National de préparation de la Conférence Nationale des Forces Vives de la Nation. Bilan critique de la vie politique nationale de 1960 à 1989. Tome IV, 1989.

9- EKUE, Albert. Célébration du 10^{ème} anniversaire du décès du président Sourou M. APITHY (1989-1999) .Porto Novo, Mai 1999.

10- « Election présidentielle 1970. Profession de foi du Dr. Emile Derlin ZINSOU ». Archives privées de M. Pascal AIZANSI.

11- GLELE, Adrien Ahanhanzo. Le projet de société du président Emile Derlin ZINSOU, Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, (août 1968 – décembre 1969).

12- KARL AUGUSTT, Emmanuel. Célébration du 10^{ème} anniversaire du décès du Président Sourou Migan APITHY. Colloque International sur le thème : APITHY : l'homme, son temps et son œuvre. Porto Novo, du 25 au 27 Mai 2000.

13- Lettre adressée au peuple dahoméen par M. Virgile Octave TEVOEDJRE conseiller à l'ambassade du Dahomey à Washington, aux Etats –Unis le 21 juillet 1968. Archives nationales.

14- Lettre adressée au Lieutenant-colonel Mathieu KEREKOU, Président de la République du Dahomey, par le Dr. Emile D. ZINSOU. Paris le 10 Avril 1975. Archives privées de M. Ephrem QUENUM.

15- Maître Abraham ZINZINDOHOUE, Président de la Cour Suprême du Bénin. La Cour suprême du Bénin... 40 ans d'histoire. Brochure réalisée avec le soutien de la Commission Européenne 1995. 19 p.

16- Ministère des Finances, des affaires économique et du plan : Budget National, gestion 1968.

17- OKE, Finagnon Mathias, Revue Spéciale Indépendance : 1^{er} Août 1960 – 1^{er} Août 1992, 32 ans déjà, si l'histoire m'était comptée.

18- Ordonnance N°62/PR/MEF, du 30 décembre 1968 portant extension et relèvement de la taxe spéciale d'amortissement.

19- Ordonnance N°61/PR/MEF/DB du 30 décembre 1968 portant loi des finances pour la gestion 1969.

20- Politique Economique et financière du gouvernement : Synthèse de la Conférence de Presse de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances .

21- Relation écrite des interventions à la Conférence Nationale des Forces Vives de la Nation de Février 1990. Archives Nationales.

22- Service de Documentation de l'ONIP. Biographie de Dr. Emile Derlin ZINSOU, Président de la République, Chef du Gouvernement. 1968.

23- Témoignages de M. GLELE GBOHAÏDA Lucien, colonel à la retraite et ancien Aide de Camp du Président Emile Derlin ZINSOU.

ANNEXES

Entretien avec les personnes ressources

.....

- 1- Le Président Emile Derlin ZINSOU.
- 2- Karl Emmanuel Augustt : historien
- 3- Emile Désiré OLOGOUDOU : sociologue, ancien Directeur de la Radio Nationale (1968-1969), ancien DG/ORTB(1991-1996).
- 4- Rock OROU SANNY : ancien DG/ORTB, actuel DC/HAAC.
- 5- Ephrem QUENUM : historien, ancien Directeur de la Radio Nationale.
- 6- Pierre METINHOUE : historien, actuellement chargé de mission au MECCAG/PD.
- 7- Louis Sènaïnon BEHANZIN : historien.
- 8- François AMORIN : Juriste en retraite.
- 9- Urbain Karim da SILVA : ancien militant de partie politique, membre du Conseil Economique et Social sous le gouvernement ZINSOU, actuel Consul du Brésil au Bénin.
- 10- Gratien POGNON : ancien ministre, actuel Conseiller Technique aux affaires étrangères à la Présidence de la République.
- 11- Jean PLIYA : historien.
- 12- Pascal AIZANSI : ancien président du mouvement des jeunes pour le soutien à l'action du gouvernement ZINSOU, membre de l'UNDP.
- 13- Adrien Ahanhanzo GLELE et Stanislas KPOGNON : anciens ministres du gouvernement ZINSOU.
- 14- Une dizaine de personnes ayant requis l'anonymat.

LES DISTINCTIONS HONORIFIQUES A L'ACTIF DU DR. EMILE DERLIN ZINSOU

Sur le plan national

- 1- Grand Maître de l'ordre national du Bénin.
- 2- Grand Croix de l'ordre national du Bénin.
- 3- Grand Officier de l'ordre national du Bénin.
- 4- Commandeur de l'ordre national du Bénin.
- 5- Commandeur du Mérite du Bénin.
- 6- Commandeur du Mérite social.
- 7- Commandeur du Mérite agricole.

Sur le plan international

- 1- Grand Croix de l'ordre de Pie IX, de St Grégoire le grand.
- 2- Grand Officier de la légion d'honneur de France.
- 3- Grand Officier de l'ordre national du Sénégal.
- 4- Grand Cordon des nuages propices de la République de Chine.
- 5- Commandeur de l'ordre national de la Côte d'Ivoire.
- 6- Commandeur de l'ordre national de la Haute Volta
(Burkina Faso)

3- La rigueur et l'intransigeance	47
• Les mesures d'austérité	47
• L'impôt doit rentrer	48
• Les grèves et autres mesures de rigidité.....	51
4- Le dialogue et le contact avec les masses.....	53
5- Le gestion financière	53
6- Le Parti d'avant garde, les mouvements de jeunesse et associations de développement.....	54
 <u>Paragraphe 2</u> : Les réalisations du gouvernement ZINSOU	55
A- Au niveau national.....	55
1- Domaine politico-administratif	56
2- Domaine économique et socio-culturel.....	57
✓ Le secteur primaire	57
✓ Le secteur secondaire.....	58
✓ Le secteur tertiaire et les finances publiques	60
B- Au niveau de la politique extérieure	62
1- Donner une nouvelle image au Dahomey, et attirer les investisseurs étrangers	62
2- Le Problème du Biafra	64
 <u>Section 2</u> : Encore une irruption de l'Armée le Docteur ZINSOU perd le pouvoir d'Etat.....	67
 <u>Paragraphe 1</u> : La perte du pouvoir d'Etat	67
A- Des causes de la perte du pouvoir d'Etat	67
B- Manifestations et conséquences	69
1- Manifestation.....	69
2- Conséquences	70

<u>Paragraphe 2</u> : Emile Derlin ZINSOU au-delà des fonctions Présidentielles	71
A- Relations avec les militaires	72
B- Relations avec le Conseil Présidentiel.....	73
<u>Chapitre II</u> : La traversée du désert	75
<u>Section 1</u> : La lutte contre le régime révolutionnaire marxiste léniniste	75
<u>Paragraphe 1</u> : Emile Derlin ZINSOU, un résigné politique?.....	75
A- Soupçons d'attitudes réactionnaires contre la révolution	75
B- Un combattant farouche contre la révolution	76
<u>Paragraphe 2</u> : Le débarquement militaire du 16 Janvier 1977.....	77
A- Préparation	77
B- Déroulement et conséquences.....	80
<u>Section 2</u> : La Conférence Nationale et le retour aux affaires.....	81
<u>Paragraphe 1</u> : Rôle pendant la Conférence Nationale.....	81
A- Artisan et militant engagé du Renouveau Démocratique.....	82
B- Vue critique de l'homme sur certaines décisions de la Conférence Nationale	83
<u>Paragraphe 2</u> : Emile Derlin ZINSOU après la Conférence Nationale	84
A- Collaboration avec les différents gouvernements de l'ère du	

Renouveau Démocratique	84
B- Le Docteur ZINSOU vu par ses compatriotes.....	86
<u>CONCLUSION</u>	88

Bibliographie

Annexes

Table des matières